

# L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



LE CHIFFRE: 80  
C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES  
DE MARIAGE QUE L'ON FÊTE  
AUX NOCES DE CHÊNE

Source: Almanach catholique du Jura

## Tchéchènes: l'assaut

Après une ultime tentative de négociations, les forces russes ont donné l'assaut au retranchement des rebelles tchéchènes qui retenaient plusieurs dizaines d'otages dans un village du Daghestan. Plusieurs otages auraient été tués.

Page 7

● Lire ci-dessous notre commentaire



### Ardente obligation

Par Guy C. Menuisier



Le conflit en Tchétchénie, petite république caucasienne dont le général Doudaïev avait proclamé l'indépendance en 1991, dure maintenant depuis plus d'un an. Les forces de sécurité russes ont certes repris le contrôle de Grozny et de la plupart des autres localités, contraignant les rebelles à se réfugier dans les montagnes. Mais, justement, les forces russes, composées essentiellement d'unités blindées, ne peuvent pas grand-chose dans ce relief tourmenté, d'où les séparatistes lancent des opérations de guérilla jusque dans les républiques voisines. C'est ce qui est survenu avec la prise d'otages au Daghestan.

Outre la volonté d'humilier le pouvoir central, ce coup de main tchéchène visait manifestement un objectif plus ambitieux, à savoir élargir le conflit aux républiques autonomes du Daghestan et d'Ingouchie. La détermination affichée en l'occurrence par Moscou devrait dissuader ces républiques de s'engager dans un processus à haut risque. Malgré une évidente solidarité musulmane, leurs populations semblent maintenant soucieuses de leur sécurité.

En optant pour la fermeté à Pervomaïskaïa, Boris Eltsine a fait le seul choix que lui permettait la conjoncture politique, indépendamment de ses propres convictions. Bien sûr, la mort probable de quelques otages a entraîné une polémique à Moscou. Elle n'a toutefois pas revêtu, jusqu'à présent, l'ampleur de celle qu'avait provoquée la précédente opération de Boudennovsk. Car l'opinion russe, plutôt favorable naguère à la cause tchéchène, commence à s'indigner des méthodes crapuleuses des séparatistes.

Les critiques conjuguées, quoique antagoniques, des libéraux et des communistes restent à la surface des choses. Ces opposants ne proposent rien. Et pour cause! Toutes les tentatives de dialogue avec les rebelles tchéchènes se sont révélées infructueuses. Et céder à leurs exigences serait politiquement suicidaire.

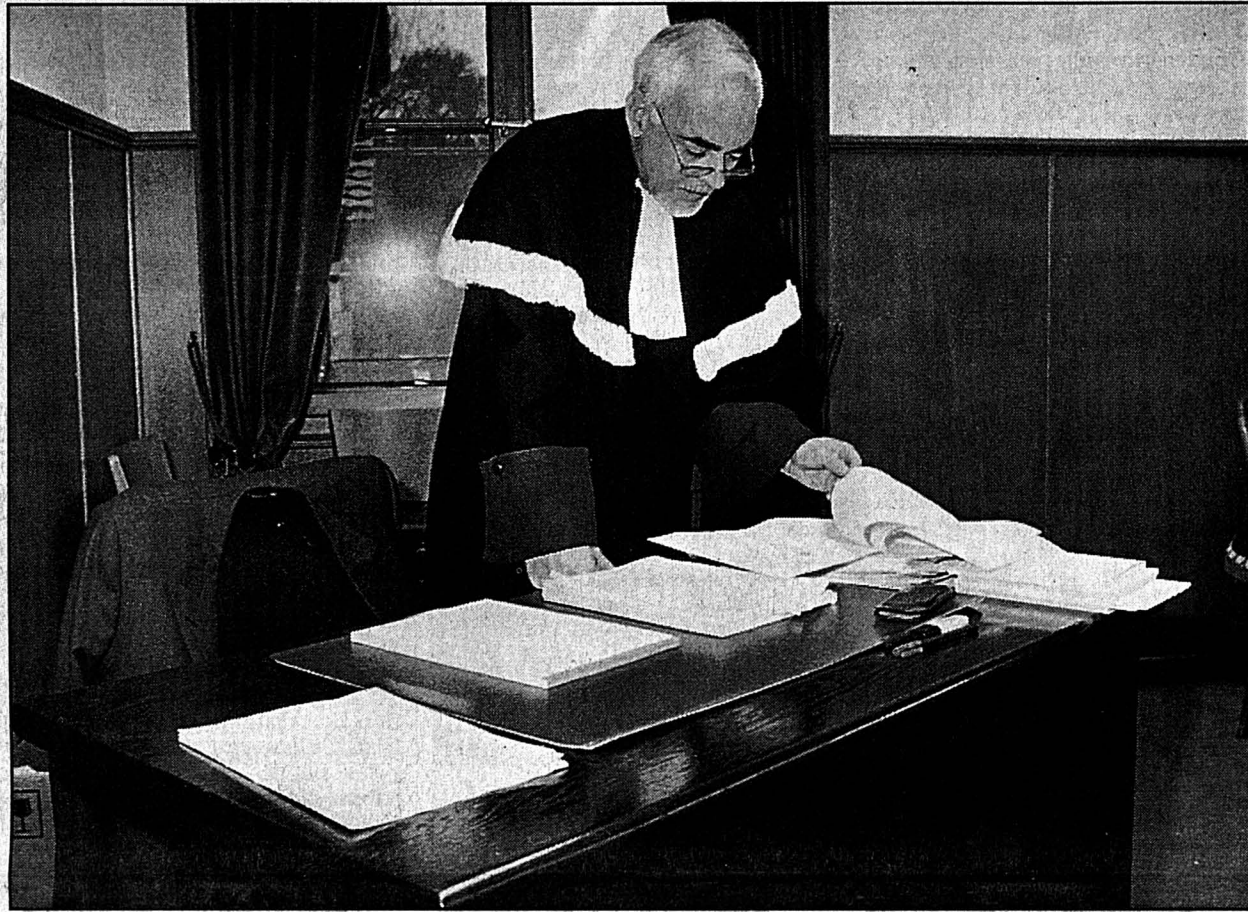
A cinq mois de l'élection présidentielle, Boris Eltsine a au contraire l'ardente obligation d'en finir avec la rébellion. Faute de quoi il ferait le lit du communisme ou de l'ultra-nationalisme. Les remaniements intervenus ces derniers temps au gouvernement comme dans l'administration dénotent une volonté de rompre avec un certain laxisme. Mais il y a fort à faire pour remédier à la gabegie qui règne dans l'armée et même dans les services de sécurité.

Boris Eltsine joue une partie difficile au Caucase. Ou bien il règle rapidement la question tchéchène, ou bien il s'expose aux sarcasmes des nationaux-communistes sans pour autant rallier tous les démocrates. L'enjeu présidentiel est clair. L'Europe ne saurait y rester indifférente.

◇ G. C. M.

AFFAIRE WAVRE/ La décision du tribunal était attendue

## Procès ajourné

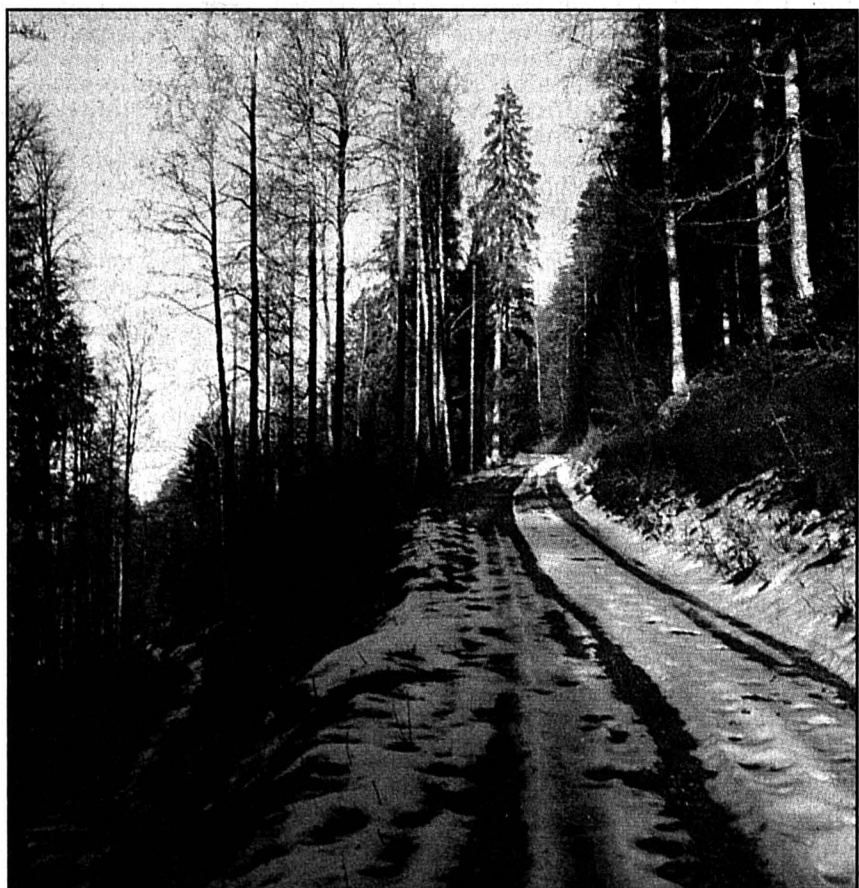


LE PROCUREUR THIERRY BÉGUIN AVANT L'OUVERTURE DU PROCÈS - En l'absence du principal intéressé, le procès de Patrick Wavre s'est ouvert hier matin devant le Tribunal correctionnel de Boudry. Pour se refermer presque aussitôt. A la lumière d'une série de moyens préjudiciels contenus dans un document de 38 pages arrivé juste avant l'audience, le juge a purement et simplement ajourné les débats. Une expertise complémentaire a été demandée et il faudra attendre la décision que prendra le Tribunal fédéral sur un recours qui devrait être déposé contre le refus d'accorder à l'ex-notaire neuchâtelois l'assistance judiciaire.

Page 19

FORÊTS/ Nouvelle loi neuchâteloise

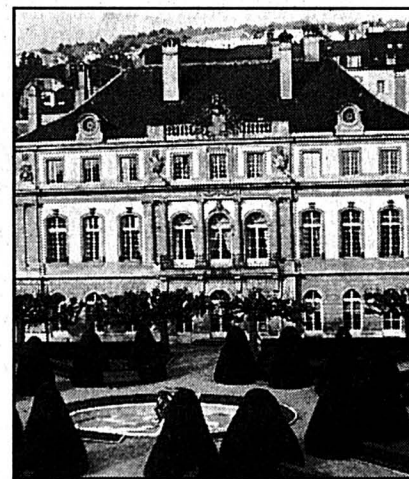
## L'accès sera limité



CHEMINS FORESTIERS INTERDITS - Une nouvelle loi cantonale sur les forêts sera proposée par le Conseil d'Etat neuchâtelois au Grand Conseil, qui tiendra session du 5 au 7 février. Ce texte vise à dépoussiérer la législation actuelle et à appliquer le nouveau droit fédéral en la matière. Ce dernier restreint sévèrement le trafic en forêt. Aussi la nouvelle loi neuchâteloise interdira-t-elle tout véhicule à moteur sur les chemins forestiers, notion dont la limite sera toutefois délicate à cerner. Le Château entend, semble-t-il, garder une certaine souplesse.

Page 15

## Neuchâtel: 2me pilier novateur



HÔTEL DUPEYROU - Un des lieux auxquels on pourra plus facilement accéder grâce à la signalisation touristique piétonnière.

Depuis le 1er janvier et sous certaines conditions, le partenaire survivant d'un assuré de la caisse de pensions du personnel de la Ville de Neuchâtel sera assimilé à un conjoint. Ainsi en a décidé hier soir le Conseil général à travers l'approbation unanime du nouveau règlement de cette caisse de pensions. Le législatif a également approuvé les vues de l'exécutif en matière de compensation du rachat, qui ne sera donc pas calculé sur la base du salaire moyen. Le Conseil général a par ailleurs accepté la conception du Conseil communal en matière de tourisme vert et un crédit de 250.000 fr. pour la mise en œuvre d'un concept global en matière de signalisation touristique piétonnière.

Page 17

### CANTON DE NEUCHÂTEL

## Le vin blanc non filtré arrive

Pour la première fois cette année, la commercialisation du neuchâtel blanc non filtré est réglementée. Dès demain, date du lancement national de ce vin, quelque 200.000 bouteilles seront mises sur le marché. Hier, la profession a vanté les qualités de cette spécialité typiquement neuchâteloise.

Page 15

## Police du feu au féminin

Selon un projet de nouvelle loi cantonale sur la police du feu, les femmes pourront demander leur incorporation dans le corps des sapeurs-pompiers. Ce pas vers l'égalité des sexes ne prévoit pas de les obliger à ce service ou au paiement de la taxe d'exemption. La loi encourage aussi la collaboration entre communes dans la lutte contre le feu, voire la création de corps intercommunaux de pompiers.

Page 15

### MONTAGNES

## Courant coupé: légal ou pas?

Au cinquième rappel, les Services industriels coupent l'électricité des mauvais payeurs. En trois ans, le contentieux a triplé dans les Montagnes neuchâteloises. Si derrière les chiffres se cachent des réalités à apprécier avec discernement, rares sont les personnes que l'on prive d'un bien devenu essentiel. Quant à admettre la légalité d'une coupure de courant par un service communal, les divergences juridiques existent.

Page 19

### LA NEUVEVILLE

## Une crèche nommée Bidibule

Installée dans la maison du personnel de Mon Repos, la crèche municipale Bidibule s'est ouverte hier. Les trois responsables se sont occupées hier de cinq enfants, et ils sont 17 à déjà être inscrits. Mais pas de double emploi avec les garderies existantes: Bidibule n'accueille les enfants que pour une durée d'une demi-journée minimum.

Page 22

### VOTRE SOMMAIRE

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| ► HORIZONS               |             |
| Le débat des idées ..... | 2           |
| Suisse .....             | 3-5         |
| Monde .....              | 5-7         |
| ► SPORTS                 |             |
| Actualité sportive ..... | 9-13        |
| ► NEUCHÂTEL              |             |
| Canton .....             | 15          |
| Ville .....              | 17          |
| Région .....             | 19-22       |
| ► EN PLUS                |             |
| Consommation .....       | 14          |
| Décès, naissances .....  | 25          |
| Agenda .....             | 26          |
| Programmes TV .....      | 27          |
| Météo .....              | 28          |
| ► À VOTRE SERVICE        |             |
| Mots croisés .....       | 4           |
| Mot caché .....          | 4           |
| Bourse .....             | 6           |
| Feuilleton .....         | 8           |
| ► L'EXPRESS-PUB'         |             |
| annonces Express .....   | 8           |
| Immobilier .....         | 12,16,18,20 |
| Marché de l'emploi ..... | 22,23,24    |



## SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ

# L'œcuménisme et ses fruits...

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens, dans laquelle nous sommes, ne cesse d'interpeller les uns et les autres. Si d'aucuns s'engagent régulièrement dans cette manifestation, d'autres en saisissent de moins en moins le sens au regard des divisions persistantes.

Par Guy Labarraque  
Pasteur à Neuchâtel

Dans l'histoire de l'Eglise, les luttes et les séparations ont la part belle par rapport aux rapprochements. Ce n'est qu'en 1910, au cours d'une conférence missionnaire mondiale tenue à Edimbourg, que les voix scandalisées par la division des chrétiens sont entendues. L'histoire retiendra qu'en dépit des deux tragédies mondiales, différentes manifestations aboutissent en 1948 à la création du COE (Conseil œcuménique des Eglises). D'abord étrangère au mouvement, l'Eglise catholique romaine devait d'abord envoyer, en 1937, des observateurs aux réunions préparatoires. Puis, le 5 juin 1960, elle créa le secrétariat pour l'unité des chrétiens. L'œcuménisme est dès lors la réalité incontournable d'une très grande majorité d'Eglises.

La fin du second millénaire approchant, il est utile au chrétien neuchâtelois de s'interroger déjà sur les résultats et les fruits de ces 35 années de dialogue. Quatre fruits nous semblent visibles aujourd'hui.

### Une Bible, une histoire

1. Le premier fruit du cheminement œcuménique restera à notre avis la traduction de la Bible réalisée par une équipe appartenant aux trois grandes confessions chrétiennes: catholique, orthodoxe et protestante. Lorsqu'en 1972-1975 paraissent respectivement le nouveau et l'ancien Testament, un grand pas est ainsi franchi car, pour la première fois depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, les chrétiens francophones ont à leur disposition un texte commun. Si la TOB (Traduction œcuménique de la Bible), révisée en 1985-1988, est promise au plus bel avenir, 1993 poursuit la démarche entreprise au début des années soixante-dix. Elle offre, toujours au public de langue française, une concordance des textes bibliques de la TOB. Il s'agit d'une liste de tous les mots de la Bible avec leurs références et la possibilité de connaître leurs racines hébraïques, araméennes et grecques. L'acquis est tel que le lecteur francophone peut se vanter d'avoir avec la TOB un témoignage d'unité remarquable faisant défaut dans beaucoup d'autres langues connues.

2. Soulignons à présent un autre événement littéraire, intéressant au premier chef le chrétien de Suisse romande, la publication toute récente d'une *Histoire du christianisme en Suisse*, écrite dans une perspective œcuménique. Le défi était de taille pour l'histoire d'un pays qui fut au centre des querelles théologiques du XVI<sup>e</sup> siècle. Etait-il possible, après avoir traduit la Bible en commun, de raconter l'histoire ensemble? Le résultat est là avec son lot de trouvailles; on apprend par exemple que les fractures entre protestants et

catholiques ne remontent justement plus au XVI<sup>e</sup> siècle mais au XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier pendant les crises du *Sonderbund*, du *Kulturkampf* et d'une manière générale des rapports des différentes Eglises face à la modernité. Mais l'intérêt de l'ouvrage réside peut-être davantage dans l'invitation qu'il propose au lecteur, celle de se découvrir mutuellement en laissant de côté les préjugés, les sobriquets véhiculés par une certaine tradition.

3. Laissons à ce troisième fruit le soin d'apparaître aux yeux de chacun en fonction de son propre engagement dans le dialogue avec l'autre. Evitons de mettre exclusivement en évidence les œuvres d'érudits et de faire des déçus parce que

dit est transgressé, où les frontières sont aplanies; il est donc toujours permis d'espérer. En effet, le dialogue entre chrétiens est parfois plus fort que tout. En dépit d'une similitude avec un fruit défendu, des pas importants sont franchis surtout lorsque des hommes et des femmes sont confrontés à la réalité ultime de la vie: la mort. En d'autres termes, lorsqu'il n'est plus possible de se cacher derrière les règlements. Par exemple les expériences œcuméniques de certaines institutions pour personnes âgées ont une richesse que des commissions ecclésiales pourraient leur envier. En effet, la pastorale est ici fondée avant tout sur l'écoute du prochain qui est tout proche de pas-



MARIAGE MIXTE - Célébration avec prêtre et pasteur.

Histoire du christianisme en Suisse

ces lignes n'évoqueraient pas tel mouvement ou telle autre initiative. Essayons d'imaginer plutôt le goût que le fruit pourrait avoir chez certains de ceux que nous côtoyons de près... ou de loin. S'il est, ce fruit, toujours juteux pour ces jeunes qui reviennent du rassemblement annuel de Taizé ou pour ce théologien en passe de publier un nouveau texte sur l'œcuménisme ou encore pour tout chrétien engagé, bien au clair avec les avancées de l'œcuménisme, il sera sans doute très différent pour d'autres. Ne sera-t-il pas amer, par exemple, pour le/la marié-divorcé(e) à qui on refuse l'accès à la communion? Quant à l'homosexuel, comment ressent-il les propositions que certaines Eglises lui prodiguent et le silence que d'autres lui imposent? Comment s'étonner alors que beaucoup, après avoir frappé aux portes des Eglises, restent aujourd'hui sur le seuil de celles-ci à regarder se dessiner une société compartimentée et, disons-le, ségrégationniste?

### L'écoute du prochain

4. Mais l'Eglise est, en même temps, ce lieu incroyable où l'inter-

ser «sur l'autre rive». Elle recule les frontières du possible dans le partage en Eglise. L'accueil eucharistique tant d'un côté que de l'autre y est régulièrement célébré. Nul n'est ici regardé en fonction de sa morale et tous reçoivent l'eucharistie et la Sainte Cène dans la simplicité des enfants de Dieu.

Concluons à présent. Voulons-nous dans l'avenir compléter l'œcuménisme intellectuel par des pas ecclésiaux indiscutables? Si cette volonté existe, l'œcuménisme devra considérer le lieu où s'inscrit son action. S'inscrit-elle dans l'éternité ou non? Si c'est le cas, alors la route sera longue et difficile car dans l'éternité rien ne presse! En revanche, si elle s'incarne dans la réalité temporelle, cette phrase de l'Écriture sera bientôt pour nous réalité: «Voici je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je prendrai la cène avec lui et lui avec moi» (Apocalypse 3,20, traduction de la TOB).

G. L.

\* Collectif, *Histoire du christianisme en Suisse. Une perspective œcuménique*, Genève-Fribourg, Labor et Fides-Éditions Saint-Paul, 1995, 346 p.

cours électoralistes pour persuader ces «combattants de la paix» qu'ils «défendent les intérêts des États-Unis».

Pourtant, la mise en scène du marathon présidentiel a été digne d'une nation passée championne de l'exploitation médiatique d'événements sans intérêt. Néanmoins, rien ne dit que la décontraction à la James Dean, le blouson d'aviateur en permission et le sourire figé à la manière hollywoodienne vont émouvoir l'Amérique et redorer le blason des Clinton.

Cette visite à la troupe d'un homme qui a tout fait pour éviter de servir au Vietnam suscitera des sentiments mitigés, voire hostiles d'une partie des vétérans de cette

guerre. Il se trouvera aussi quelques démagogues politiques pour lui reprocher de jouer avec la vie de jeunes Américains afin d'assurer sa survie politique. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Pris dans la bourrasque d'affaires qui éclaboussent aussi bien sa crédibilité et sa moralité que l'honnêteté de la first lady, son épouse, Bill Clinton n'a pas d'autre solution que de reprendre l'offensive des grandes manœuvres présidentielles. Pour cela, les bisbilles qui viennent d'éclater dans les rangs de ses rivaux républicains le serviront davantage que son périple en ex-Yougoslavie. [...]

José Ribeaud  
«La Liberté»

## SCIENCE ET TECHNIQUE

# Konrad Suze le précurseur

Par Christian Piguet

«Dans le futur, la Grande-Bretagne aura besoin de 2 à 3 ordinateurs.»  
Howard Aiken, fin des années 1940

Konrad Suze vient de mourir, le 18 décembre 1995, près de Francfort. Il était né en Allemagne en 1910. Mais qui connaît Konrad Suze? Qui était Konrad Suze? On considère aujourd'hui Konrad Suze comme l'inventeur de l'ordinateur, invention datant de 1941. Il construisit déjà en 1936 un ordinateur électromécanique appelé Z1, puis ses successeurs, les Z2, Z3 et Z4 jusqu'en 1945.

### Histoires parallèles

Il y a en fait deux histoires parallèles de l'invention de l'ordinateur, histoires qui ne se sont jamais croisées. La première fut l'histoire des machines construites aux États-Unis, la seconde fut l'histoire de Konrad Suze. Et l'on sait aujourd'hui que Konrad Suze, absolument seul, chez lui, fut le premier à inventer l'ordinateur.

L'invention de l'ordinateur a eu le succès que l'on sait. C'est peut-être l'invention qui a et aura le plus d'impact sur notre vie quotidienne; le texte que vous lisez est composé sur un portable, il est imprimé dans votre journal via un ordinateur, et vous le recevez via une liste des abonnés gérée par ordinateur.

La première histoire de l'invention de l'ordinateur commence aux États-Unis avec John Atanasoff, qui essaie en 1935 de fabriquer un ordinateur électronique basé sur le système binaire. Il n'y parviendra pas. John Atanasoff est aussi décédé en 1995, en juin, âgé de 91 ans.

Howard Aiken (1900-1973), à l'Université de Harvard, construisit un ordinateur électromécanique, le Mark I. Jusqu'en 1962, Aiken passait pour l'inventeur de l'ordinateur, avant qu'il admette que Suze l'avait devancé de quelques années. Le Mark I fut terminé en 1944. Cet ordinateur lisait, une à une, les instructions à exécuter, préalablement enregistrées sur des bandes papier. Dans un ordinateur électromécanique, la mémoire de travail est constituée par des roues, par exemple susceptibles d'occuper dix positions pour représenter un chiffre décimal. Un système de contacts permettait de «lire» l'état des roues. Bien sûr, ces roues pouvaient avancer et constituaient aussi l'organe de calcul de la machine que l'on appelait compteurs.

Le premier ordinateur électronique, équipé de tubes électroniques, fut l'ENIAC, construit à l'Université de Pennsylvanie en 1944. Il comportait 18.000 tubes, et sa programmation nécessitait de re-connecter les différentes unités de manière adéquate. Il travaillait à la vitesse de l'électronique, soit très nettement plus vite que les ordinateurs électromécaniques. Ses inventeurs furent John Mauchly et J.-P. Eckert. Il faut néanmoins ajouter que l'ENIAC, bien qu'électronique, ne faisait que copier les ordinateurs électromécaniques. Les roues n'étaient pas mécaniques, mais consistaient en 10 tubes à vide, l'élément de base de l'électronique de l'époque, où un seul était actif pour obtenir en fait un compteur à 10 états (l'équivalent d'une «roue» électronique).

La deuxième histoire de l'invention de l'ordinateur est celle de Konrad Suze, en Allemagne. C'est déjà en 1936 qu'il construit le Z1, une machine électromécanique qui utilisait le système binaire. En 1939, il termine le Z2 qui est alors la première machine automatique. En 1941, il construit le Z3 qui est le premier ordinateur avec un programme enregistré dans la machine elle-même. Ces machines furent détruites par des raids aériens sur l'Allemagne. En 1942, il commence la conception du Z4, et ce n'est qu'en 1947 que le monde apprend la réalisation de cette machine qui sera installée à l'École polytechnique fédérale de Zurich en 1950. Suze continuera ses travaux en Allemagne en construisant des ordinateurs entièrement électroniques comme le Z22 (1950-1956). Si le monde n'était pas conscient des travaux de Suze, le régime nazi apparemment non plus, puisqu'il ne finança pas ses recherches.

Pourquoi Suze est-il le premier à avoir inventé l'ordinateur? Parce que le Z3, datant de 1941, bien qu'électromécanique, comporte un programme enregistré à l'intérieur de la machine. Tant que les ordres ou instructions devaient être fournis par l'extérieur, un ordinateur restait très limité dans son usage. Il fallait penser à mémoriser le programme à l'intérieur pour permettre le test de conditions et l'exécution de boucles. On peut imaginer concrètement un programme enregistré dans une machine mécanique en observant une boîte à musique. Le cylindre comportant les goupilles (les 0 et les 1) tourne lentement en envoyant des commandes successives (les instructions du programme) au peigne qui produit la musique.

### Un succès long à se dessiner

Aux États-Unis, l'architecture d'un ordinateur avec programme enregistré ne fut publiée qu'en 1945, suite aux travaux de John Von Neumann qui avait rejoint Mauchly et Eckert, créateurs de l'ENIAC. Von Neumann est considéré comme le père des architectures d'ordinateurs, architectures encore utilisées aujourd'hui. Le premier ordinateur, bien sûr électronique, construit avec un programme enregistré, ne le fut qu'en 1948, suivi par beaucoup d'autres avec des noms poétiques: EDVAC, Manchester, IAS, BINAC, EDSAC, UNIVAC.

Il est intéressant de noter que si tout le monde utilise un ordinateur, presque personne ne saurait dire quel en est l'inventeur. Pendant longtemps, les précurseurs, que ce soit Suze, Aiken, Mauchly ou Eckert, ont été certes des inventeurs brillants, mais d'inventions dont personne ne prévoyait le succès d'aujourd'hui. Longtemps, les ordinateurs ont été des machines dont l'utilité se limitait à quelques domaines où de longs calculs étaient nécessaires. Ce n'est que récemment, sans que personne ne l'ait prévu ni prédit, que les ordinateurs personnels, considérés comme gadgets il y a 10 ans encore, ont envahi massivement notre vie professionnelle. A l'occasion de la mort de son inventeur, Konrad Suze, il y a quelques semaines, il paraissait important de lui rendre hommage en rappelant brièvement son histoire.

C. P.

## MÉDIASCOPIE

# Bill Clinton en campagne

La campagne de l'élection présidentielle américaine de novembre prochain a virtuellement commencé ce week-end dans les Balkans. Bill Clinton n'aurait jamais entrepris cette tournée des popotes s'il n'avait été convaincu du bon usage interne qu'il pourra en tirer. Ce voyage éclair au continent US en Bosnie était donc davantage destiné à consolider la précaire popularité du locataire de la Maison-Blanche qu'à renforcer le moral vacillant des GI. Mais, il faudrait plus que quelques dis-

Le plus ancien journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.

Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Suisse / Monde: Guy C. Menusier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi. Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.

Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat

Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.

Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.

Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.

Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).

Éditeur: Fabien Wolfrath.



● **Drogue: Neuchâtelois arrêté à Vérone**

Page 5

● **Prisonniers de guerre: Sarajevo intransigent**

Page 7



**Procès du supercanon**

Sous la présidence de Martin Schubarth (photo), le procès dit du supercanon irakien s'est ouvert hier devant la Cour pénale fédérale.

asl

Page 5

CONSEIL FÉDÉRAL/ Le référendum contre la réforme du gouvernement a abouti

# Non aux secrétaires d'Etat

E

## Un référendum populiste?

Par Raymond Gremaud



On se demande ce que peut bien rechercher une organisation patronale aussi respectable que l'Union suisse des arts et métiers (Usam) en déposant le référendum contre la nouvelle loi sur l'organisation du gouvernement. On sait qu'elle tente surtout de faire un sort à l'engagement d'une dizaine de secrétaires d'Etat prévu par cette réforme. Mais l'objet est si mince que l'Usam se voit contrainte de calculer le coût de la nouvelle infrastructure sur dix ans, histoire de lui donner quelque substance.

Cette façon de faire préoccupe. Pourquoi dix ans, soit deux législatures et demie? Pour inciter tous ceux qui s'intéressent aux dépenses pour l'agriculture ou l'armée à présenter à leur tour des factures sur dix ans? Ou est-ce pour camoufler le fait que mener un coûteux référendum pour dix millions par année est chose irrationnelle?

L'Usam n'a-t-elle pas de combats plus importants à mener? On lui accorde qu'une administration plus svelte et plus transparente s'impose. Mais qui vise ces objectifs dégraissera dans les masses de fonctionnaires anonymes et opaques. Confirmés par le Parlement, révocables en tout temps, les secrétaires d'Etat correspondent au contraire aux vœux de tous ceux qui aspirent à plus de démocratie, d'efficacité et de transparence.

L'Usam n'a-t-elle pas de meilleurs alliés que l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (Asin) de Christophe Blocher? L'Asin nage en pleine contradiction. Exigeant des négociations bilatérales au lieu de toute forme d'intégration à l'Europe, elle est la première à refuser les secrétaires d'Etat nécessaires pour négocier à armes égales.

Reste l'argument de l'organigramme que le Conseil fédéral aurait dû présenter d'abord. Pitoyable! Il signifie que le gouvernement helvétique devrait rester paralysé par les structures actuelles, alors que tous les autres jouent la souplesse, variant le nombre de ministres et des secrétaires d'Etat au gré des impératifs du moment.

C'est croire que les auteurs du référendum ne recherchent qu'un succès politique facile. Et ce succès, il n'est pas exclu qu'ils l'obtiennent. Souvenons-nous de la réforme du Parlement présentée au peuple le 28 septembre 1992. Ce fut oui à 58% aux nouveaux rapports entre les Conseils - qui ne coûtaient rien -, mais non, à plus de 70%, à toutes les charges: augmentation des indemnités et infrastructure pour les parlementaires. Le peuple craint de gâter la Berne fédérale!

◇ R. G.



POUR UN ÉTAT MINIMAL - Aux yeux des référendaires, issus de la droite dure, les conseillers fédéraux n'ont pas besoin de secrétaires d'Etat pour les épauler.

Le référendum contre la réforme du gouvernement a abouti. Les quelque 72.000 signatures recueillies ont été déposées hier à la Chancellerie fédérale à Berne. Sous réserve du contrôle de la validité des signatures, le peuple devra se prononcer en juin ou en septembre prochain.

Le comité référendaire est emmené par le Parti de la liberté, l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (de Christophe Blocher) et l'Union suisse des arts et métiers et soutenu par des politiciens de l'aile droite des partis bourgeois. Les signatures proviennent avant tout de Suisse alémanique: plus de 15.000 ont été réunies dans le canton de Zurich, près de 10.000 dans celui de Berne et 10.000 également dans les deux Bâles. La Suisse romande a contribué pour un peu plus de 7000 signatures.

En combattant la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration, le comité s'attaque avant tout au

principal volet de la réforme: la création de dix postes de secrétaires d'Etat appelés à décharger le Conseil fédéral. Le comité «contre le gonflement de l'administration fédérale et l'institution de secrétaires d'Etat inutiles» estime que dix secrétaires d'Etat coûteraient plus de 100 millions de francs sur dix ans. Un luxe pour la Confédération, selon le comité, vu l'état des finances fédérales.

### Volet délicat

Pour le comité référendaire, l'institution de nouveaux secrétaires d'Etat contredit par ailleurs les efforts pour réduire les effectifs du personnel fédéral. Ce volet de la réforme avait déjà suscité le plus de contestations au Parlement. Mais la loi permet également une réforme de l'administration. Elle donne la compétence au Conseil fédéral de réorganiser les offices fédéraux et de les répartir entre les départements comme bon lui semble, sans devoir en référer au Parlement. La loi ouvre en outre la voie à la mise en pratique de la nouvel-

le gestion publique, en vue de renforcer l'efficacité et la souplesse de l'administration. Des offices pourront en effet déroger à certains principes budgétaires et au plafonnement du personnel.

### Revitalisation en marche

Quinze autres textes législatifs adoptés par le Parlement en même temps que cette réforme pourront en revanche être mis en vigueur, le référendum n'ayant pas été utilisé. Il s'agit en particulier des quatre lois du programme de revitalisation: la loi sur les cartels, celle sur le marché intérieur, celle sur les entraves techniques au commerce et celle sur les hautes écoles spécialisées. La loi sur le service civil pourrait entrer en vigueur le 1er octobre prochain.

Sont également concernés les modifications des lois sur les amendes d'ordre pour les usagers de la route et trois arrêtés visant le renforcement des structures économiques régionales. /ats

● Lire ci-contre notre commentaire

## Dangereux marketing politique

Récolter des signatures pour une initiative ou un référendum peut payer. Pour réunir au plus vite les paraphes requis, des comités recourent au marketing et, aux mesures incitatives. Des méthodes que les groupes désargentés ne peuvent pas s'offrir. Doubler le nombre des signatures aggravera cette inégalité.

Un «Club des 200» a été créé dans le cadre des initiatives pour moins de dépenses militaires et pour un référendum constructif. «Celui qui aura récolté le plus grand nombre de signatures recevra un voyage gratuit à Brandebourg (ex-RDA) pour la visite d'un impressionnant programme de reconversion militaire», écrit le Parti socialiste (PS) dans son bulletin d'information d'octobre 1995.

Les autres membres du «Club des 200» qui auront réuni plus de 200 signatures pourront gagner des CD, des livres ou des places de cinéma d'une valeur totale de 600 francs, précise Stefan Boss, du Secrétariat des initiatives de paix. But de l'opération: motiver les militants. Une cinquantaine de personnes ont adhéré au club. Elles se sont engagées à récolter au moins 200 signatures en trois mois.

### Pratique courante

Récompenser sous une forme quelconque ceux qui récoltent des signatures est légal et n'a rien d'exceptionnel, ex-

plique Hans-Urs Willi, de la Chancellerie fédérale. Les comités d'initiative en confient souvent l'organisation à des professionnels du marketing. Des mesures incitatives du type «concours» peuvent également être mises sur pied. Réunir des signatures peut être considéré comme un travail, estime-t-il.

Un argument que réfute l'ancien conseiller national Laurent Rebeaud (PES/GE). Le dépôt d'une pétition doit être l'aboutissement d'un effort personnel. Une idée qui n'attire pas de citoyens prêts à consacrer de leur temps gratuitement pour la défendre n'a pas d'intérêt politique, soutient-il. Laurent Rebeaud avait déposé en 1992 une initiative parlementaire demandant de restreindre, voire d'interdire, la rétribution de ceux qui recueillent les signatures. Le débat n'est pas nouveau, tempère Hans-Urs Willi. En 1875 déjà, le quotidien bernois «Der Bund» s'était élevé contre un bureau à Genève qui offrait de s'occuper de tout référendum ou initiative contre remboursement des frais.

### Limitation des droits populaires

En fait, la commercialisation des récoltes de signatures est la «conséquence logique» des limitations apportées à l'exercice des droits populaires, avance Hans-Urs Willi. «En augmentant le nombre de signatures nécessaires à

l'appui d'une initiative et en limitant la durée de la récolte, on encourage l'opposition à s'organiser». Laurent Rebeaud partage ce sentiment. Demander davantage de signatures ne fait qu'accroître la perversité du système et l'inégalité entre les groupes de pression riches et ceux désargentés et moins bien organisés. Les premiers auront recours aux «méthodes industrielles», tandis que les autres devront redoubler d'efforts. Le projet de révision de la Constitution fédérale prévoit de faire passer de 100.000 à 200.000 le nombre de signatures pour une initiative.

Il est illusoire de vouloir surveiller les budgets des comités d'initiative, admet Laurent Rebeaud. Par contre, les signatures pourraient être recueillies dans des lieux précis, comme un stand de rue officiel ou un bureau administratif. L'ancien parlementaire Gilles Petitpierre avait déposé une motion en ce sens.

### Corruption électorale

Controversée, la commercialisation de la récolte des signatures n'en demeure pas moins légale. En revanche, la corruption électorale tombe sous le coup de la loi. Le Code pénal punit celui qui accorde ou promet un avantage en espèces ou en nature à un électeur pour l'engager à donner sa signature à l'appui d'un référendum ou d'une initiative. /ats

## Chauffage: consommation en recul

Les ventes d'huile de chauffage ont nettement baissé en Suisse en 1995. Par rapport à 1994, elles ont chuté d'environ 12% et s'établissent à 4,8 millions de tonnes. Motif: les consommateurs se sont approvisionnés en 1994, pour échapper à la TVA. En outre, les prix de vente ont baissé. Ces dix dernières années, les ventes annuelles d'huile de chauffage extralégères, de loin les plus vendues, ont évolué entre 5,2 et 6,6 millions de tonnes. Seule l'année 1989 a fait figure d'exception. Cette année-là, les ventes n'avaient pas dépassé le seuil des 5 millions de tonnes, se montant à 4,8 millions. En 1995, le même scénario s'est répété. «La baisse par rapport à 1994 se situe entre 10 et 12%», a indiqué à l'ATS le directeur de l'Union pétrolière (UP) Rolf Hartl.

Selon Rolf Hartl, ce recul massif des ventes s'explique principalement par l'introduction de la TVA au début de l'année 1995. A moyen et long terme, les experts s'attendent à des ventes stables, voire légèrement à la baisse. L'assainissement des anciens chauffages, les maisons toujours mieux isolées et la concurrence de plus en plus vive que représente le gaz vont faire baisser la consommation de mazout. /ats



MAZOUT - Les consommateurs ont fait des réserves en 94 pour éviter de payer la TVA. archives

## Assassinat dans un taxi: deux suspects appréhendés

La police a appréhendé deux jeunes gens suspectés d'être mêlés à l'assassinat d'un chauffeur de taxi de 37 ans il y a une semaine à Gretzenbach (SO). Ce sont des renseignements fournis par la population qui ont permis l'arrestation de ces jeunes de la région, ont indiqué hier le juge d'instruction et la police cantonale soleuroise.

Le chauffeur de taxi a été abattu avec une arme de poing dans son taxi mardi soir dernier à Gretzenbach. Le calibre de la munition utilisée est de type 45 ACP. La victime avait réussi à s'extraire du véhicule avant de s'effondrer à proximité. De la monnaie et un billet de 100 francs furent découverts près du corps. Au fond du taxi, la police a retrouvé des gants d'homme, en cuir brun, qui n'appartenaient pas à la victime. Une bourse noire appartenant au chauffeur a disparu. Les enquêteurs ne connaissent pas le montant de la somme dérobée. Ils ne savent pas non plus s'il s'agit d'un pur crime crapuleux.

La police en appelle à la collaboration de la population. Elle aimerait savoir ce qui s'est passé mardi dernier peu avant 20h30. Elle cherche aussi à savoir à qui appartiennent les gants trouvés dans le véhicule et où se trouve le portemonnaie disparu. /ap







**TRÈFLE À QUATRE**

**Les gagnants:**

**Sport-Toto**

Aucun avec 13 points: jackpot 257.483 Fr. 15  
 5 avec 12 points: 11.600 Fr. 50  
 95 avec 11 points: 457 Fr. 90  
 965 avec 10 points: 45 Fr. 10  
 Somme approximative au premier rang du prochain concours: 400.000 Fr.

**Toto-X**

Aucun avec 6 numéros: jackpot 496.320 Fr. 65  
 Aucun avec 5 nos + compl: jackpot 8015 Fr. 79  
 29 avec 5 numéros: 1382 Fr.  
 913 avec 4 numéros: 43 Fr. 90  
 14.009 avec 3 numéros: 3 Fr.  
 Somme approximative au premier rang du prochain concours: 520.000 Fr.

**Loterie suisse à numéros**

1 avec 6 numéros: 1.299.526 Fr. 90  
 4 avec 5 nos + compl.: 104.886 Fr. 40  
 119 avec 5 numéros: 10.920 Fr. 40  
 6776 avec 4 numéros: 50 Fr.  
 139.676 avec 3 numéros: 6 Fr.  
 Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1.100.000 Fr.

**Joker**

Aucun avec 6 chiffres: jackpot 397.494 Fr. 90  
 4 avec 5 chiffres: 10.000 Fr.  
 41 avec 4 chiffres: 1000 Fr.  
 519 avec 3 chiffres: 100 Fr.  
 5218 avec 2 chiffres: 10 Fr.  
 Somme approximative au premier rang du prochain concours: 800.000 Fr.

**Banco Jass**

7, 10, valet et dame de coeur; dame, roi et as de trèfle; 10 et roi de carreau; 7, 9 et dame de pique

■ **PROXÉNÉTISME** – Une boîte de nuit de Nothwil (LU) soupçonnée d'inciter ses danseuses étrangères à se prostituer a fermé ses portes le 1er décembre 1995. Le gouvernement cantonal a publié hier sa réponse à une question du parlement. A la demande du parquet de district de Zurich, une enquête avait été ouverte fin mai. /ats

**SUPERCANON IRAKIEN / Cadres de Von Roll et d'Uldry sur la sellette**

**Procès ouvert à Lausanne**

**L**e procès dans l'affaire du «supercanon» irakien s'est ouvert hier devant la Cour pénale fédérale à Lausanne. L'ex-directeur général de Von Roll, deux autres cadres du groupe et le directeur de la société vaudoise Uldry SA répondent d'infraction à la loi sur le matériel de guerre. Interrogés hier après-midi par la Cour, les quatre accusés ont clamé leur innocence.

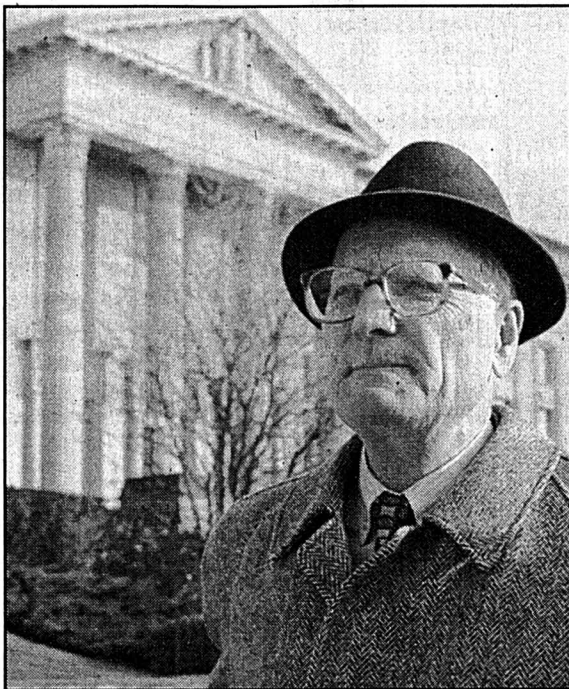
Ce procès – premier du genre depuis le procès Buehrle en 1970 à se dérouler devant la Cour pénale fédérale – devrait durer au moins trois semaines. Il s'est ouvert pratiquement jour pour jour cinq ans après le déclenchement de la guerre du Golfe qui avait mis en lumière le rôle des industries occidentales dans le réarmement de l'Irak.

**Violation consciente de la loi**

Dans son acte d'accusation, le représentant du procureur général de la Confédération reproche au quatre accusés d'avoir conclu et en partie rempli entre 1988 et 1990 des contrats avec l'Irak pour la livraison de pièces destinées au supercanon que voulait réaliser Saddam Hussein. Ils sont tous accusés d'avoir violé consciemment la loi fédérale sur le matériel de guerre.

Il reproche en particulier à l'ancien patron de Von Roll Heinz W. Frech, qui a pris sa retraite en 1994, d'avoir laissé la fabrication et les livraisons à l'Irak se dérouler. Les deux autres cadres du groupe de Gerlafingen sont accusés d'avoir participé activement à la production des pièces par Von Roll SA à Berne et à leur livraison. Quant à Antonio Perez, directeur d'Uldry SA – société notamment active dans le commerce des aciers spéciaux – il a activement soutenu les livraisons de Von Roll, notamment en exerçant une activité d'intermédiaire, selon l'acte d'accusation.

L'accusation s'appuie sur des indices, en particulier les fausses déclarations qui



**HEINZ W. FRECH** – «Je ne me sens pas coupable et ne suis pas coupable», a déclaré l'ancien directeur général de Von Roll.

auraient été faites à la demande du client comme quoi la livraison consistait en pièces pour presses à forger. De plus, après la grande publicité ayant entouré le projet de supercanon irakien, Von Roll a négligé de procéder à des éclaircissements internes. Enfin, aucune nouvelle appréciation de la situation n'a été faite même après les saisies opérées en Angleterre et à Francfort.

L'acte d'accusation évoque aussi le cadre de l'affaire, remontant à la guerre entre l'Irak et l'Iran: l'expert canadien en armes et munitions Gerald Bull a établi contact avec les dirigeants irakiens, lesquels l'ont chargé du projet de construction d'un supercanon, d'un mètre de calibre et de 150 mètres de longueur. Les entreprises et les collaborateurs de Bull ont alors noué des contacts avec différentes sociétés européennes, une de leurs adresses étant Uldry SA. C'est par son intermédiaire que Von

Roll SA à Berne a conclu plusieurs contrats avec le ministère irakien compétent concernant un modèle de supercanon, le supercanon lui-même et un canon de 350 mm dérivé de ce dernier, précise l'acte d'accusation.

Les événements se sont précipités au printemps 1990. Le 22 mars, Gerald Bull est assassiné à Bruxelles. En avril, plusieurs livraisons destinées à l'Irak sont saisies en Grande-Bretagne. Le 14 avril, la presse suisse publie des articles sur le supercanon, mais Von Roll poursuit toutefois ses livraisons à l'Irak, souligne l'accusation. Le 26 avril, la douane allemande saisit à Francfort une caisse de Von Roll contenant un dispositif de serrage de boulons. Enfin, le 10 mai, Von Roll tente de passer en douane une autre expédition très volumineuse. Elle est aussai saisie cinq jours plus tard.

**Les accusés nient toute culpabilité**

Hier, l'avocat de l'ancien patron de Von Roll a demandé en vain à la Cour de renvoyer l'acte d'accusation qu'il estimait insuffisant et usant d'artifices juridiques pour étayer les accusations. La Cour a ensuite entendu personnellement les accusés. Ceux-ci ont clamé leur innocence. «Je ne me sens pas coupable et ne suis pas coupable», a déclaré Heinz W. Frech. Il a notamment affirmé ne pas avoir eu connaissance du premier contrat de novembre 1988. Quant à la saisie opérée à Francfort, il ne l'a apprise qu'avec retard car il se trouvait en voyage d'affaires.

Les deux autres cadres du groupe ont expliqué qu'ils avaient toujours pensé que les pièces étaient destinées à des presses à forger, comme l'avaient dit le client irakien. Enfin, le directeur d'Uldry SA a expliqué qu'il pensait que l'affaire conclue était en rapport avec la pétrochimie. Dès l'été 1989, toutes les tractations se sont faites directement entre l'Irak et Von Roll, a-t-il ajouté. /ap

**RHÔNE-RHIN**

■ **MARCHÉ INTERNATIONAL** – Pour la quatrième fois, les chambres de commerce et de l'industrie de la région bâloise organisent un marché franco-germano-suisse de l'entreprise. Il aura lieu le 28 mai prochain à Moutier (BE), a indiqué hier la Chambre du commerce de Bâle. /ats

■ **PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES** – Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Suisse devrait se limiter à 0,4% en 1995, contre 0,6% annoncé en automne dernier, indique hier le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Pour l'année en cours, le KOF prédit désormais une hausse de 1%, contre 1,5% précédemment. /ats

■ **VITICULTURE VALAISANNE** – La coopérative vinicole Proviens, à Sion, le plus important producteur suisse de vins, veut miser sur les cépages valaisans. Dans une brochure adressée à ses vignerons, elle leur recommande de planter des cépages traditionnels. L'augmentation de la proportion de spécialités se fera selon toute vraisemblance aux dépens du chasselas. /ats

■ **CANTON SINISTRÉ** – Avec un taux de 8,1% en décembre 1995, le chômage n'a jamais été aussi élevé au Tessin depuis janvier 1937. Les districts de Locarno et Lugano sont les plus touchés, indique le bulletin mensuel de l'Office du travail du département finances et économie. /ats

■ **LICENCIEMENTS À SCHLIEREN** – Schlatter, spécialisée dans les équipements de soudure, supprime 90 emplois au siège de Schlieren (ZH). Trente licenciements seront prononcés dès ce mois-ci. Le groupe zurichois table sur une perte de 2,5 millions de francs pour l'exercice 1995. /ats

■ **PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN** – Le Parti démocrate-chrétien suisse (PDC) s'est doté d'un secrétaire romand à temps partiel. Cette nouvelle fonction est occupée par Pascal Rey, actuel secrétaire du PDC fribourgeois, a indiqué le PDC dans un communiqué publié hier. Pascal Rey est âgé de 33 ans. /ats

**MONDE**

**ITALIE / Demain s'ouvre le procès de Silvio Berlusconi**

**Antonio Di Pietro en comploteur**

**De Rome: Frédérique Perron**

**L**e procès contre Silvio Berlusconi, accusé de fraude fiscale «aggravée» et de corruption dans le cadre des contrôles effectués par la brigade financière italienne auprès de son empire médiatique la Fininvest, s'ouvrira demain à Milan.

C'est en enquêtant sur cette dernière que les magistrats de l'équipe anticorruption du parquet de Milan avaient découvert que 330 millions de lire avaient été versés par la Fininvest pour éviter quelques contrôles fiscaux dans trois de ses grandes sociétés: la Mediolanum, Videotime et la maison d'édition Mondadori.

Silvio Berlusconi avait annoncé dans un premier temps qu'il n'assisterait pas à cette première audience, tout en affirmant le contraire samedi soir au cours d'une émission en direct sur la première chaîne nationale, Rai Uno. Mais il semblerait étonnant que l'ancien président du conseil ait réellement l'intention de se rendre à Milan, au vu de la situation politique actuelle. L'heure est réunies, aux pourparlers, en un mot aux rencontres et le président de la République Oscar Luigi Scalfaro vient à peine d'entamer une première tournée de consultations au plus haut niveau pour sor-

tir de la crise et surtout de l'impasse, résultat du débat politique de la semaine dernière au Parlement.

La tâche des magistrats s'annonce difficile, car le dernier scandale qui vient d'éclater risque fort d'entraver le chemin des procureurs. Leur ancien collègue Antonio Di Pietro, le magistrat vedette de l'équipe anticorruption, qui avait démissionné en décembre 94 au terme d'un long réquisitoire prononcé dans le cadre de l'une des affaires de l'opération «Mains propres», fait depuis deux jours la une des journaux italiens.

**Un plan bien ficelé**

Déjà accusé de concussion et d'abus de pouvoir dans l'exercice de ses fonctions, l'ancien petit juge aurait mis au point un plan bien ficelé visant à «corriger» les institutions italiennes. C'est dans un article rapportant le contenu des procès-verbaux des premiers interrogatoires de ce dernier que le quotidien «Il Giornale», lequel appartient au frère de Silvio Berlusconi, Paolo, a été en première page les «désirs cachés» de Di Pietro.

Ce dernier se promettait de «porter à terme les enquêtes sur la brigade financière, de recueillir des preuves essentielles sur le groupe Berlusconi, de démissionner

de la magistrature pour entrer dans les services secrets». Et encore: «de reconstruire et renouveler la classe politique au pouvoir, de promulguer de nouvelles lois, de créer de nouveaux partis politiques pour enfin porter l'opération à terme en révélant au monde entier l'existence et l'œuvre de l'équipe «Mains propres».

En somme, une république des juges. L'espace de quelques lignes, reprises par l'ensemble de la presse écrite et audiovisuelle, le lecteur se retrouve au cœur d'un polar digne de John Le Carré. Rien ne manque: les téléphones branchés sur tables d'écoute, les révélations balancées au dernier moment et un «coup d'Etat» annoncé.

L'ampleur d'un tel scandale a suscité un certain émoi au sein de la classe politique. Forza Italia, qui avait proposé le portefeuille de l'Intérieur à l'ancien magistrat sous le gouvernement Berlusconi, prend position en demandant une enquête approfondie sur «le parti transversal» de l'équipe «Mains propres», tandis que le PDS évoque l'affaire du «Watergate» et s'indigne.

Il y aurait de quoi rire si une telle affaire ne survenait au moment où l'Italie traverse une période difficile.

♦ F. P.

**VIENNE / Une sexagénaire avoue cinq meurtres**

**Grand-mère poison**

**U**ne Autrichienne de 64 ans, soupçonnée d'une série de meurtres par empoisonnement, a déjà avoué avoir provoqué la mort de cinq personnes, quatre hommes et une femme, a annoncé hier la police. Les enquêteurs soupçonnent cependant que le nombre de ses victimes est susceptible de s'accroître au fur et à mesure que l'enquête progresse.

Placée en détention préventive depuis samedi après son arrestation jeudi à Vienne, la sexagénaire a admis au cours de l'interrogatoire avoir assassiné depuis 1981 quatre hommes, dont son mari, et sa voisine âgée de 84 ans. Sa première victime fut, en 1981, le concierge de l'immeuble où se trouve son appartement à Vienne. Elle a reconnu, selon la police, avoir «aidé» sa victime à se suicider. Les autres meurtres ont eu lieu entre 1992 et 1995, selon les aveux de l'empoisonneuse. Elle avait «soigné» ses victimes en leur administrant des médicaments contenant de l'insuline ou des substances antidépresseuses pour accélérer leur mort. Son mari est mort en août 1992 à l'âge de 52 ans des suites d'une pneumonie.

Devenue veuve, la meurtrière fait

connaissance par petites annonces d'hommes âgés et aisés souffrant de solitude. Elle leur proposait ses services de dame de compagnie, gagnait leur confiance et commençait alors à les «soigner». Elle avait ainsi rencontré deux hommes, l'un de 65 ans mort en juin 1995 et l'autre de 76 ans, décédé en novembre 1995. Sa voisine, âgée de 84 ans, également «soignée» par l'empoisonneuse, est morte dans son appartement en décembre 1992.

Le motif de ces meurtres semble clair, selon les enquêteurs: hériter de la fortune de ses victimes pour pouvoir s'adonner au plaisir des jeux de casino où elle perdait régulièrement de grosses sommes. A l'issue de l'interrogatoire, l'empoisonneuse a déclaré: «Je hais tous les hommes. Ils méritent tous la mort.» Les premiers soupçons sont apparus lors de l'autopsie de sa dernière victime, morte en novembre. A court de médicament, la meurtrière avait fait boire à son compagnon du thé mélangé à un antidépresseur. Cette mixture ayant provoqué la mort du septuagénaire à son domicile, les médecins avaient demandé l'autopsie du cadavre. /afp

**AUTRICHE / Nouvelle coalition en vue**

**Débat sur la neutralité**

**U**n débat de fond sur la stratégie en matière de sécurité a été ouvert en Autriche entre le parti social-démocrate SPÖ et le parti conservateur ÖVP. Ils négocient depuis vendredi la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale.

De profondes divergences persistent entre les deux partis sur la neutralité du pays: les sociaux-démocrates souhaitent la préserver et les conservateurs la considèrent comme caduque. Les uns et les autres souhaitent cependant l'insertion de l'Autriche dans un système de sécurité

européenne, qui sera à l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvrira fin mars à Turin.

Le chef de l'ÖVP Wolfgang Schuessel a insisté, à la veille de l'ouverture des négociations avec le SPÖ, sur «une clarification» de la position social-démocrate et a dénoncé l'absence de stratégie globale en matière de sécurité. Il a rappelé que Vienne s'est engagée lors de son entrée dans l'Union européenne à respecter toutes les dispositions du traité de Maastricht, y compris celles concernant la politique de sécurité commune. /afp

**Neuchâtelois arrêté à Vérone**

A la suite d'une longue enquête menée conjointement par plusieurs polices cantonales, dont celles de Neuchâtel et Vaud, et par la police italienne, quatre personnes ont été arrêtées vendredi dans un hôtel de Vérone, en Italie. Parmi elles figure un Neuchâtelois «bien connu de la police», selon le communiqué diffusé hier par le juge d'instruction des Montagnes, Carla Amodio. La police a mis la main sur de la drogue et des matières explosives.

Les quatre personnes arrêtées à Vérone, où a été saisi près d'un kilo de cocaïne, sont deux Hollandais, un Italien et un Neuchâtelois. Selon la police contactée hier, il s'agit d'un homme de 59 ans déjà connu pour des braquages et trafics de stupéfiants. Il était détenu au pénitencier de Bochuz jusqu'au début 1995. Comme il s'agissait d'un revenant, l'opération le concernant avait le nom de code «Aieul». Comme l'un des hommes arrêtés était domicilié dans le

canton, la justice neuchâteloise a été appelée à collaborer durant le week-end par la police italienne. Le juge d'instruction Carla Amodio explique ainsi que des documents ont été saisis lors d'une perquisition au Val-de-Ruz. Elle précise aussi qu'une opération menée à Renan (BE) a permis la découverte de grenades, détonateurs et autres explosifs.

L'enquête sur le plan international se poursuit et d'autres arrestations ne sont pas exclues. /comm-axb-cg





**POUR FR. 25.- PAR MOIS, AVEC ACCÈS À NEUCHÂTEL**

**OFFRE EXCEPTIONNELLE**

Le journal **L'EXPRESS**

propose à ses lecteurs un accès à un prix super avantageux:

**Fr. 50.- pour 3 mois**  
(entreprises exclues)

**VOUS devez avoir:**

- 1 ordinateur personnel
- 1 ligne téléphonique
- 1 modem 14.4000 ou 28.800 bits/sec

**VOUS obtiendrez:**

des liaisons avec Hong-Kong, Los Angeles ou Pékin au tarif de la communication téléphonique de votre domicile à Neuchâtel.

**Adresse de l'installation**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_  
NP, localité \_\_\_\_\_  
Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-Mail désiré (4-8 caractères): \_\_\_\_\_ Expl: jdupont  
Mot de passe (4-8 caractères): \_\_\_\_\_ Expl: abcdup

**Type de système**

- PC/Windows 3.xx
- PC/OS/2 Warp
- PC/Windows 95
- Macintosh

**Abonnement**

- Offre spéciale **L'EXPRESS** 3 mois = Fr. 50.-
- Fr. 250.- par an Sans frais d'inscription

Abonnement incluant le logiciel d'installation, une boîte aux lettres E-mail, la navigation illimitée sur le WWW

Pour vous inscrire (à détacher et à renvoyer à Arcantel SA, Jaquet-Droz 1, 2007 Neuchâtel, fax 038/205 751)

**GASTRONOMIE**

**EL MEXICANO**  
VOTRE RESTAURANT MEXICAIN EN GARE DE NEUCHÂTEL

Nachos, Tacos, Burros Enchiladas, Tortillas Fajitas, Chimichangas Margaritas  
Tout ce qu'il faut pour un repas mexicain en bonne compagnie!  
Pour réserver tél. 25 48 53

**PAELLA VALENCIANA**  
du 17 au 28 janvier 96

Mariages: offre spéciale  
Carnotzet-bar ouvert de 18 h à 3 h

**AVIS DIVERS**

Assistance Technique en Informatique et Electronique

**ATIE INFORMATIQUE**

Service compris !!

**PENTIUM 90 Multimédia**

Mini Tower - 256 K cache  
PROCESSEUR Intel - CHIPS TRITON  
8Mb RAM 70ns (maxi 128Mb)  
850Mb disque dur E-IDE  
Ecran 14" couleur NI/LR 1024x768  
Clavier, souris, tapis.  
&  
Carte son Creative SB 16  
CD\_ROM x4  
Hauts-parleurs 2 x 100 Watts

**2'290.-**

Promenade Noire 6 Tél.: +41 38 253.264  
CH-2000 Neuchâtel Fax.: +41 38 213.189

**Economisez!**  
Votre assurance-maladie dès Fr. 132.- par mois

Tél. au (038) 21 29 30, le matin. 267182-110

**FONDUES moitié-moitié**  
Fr. 15.-  
**Chinoise**  
Fr. 25.- à discrétion

Fbg du Lac 27  
Tél. 038/25 03 47  
Ouvert le dimanche

**GRAPHOSAX**  
Analyses diverses.

Graphologie, mains, visage, tarots.

Tél. 038/41 27 60 (7h - 9h). 138611-110

**M. Diallo**  
médium, dons héréditaires, résout problèmes, empêchements de dormir. Retour immédiat de l'être aimé en quelques jours. Paiement après résultats. Travail efficace, rapide. 266853-110

Téléphone (0033) ou (023) 50 20 32 23.

**AVIS DIVERS**

**ASTROLOGIE-CONSULTATION**  
Ecoute - Soutien - Conseil

**156 87 22**  
Fr. 2.13/min. 267025-110

Prêts personnels Agence  
H. Minary  
Tél. 039/23 01 77  
8 h à 20 h 30  
Intérêts dès 12,75% pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 12,75% total des frais de Fr. 332.80 par année (indications légales selon l'art. 3, lettre 1 de la LCO)

264923-110

**Cabinet sérieux VOYANCE ASTROLOGIE**

**156 88 71**  
Fr. 2.13/min. 195419-110

**SCHMIDT**

**SOLDES DU 16 AU 31 JANVIER**

Cuisines et salles de bains d'exposition jusqu'à 50% de rabais sur les meubles

**PROFITEZ!**

ASR SA  
Rue des Parcs 46  
2002 Neuchâtel  
Tél. 038 21 47 60  
Fax 038 21 47 60

**COMPARER = ÉCONOMISER**

235231-110

Livraison directe de la fabrique chez vous

Achetez vos appareils ménagers **TOUTES MARQUES** et grâce au système de vente directe bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32%. Nos appareils n'ont jamais été exposés.

Livraison **GRATUITE**  
Installation par nos soins.  
**MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS**

**32%** Electro-Service  
Tél. (038) 45 13 33 le matin

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN Berger E.

**Le parfum si délicat**  
des amandiers en fleurs sous le ciel éternellement bleu de

**MAJORQUE**

Hôtels situés directement au bord de la mer  
Piscines couvertes d'eau de mer  
Randonnées accompagnées

Départ: 4.2.96 - GVE/ZRH/BSL

**Fr. 545.-**

1 sem. PC - Hôtel Perla

Demandez le catalogue!

universal 075 / 231 11 88  
ou Marterey 5, 1005 Lausanne - 021 / 320 60 71

**ÉCOLE NEUCHÂTELOISE DE NURSES 2400 LE LOCLE**

Les examens d'admission pour la volée 1996-1998 auront lieu au printemps 1996 (rentrée septembre).

**DÉLAI** pour le dépôt des candidatures: 8 mars 1996.

Tous les renseignements concernant les conditions d'admission, le programme et le coût de la formation peuvent être obtenus à la Direction de l'ENN, Hôtel-de-Ville 3, 2400 Le Locle, tél. 039 31 1600.

**Banque Cantonale Neuchâteloise**

Votre partenaire et conseiller en matière de placements

**INDICES**

|                     |         |         |
|---------------------|---------|---------|
| Zürich, SMI         | 3297.6  | 3234.1  |
| Zürich, SPI         | 2142.   | 2109.14 |
| New-York, DJI       | 5068.71 | 5043.78 |
| Tokio, Nikkei       | 20287.4 |         |
| Paris, CAC 40       | 1907.59 | 1922.09 |
| Frankfurt, DAX      | 2359.05 |         |
| Londres, FT-SE100   | 3657.3  | 3662.7  |
| Londres, Gold Mines | 193.5   |         |
| Amsterdam, AEX      | 501.65  |         |
| Hongkong, Hang Seng | 10540.  | 10635.5 |
| Singapore Indices   | 2402.02 | 2413.59 |

**Taux de référence**

Emprunt Confédération 3.83

**BOURSE SUISSE**

|                        |        |       |
|------------------------|--------|-------|
| Adia Interim           | 188.   | 186.  |
| Affichage Société gén. | 530.   | 515.  |
| Agie holding SA n.     | 81.    | 81.   |
| Aluisse Holding p.     | 923.   |       |
| Ares-Sarona p.         | 810.   | 814.  |
| Ascom Holding          | 1240.  | 1235. |
| Atel n.                | 870.   | 850.  |
| Attisholz n.           | 601.   | 586.  |
| BBC n20                | 277.   | 275.  |
| BBC p.                 | 1410.  | 1410. |
| Baer Holding p.        | 1290.  | 1275. |
| Baloise n.             | 2450.  | 2440. |
| Biber n.               | 20.    | 20.25 |
| Bobst p.               | 1840.  |       |
| Cementia p.            | 505.   |       |
| Ciba-Geigy n.          | 1005.  | 993.  |
| Ciba-Geigy p.          | 1002.  | 985.  |
| Ciment Portland        | 6700.  |       |
| Cortaillod p.          | 390.   | 390.  |
| C.O.S. p.              | 14.5   | 14.5  |
| Credit Suisse Hold. n. | 117.75 | 115.  |
| Crossair p.            | 530.   |       |
| Danzas n.              | 1300.  |       |
| Dätwyler               | 2280.  | 2250. |
| El. Laufenbourg        | 221.   | 221.  |
| Elektrowatt            | 430.   | 416.  |
| Ems-Chemie p.          | 5380.  | 5250. |
| Feldschlössen          | 3000.  |       |
| Forbo n.               | 2300.  |       |
| Fortuna n.             | 487.   | 485.  |
| Fortuna n.             | 1050.  | 1040. |
| Galenica n.            | 370.   | 365.  |
| Georg Fischer          | 1545.  | 1520. |
| Globus n.              | 735.   | 720.  |
| Haldengut p.           | 880.   |       |
| Helvetia n.            | 585.   | 580.  |
| Hero                   | 555.   | 560.  |
| Hilti b.               | 910.   | 910.  |
| Holderbank             | 872.   | 855.  |
| Interdiscount p.       | 98.    | 91.   |
| Jelmoli                | 525.   | 525.  |
| Keramik Holding p.     | 810.   | 790.  |
| Landys & Gyr           | 945.   | 945.  |
| Lem                    | 410.   |       |
| Logitech n.            | 115.   | 115.  |
| Maag Holding p.        | 1075.  |       |
| Merck                  | 83.    |       |
| Merkur                 | 264.   | 260.  |
| Mikron n.              | 115.   | 114.  |
| Motor-Colombus         | 2220.  | 2200. |
| Mövenpick              | 425.   | 420.  |
| Zellweger              | 1240.  | 1220. |
| Zschokke n.            | 390.   | 375.  |
| Zürich Cie ass. n.     | 337.   | 323.  |

**SWISS M. INDEX (INDICE GENERAL)** 3234.1

**DOW JONES (INDUSTRIES AMERICAINES)** 5043.78

**CERTIFICATS SUISSES**

**NEW-YORK**

|                  |        |        |
|------------------|--------|--------|
| Alcan            | 33.95  | 34.    |
| AMR              | 82.75  |        |
| ATT              | 76.    | 76.25  |
| Alcoa            | 60.    |        |
| Atl. Richfield   | 132.5  | 132.   |
| Boeing           | 90.75  | 90.75  |
| Broken Hill      | 16.4   | 16.3   |
| Chrysler         | 61.5   | 61.25  |
| Citicorp         | 72.75  | 73.75  |
| Coca Cola        | 85.75  | 85.    |
| Dow Chem         | 82.25  | 82.5   |
| Du Pont          | 83.25  | 82.75  |
| Exxon            | 93.5   | 92.75  |
| Ford             | 32.75  |        |
| Genelec          | 81.5   |        |
| General Motors   | 56.75  | 57.25  |
| Gillette         | 61.5   | 61.25  |
| I.T.T.           | 128.   |        |
| IBM              | 101.75 | 100.75 |
| Mac Donald's     | 51.5   | 52.    |
| Mobil            | 130.5  | 127.75 |
| Pepsico          | 64.    | 65.75  |
| Philip Morris    | 102.5  | 105.   |
| WMX Technologies | 34.3   | 34.15  |
| Westinghouse USD | 17.875 | 18.    |

**LONDRES**

|                    |      |      |
|--------------------|------|------|
| Amgold             | 112. | 106. |
| Bowater            | 7.25 |      |
| British Petroleum  | 9.5  | 9.5  |
| Grand Metropolitan | 7.3  |      |

**FRANCFORT**

|                       |       |       |
|-----------------------|-------|-------|
| Allianz AG Holding n. | 2322. | 2329. |
| Basf AG               | 277.  | 280.  |
| Bayer AG              | 334.  | 334.  |

**TOKYO**

|              |       |      |
|--------------|-------|------|
| Canon (JPY)  | 2010. |      |
| NEC          | 14.1  | 14.1 |
| Nomura (JPY) | 2270. |      |
| Sony         | 71.5  | 71.5 |
| Toshiba      | 9.2   | 9.2  |

**FONDS PLACEMENT OBLIG**

|                   |          |
|-------------------|----------|
| Swissca Bond SFR  | 101.1    |
| Swissca Bond INTL | 88.15    |
| Swissca Bond AUD  | 1153.5   |
| Swissca Bond CAD  | 1141.42  |
| Swissca Bond CHF  | 1083.39  |
| Swissca Bond DEM  | 1108.39  |
| Swissca Bond FRF  | 5574.44  |
| Swissca Bond GBP  | 1123.51  |
| Swissca Bond ITL  | 1071300. |
| Swissca Bond NLG  | 1107.74  |
| Swissca Bond USD  | 1074.25  |
| Swissca Bond XEU  | 1198.65  |

**FONDS PLACEMENT ACTIONS**

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Swissca Switzerland   | 131.6  |
| Swissca Europe        | 91.35  |
| Swissca Small Caps    | 135.   |
| Swissca America       | 119.9  |
| Swissca Asia          | 102.   |
| Swissca France        | 97.5   |
| Swissca Germany       | 125.9  |
| Swissca Great-Britain | 130.05 |

**DEVICES**

|                  |        |        |
|------------------|--------|--------|
| Etats-Unis 1 USD | 1.1505 | 1.1795 |
| Allemagne 100 DM | 79.75  | 81.35  |
| Angleterre 1 GBP | 1.779  | 1.824  |
| Japon 100 JPY    | 1.0925 | 1.1205 |
| Canada 1 CAD     | 0.8435 | 0.865  |
| Hollande 100 NLG | 71.2   | 72.65  |
| Italie 100 ITL   | 0.0731 | 0.075  |

**BILLETTS**

|                  |       |       |
|------------------|-------|-------|
| Etats-Unis 1 USD | 1.12  | 1.21  |
| Allemagne 100 DM | 79.35 | 81.85 |
| France 100 FRF   | 22.9  | 24.2  |
| Italie 100 ITL   | 0.07  | 0.078 |
| Angleterre 1 GBP | 1.72  | 1.87  |
| Espagne 100 ESP  | 0.92  | 1.02  |
| Portugal 100 PTE | 0.73  | 0.83  |
| Hollande 100 NLG | 69.95 | 73.95 |
| Belgique 100 BEF | 3.79  | 4.04  |
| Suède 100 SEK    | 16.8  | 18.55 |
| Canada 1 CAD     | 0.81  | 0.9   |
| Japon 100 JPY    | 1.055 | 1.155 |

**PIECES**

|                       |       |        |
|-----------------------|-------|--------|
| (CHF 10) Vreneli      | 89.95 | 140.   |
| (FR 20) Vreneli       | 83.95 | 94.    |
| (FF 20) Napoléon      | 84.95 | 92.    |
| (RD 1) Kruger Rand    | 458.5 | 467.1  |
| (USD 20) Double Eagle | 470.7 | 537.45 |

**OR-ARGENT**

|               |        |        |
|---------------|--------|--------|
| Or USD/Oz     | 394.   | 397.   |
| Or FS/Kg      | 14700. | 14950. |
| Argent USD/Oz | 5.3    | 5.5    |
| Argent FR/Kg  | 198.51 | 206.18 |

**CONVENTION OR**

|             |             |
|-------------|-------------|
| plage       | Fr. 15000.- |
| achat       | Fr. 14630.- |
| base argent | Fr. 250.-   |



DAGHESTAN/ Alors que les premiers bilans sont contradictoires, la polémique fait rage à Moscou

# L'armée russe a donné l'assaut

**A**u moins douze otages retenus par le commando tchéchène à Pervomaïskaïa (Daghestan) et une quarantaine de combattants russes et indépendantistes ont été tués hier au cours des assauts des forces russes. A Moscou, le choix de la manière forte par Boris Eltsine soulève la polémique au sein de la classe politique.

Douze otages auraient été exécutés hier par le commando indépendantiste, selon les autorités russes. Les Tchétchènes, de leur côté, affirment que quinze otages ont été tués dans les combats de la matinée, selon un porte-parole indépendantiste. Les autorités russes annonçaient par ailleurs en début de soirée la libération de neuf otages. Cette information n'a cependant pas pu être confirmée de source indépendante.

Le bilan des combats était également contradictoire selon les sources. Les indépendantistes affirmaient que 34 soldats russes et sept combattants tchéchènes avaient été tués. Côté russe, on admettait quatre morts et quatorze blessés, pour 60 indépendantistes tués.

Les affrontements continuaient en début de soirée et le commando, retranché dans des maisons et des bâtiments du village, résistait toujours. Toutefois, selon le service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB), des soldats ont pu prendre position dans Pervomaïskaïa.

Les forces russes ont lancé un premier



PERVOMAÏSKAÏA - Un blindé russe prend position.

assaut dans la matinée. L'attaque a été lancée à la fois par des hélicoptères tirant des roquettes et par l'artillerie russe. Cet assaut, particulièrement intensif, a duré plus d'une heure. Il a été suivi d'une deuxième attaque à la mi-journée. Un troisième assaut aurait eu lieu à la tombée de la nuit.

Emmenés par Salman Radouïev, les combattants tchéchènes sont retranchés depuis mercredi dernier avec leur otages dans Pervomaïskaïa. Ils ont été bloqués

dans ce village par les forces russes alors qu'ils tentaient de regagner la Tchétchénie après une prise d'otages dans un hôpital de Kizlyar.

## «Punir les terroristes»

A Moscou, le président russe Boris Eltsine a affirmé que l'opération militaire devait être terminée «dans la journée». Le chef d'Etat a ajouté que les terroristes «doivent être punis et le terrorisme doit

être éradiqué de la terre tchéchène». Après s'être volontairement tenu en retrait depuis le début de la crise, Boris Eltsine avait affirmé dimanche contrôler personnellement la situation.

Le président russe a également nommé à la tête de l'administration du Kremlin l'ancien ministre des nationalités Nikolai Egorov, partisan de la manière forte dans le Caucase. Ce dernier avait été révoqué en juin par Boris Eltsine qui lui reprochait d'avoir mal géré une précédente prise d'otages par les rebelles tchéchènes dans le Sud de la Russie.

## Polémique

Cette décision et le recours à la force ont déclenché une polémique au sein de la classe politique russe. Les libéraux de Yabloko ont l'intention de déposer une motion de censure contre le gouvernement à la Douma. Le Parti communiste a publié une déclaration dans laquelle il demande «à toutes les forces patriotiques de se regrouper pour obtenir le départ de ceux qui nous ont apporté la guerre et sont incapables d'y mettre fin».

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est déclaré prêt à intervenir avec une équipe renforcée de dix personnes dans l'affaire de la prise d'otages. L'accès au village de Pervomaïskaïa lui a été cependant jusqu'ici refusé, selon un porte-parole de l'organisation. /ats-afp-reuter

## Grèce: Papandrèou abandonne le pouvoir

**L**e premier ministre grec Andréas Papandrèou, 76 ans et hospitalisé depuis plus de deux mois, a décidé hier d'abandonner ses fonctions. Il a demandé à son parti d'élire un nouveau chef de gouvernement.

Fils d'une des plus grandes figures de la politique grecque de ce siècle, Georges Papandrèou, Andréas Papandrèou est né le 5 février 1919 sur l'île de Chios, à l'est de la mer Egée. Après avoir milité dans un groupuscule trotskiste pendant la dictature de Ioannis Metaxas (1936-40), il s'exila aux Etats-Unis en 1939, en adoptant la nationalité et y fait sa vie pendant 20 ans, menant une brillante carrière universitaire d'économiste.

Andréas Papandrèou rentre au pays quand son père est élu premier ministre en 1964 et 1965, et est nommé deux fois ministre à des postes économiques. Il doit cependant reprendre le chemin de l'exil après le coup d'Etat des colonels, en 1967, et un bref emprisonnement. Réfugié en Suède, puis au Canada, il fonde en 1968 le «Mouvement panhellénique de Libération» (PAK), qui prône le radicalisme dans la résistance à la junte.

## Premier dirigeant socialiste

Le retour de la démocratie en 1974 marque l'entrée en fanfare de Papandrèou sur la scène politique: il crée le 3 septembre 1974 le «Mouvement socialiste panhellénique» (Pasok), en fait en 1977 le premier parti d'opposition et remporte haut la main les élections d'octobre 1981, devenant le premier dirigeant socialiste de l'histoire du pays. Réélu en 1985, le premier ministre achève son second mandat, déconsidéré en Grèce comme à l'étranger par une série de scandales, et les attaques que lui valent sa liaison avec une hôtesse de l'air, Dimitra Liani, de 35 ans plus jeune que lui. Il l'épousera en juillet 1989.

Papandrèou est absous en 1992 des accusations de corruption qui lui avaient valu d'être déféré devant une cour spéciale. De retour au pouvoir en 1993, il se fait le champion de l'intransigeance nationaliste et de la «défense de l'Hellénisme et de l'Orthodoxie». /afp-reuter



**■ SUISSE-UKRAINE** - Flavio Cotti a rencontré hier à Kiev son homologue ukrainien Gennadi Udowenko dans le cadre d'un voyage de deux jours en Ukraine et en Moldavie. Les deux ministres des Affaires étrangères ont signé un accord sur l'aide financière de la Suisse pour la modernisation des installations hydro-électriques ukrainiennes. /ats-dpa

**■ NATIONS UNIES** - Le secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali a souhaité hier la mise en place d'une «taxe internationale» sur les billets d'avion. Cette mesure permettrait d'assurer l'indépendance financière de son organisation, en proie à une crise financière sans précédent. /afp

**■ GEORGE BUSH** - La guerre du Golfe semble avoir laissé un goût amer à George Bush. Dans une interview télévisée diffusée aujourd'hui, l'ancien président américain reconnaît avoir sous-estimé la capacité de Saddam Hussein à se maintenir au pouvoir et regrette de ne pas avoir fait davantage pour provoquer sa chute. /ap

**■ EXTRÉMISTES JUIFS** - Le chef de la police israélienne, le commandant Assaf Hefetz, a exprimé dimanche la crainte que des membres d'un petit groupe d'extrémistes religieux juifs ne commettent des attentats. Ils chercheraient à obtenir la libération de leur rabbin. «Nous avons des informations sur des préparatifs d'attentats contre des bâtiments publics, voire des personnalités et nous avons découvert des stocks d'armes», a déclaré le chef de la police à la télévision. /afp

**■ CORSE** - Le premier ministre français Alain Juppé recevra aujourd'hui à 17h à l'Hôtel Matignon tous les élus corses, a annoncé le service de presse du premier ministre sans préciser la nature exacte de cette rencontre. La rencontre aura lieu en présence du ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré. /ap

**■ ALGÉRIE** - Une voiture piégée a explosé dimanche soir vers 19h près d'un hôtel de Blida, à 50 km au sud d'Alger. Selon les services de sécurité, l'explosion a fait cinq morts et 25 blessés, parmi lesquels deux enfants âgés de 18 mois. /ap

## Allemagne: violents heurts à Berlin

**D**es dizaines de milliers de personnes ont défilé dimanche à Berlin devant les tombes de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. Des heurts violents ont marqué les cérémonies de ce 77<sup>e</sup> anniversaire des révolutionnaires qui dirigèrent l'insurrection spartakiste.

A la fin des célébrations, au moins 21 policiers ont été blessés et quatorze personnes interpellées dans des affrontements imputés à des extrémistes de gauche, a indiqué la police. Un décompte officiel des blessés du côté des extrémistes n'a pas été communiqué. Mais une organisation de gauche faisait état d'une quinzaine de blessés dans leurs rangs.

Le parti communiste rénové (PDS), organisateur des cérémonies, a dénoncé dans un communiqué «toutes les tentatives de criminaliser l'hommage traditionnel à Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht et de le détourner de ses fins». Auparavant, ils avaient été 75.000 selon la police, 100.000 selon le PDS, venus de toute l'Allemagne, à défilé toute la journée dans le cimetière Friedrichsfelde du quartier de Lichtenberg devant les sépultures des deux figures emblématiques de la révolte spartakiste, tuées dans la répression du mouvement en 1919. /afp

## Procès en suspens

Le procès d'Egon Krenz, dernier numéro un de la RDA, a repris à zéro hier à Berlin pour être aussitôt suspendu jusqu'à jeudi. Cinq autres responsables du régime communiste comparaissent en outre pour les tirs contre des fugitifs est-allemands qui tentaient de passer à l'Ouest.

Les débats ont été suspendus jusqu'à jeudi après deux heures d'audience, à la demande de l'avocat d'Egon Krenz. Celui-ci a estimé que les tirs mortels du mur de Berlin et de la frontière interallemande n'étaient pas répréhensibles au moment des faits. En conséquence, ni le droit de la RDA, ni le droit international ne contredisaient cette pratique, a fait valoir le défenseur.

Lors des négociations pour la réunification, un représentant du chancelier allemand Helmut Kohl avait assuré qu'une fois les deux Etats allemands réunis, un système ne pourrait pas juger l'autre, a affirmé pour sa part Egon Krenz.

Ouvert une première fois le 13 novembre 1995, le procès avait dû être interrompu trois semaines plus tard en raison de l'état de santé d'un des accusés. /afp

BOSNIE/ Sarajevo refuse de libérer les prisonniers serbo-bosniaques

# Coup dur pour la paix

**L**e gouvernement bosniaque a refusé hier de libérer des centaines de prisonniers serbo-bosniaques, anéantissant les efforts du Comité international de la Croix-Rouge. Le CICR s'efforce d'obtenir la remise en liberté de toutes les personnes capturées de part et d'autre pendant le conflit.

«Il s'agissait d'une mesure importante destinée à rétablir la confiance mutuelle, a regretté le délégué Jacques de Maio. Le gouvernement bosniaque avait refusé la semaine dernière de signer le programme mis au point par le CICR, expliquant que les Serbo-Bosniaques n'avaient pas fourni les renseignements demandés sur le sort de milliers de Musulmans disparus.

Le comité s'attendait toutefois à ce que Sarajevo libère ses propres prisonniers, conformément au plan de paix de Dayton qui prévoyait que ce serait chose faite d'ici vendredi. Mais le gouvernement de Sarajevo a répondu qu'il ne comprenait pas que l'organisation humanitaire ait pu s'attendre à ce qu'il obtienne.

## Briser le cercle vicieux

«Le CICR veut briser le cercle vicieux des marchandages, estime le chef de la délégation de l'organisation à Sarajevo, Beat Schweizer. Il est très important que cette première échéance fonctionne, constituant le premier signe visible que la paix arrive vraiment, a-t-il ajouté. Si l'échéance du 19 janvier n'est pas respectée, le comité soumettra son rapport aux parties concernées ainsi qu'à la force multinationale de l'Otan (Ifor), a annoncé le délégué du CICR. Les parties qui auront refusé d'appliquer les accords

connaîtront alors de très fortes pressions, a-t-il indiqué.

Le différend qui oppose l'organisation internationale aux autorités bosniaques provient de son refus de faire l'amalgame entre la question des personnes disparues et celle des prisonniers. Pour le gouvernement bosniaque, le problème des disparus est particulièrement sensible car il concerne des milliers de personnes.

Il est directement lié aux vagues d'épuration ethnique pratiquées par les Serbes en Krajina (Croatie) ainsi que dans l'enclave musulmane de Srebrenica, à l'est de la Bosnie. Les Serbo-Bosniaques

n'ont offert de relâcher que 200 personnes alors que 24.000 Musulmans sont portés disparus, selon le représentant du comité bosniaque chargé de superviser l'échange de prisonniers.

«Pour 1000 personnes qui habitaient en Krajina nous avons des preuves qu'elles croupissent dans des prisons serbes, a déclaré le responsable bosniaque. Les 2500 détenus qui restent ont été capturés vivants en quittant Srebrenica. Nous continuerons, pour obtenir ces libérations, à engager des négociations bilatérales avec les Serbes que cela plaise ou non au CICR, a-t-il ajouté. /reuter-afp

## Trois millions de mines

Le déminage de la zone démilitarisée à Sarajevo ne sera pas achevé le 19 janvier comme prévu par l'accord de Dayton, constituant ainsi un premier accroc au plan de paix. L'Ifor arrivera «dans le meilleur des cas» à 80 % de déminage. Un million de mines - trois millions sur l'ensemble de la Bosnie - ont été posées à Sarajevo durant la guerre.

Plusieurs militaires de la force multinationale de l'Otan (Ifor), dont les estimations concordent avec celles d'officiers serbes et bosniaques, ont admis, hier à Sarajevo, que l'application complète du calendrier de Dayton sur le déminage est impossible. Selon le calendrier établi à Dayton, les mines doivent être marquées, détruites ou déplacées des zones démilitarisées avant le 19 janvier.

Les mines et les pièges foisonnent encore dans les zones de combats et elles n'ont toujours pas été marquées, détruites ou déplacées. D'innombrables appartements sur la ligne de front ont été «piégés» et le terrain est jonché d'explosifs les plus variés. Les lignes de confrontation sont truffées de mines de tous types dont la présence n'est pas signalée.

Le quotidien bosniaque Oslobodenje estimait hier à sept millions le nombre de mines actives sur le sol bosniaque. Oslobodenje, citant un expert bosniaque, soutient qu'il faudra 20 à 30 ans pour nettoyer le pays. En 1992 les mines «ont été posées de manière anarchique et aujourd'hui plus personne n'est capable de les localiser», selon le journal. /afp

MINES ANTIPERSONNEL/ Reprise de la conférence internationale

# La Suisse milite pour l'interdiction

**L**e débat sur les mines antipersonnel a été relancé hier à Genève. A l'ouverture de la Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de certaines armes classiques, la Suisse a créé l'événement. Elle s'est prononcée pour une interdiction totale des mines antipersonnel.

«La présente conférence offre aux Etats une occasion exceptionnelle de faire un pas déterminant dans leur lutte contre le fléau des mines antipersonnel, a déclaré l'ambassadeur suisse Lucius Cafilisch. Il a ajouté: la délégation suisse propose que les mines antipersonnel soient interdites de manière absolue par la voie conventionnelle. La Suisse est prête à tout mettre

en œuvre pour qu'une telle Convention voie le jour dans les meilleurs délais, a affirmé le représentant suisse, juste après l'ouverture des débats.

La Suisse est ainsi devenue hier le 21<sup>e</sup> Etat à se prononcer pour une interdiction totale des mines antipersonnel. Lors de la précédente réunion, à Vienne, du 25 septembre au 13 octobre, les gouvernements n'étaient pas parvenus à s'entendre sur une révision du protocole relatif aux mines. Les représentants des 55 Etats parties de la Convention ont jusqu'à vendre pour progresser sur ce dossier particulièrement complexe.

Lucius Cafilisch a rappelé que le Département militaire fédéral (DMF) a décidé, le 24 novembre, de renoncer à la

possession et à l'emploi des mines antipersonnel. La Suisse n'engagera pas, par déclenchement automatique, des systèmes d'armes comprenant des charges à éclat. A l'avenir, de tels systèmes ne pourront être actionnés que par un observateur.

La Campagne suisse contre les mines antipersonnel s'est réjouie de la décision de Berne. «Il s'agit d'un acte tout à fait positif», a déclaré en son nom Pierre Harrison.

Dans un message délivré hier, le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a demandé pour sa part aux Etats d'agir en faveur «de nouveaux progrès vers l'objectif ultime de l'élimination totale des mines terrestres antipersonnel». /ats







● **Basketball:**  
dommage pour Uni

Page 13

● **Volleyball:** l'exploit  
de Val-de-Travers

Page 13

## FOOTBALL

## Equipe nationale

Des nouveaux,  
dont  
Jeanneret

Artur Jorge n'aura pas la possibilité de prendre l'exacte mesure de l'équipe nationale helvétique lors du camp d'entraînement qui aura lieu à Dubaï (Emirats arabes unis) du 22 au 28 janvier. Le successeur de Roy Hodgson est privé, pour ce premier contact, de sept titulaires de base (Hottiger, Henchoz, Ohrel, Sforza, A. Sutter, Knup, Chapuisat) sans compter d'autres internationaux chevronnés, comme Grassi et Bickel, eux aussi retenus à l'étranger par leur club.

Le Portugais doit également composer avec les forfaits de quatre internationaux de Grasshopper, tous annoncés blessés, Zuberbühler, Vogel, Subiat et Thüler, ainsi que le Lucernois Wolf.

Ce stage offrira à Artur Jorge des enseignements à long terme avec la présence de plusieurs jeunes, dont l'objectif est davantage la Coupe du monde 98 que le tour final de l'Euro 96. Mazzarelli, qui intéresse la Fiorentina, Lonfat, longtemps blessé l'an dernier, le duo serbette Sesa/Weiler: tous rêvent tous de réussir le saut des Espoirs à l'équipe A.

Le buteur du FC Zurich Urs Güntensperger (28 ans) est le principal bénéficiaire de l'absence en attaque de plusieurs mercenaires. Avec le Séduois Bonvin, Turkyilmaz sera la seule valeur confirmée au sein du compartiment offensif. Le joueur de Grasshopper Alexandre Comisetti tentera de faire oublier Alain Sutter au poste de demi extérieur gauche.

En défense, le Xamaxien Sébastien Jeanneret (22 ans) est à juste titre retenu pour ce voyage aux Emirats. Il s'est mis particulièrement en évidence lors de la première partie du championnat. Il bénéficiera des conseils d'Alain Geiger, toujours fidèle au poste.

## La sélection

**Gardiens:** Marco Pascolo (Servette/29 ans/33 sélections). Stefan Lehmann (Sion/32/6). Stefan Huber (Bâle/29/11).

**Défenseurs:** Sébastien Jeanneret (Neuchâtel Xamax/22/0). Dominique Herr (Sion/30/51). Alain Geiger (Grasshopper/35/110). Yvan Quentin (Sion/25/23). Raphaël Wicky (Sion/18/0). Ramon Vega (GC/24/6). Marco Walker (Bâle/25/1).

**Demis et attaquants:** Marcel Koller (GC/35/49). Johann Lonfat (Sion/22/0). Giuseppe Mazzarelli (Zurich/23/1). René Weiler (Servette/22/0). Sébastien Fournier (Sion/24/10). Alexandre Comisetti (GC/22/0). Murat Yakin (GC/21/2). Daniel Tarone (Zurich/20/0). David Sesa (Servette/22/0). Christophe Bonvin (Sion/30/40). Urs Güntensperger (Zurich/28/0). Kubilay Turkyilmaz (GC/28/47). De piquet: Sven Christ (Aarau/22/0). Harald Gämperle (GC/27/4). Christian Colombo (Lugano/27/4). Philipp Walker (Lugano/28/13). Dario Zuffi (Bâle/31/17). /si

## «Belle récompense!»

Premier Neuchâtelois à être retenu depuis Philippe Perret, Sébastien Jeanneret était à la fois ravi et conscient que cette sélection n'était qu'une première étape:

«C'est une belle récompense, je suis amplement satisfait, a-t-il confié. Mais il ne faut pas que j'en reste là. Il y a des absents, des blessés, tant mieux pour moi, mais le fait que je sois sélectionné maintenant ne signifie rien pour le futur.»

Le citoyen de La Chaux-du-Milieu - qui a fait partie des sélections des moins de 17 et des moins de 18 ans, mais jamais des moins de 21 - enchaînera deux camps d'entraînement: après les Emirats, il rejoindra ses coéquipiers de Xamax dans le Midi de la France.

«Cela me fera un long camp de dix jours, mais cela ne me pose pas de problème. Etre avec l'équipe nationale, c'est motivant. /sdx

TENNIS/ Open d'Australie: premier tour facile pour les Suisses. Hingis et Hlasek en forme

## Un départ en fanfare

Parti hier après-midi de Melbourne pour Genève, Marc Rosset n'a pas pu assister aux grands débuts de Martina Hingis, sa partenaire de la Hopman Cup de Perth, sur le Central de Flinders Park, théâtre des Internationaux d'Australie. La Saint-Galloise n'est restée que 44 minutes sur le court pour se défaire de la Canadienne Jana Nejedly (WTA 107). Le matin, Jakob Hlasek (ATP 43) avait été tout aussi expéditif devant le Belge Dick Norman (ATP 116). Victorieux 6-4 6-1 6-1 en 74 minutes, Kuba sera opposé à Michael Chang (No 5) lors du deuxième tour qui se déroulera demain.

«Je me réjouis de l'affronter. Même si cela fait plus de quatre ans que je ne l'ai plus battu, je crois à mes chances. L'an dernier, j'ai perdu deux fois contre lui. J'avais commis l'erreur, je crois, d'attaquer beaucoup trop. Mercredi, je vais tenter de nouvelles choses sur le plan tactique. Mais je sais combien il est redoutable. Contre lui, il faut souvent armer deux coups gagnants pour faire le point, tellement il est rapide, confiait Hlasek.

Contre Dick Norman, ce géant belge de 2 m 04 qui s'était révélé l'an dernier à Wimbledon en éliminant Stefan Edberg, Hlasek a affronté un joueur qui évolue dans un tout autre registre que Chang. En commettant 43 fautes directes, le Belge n'avait rien d'un métronome.

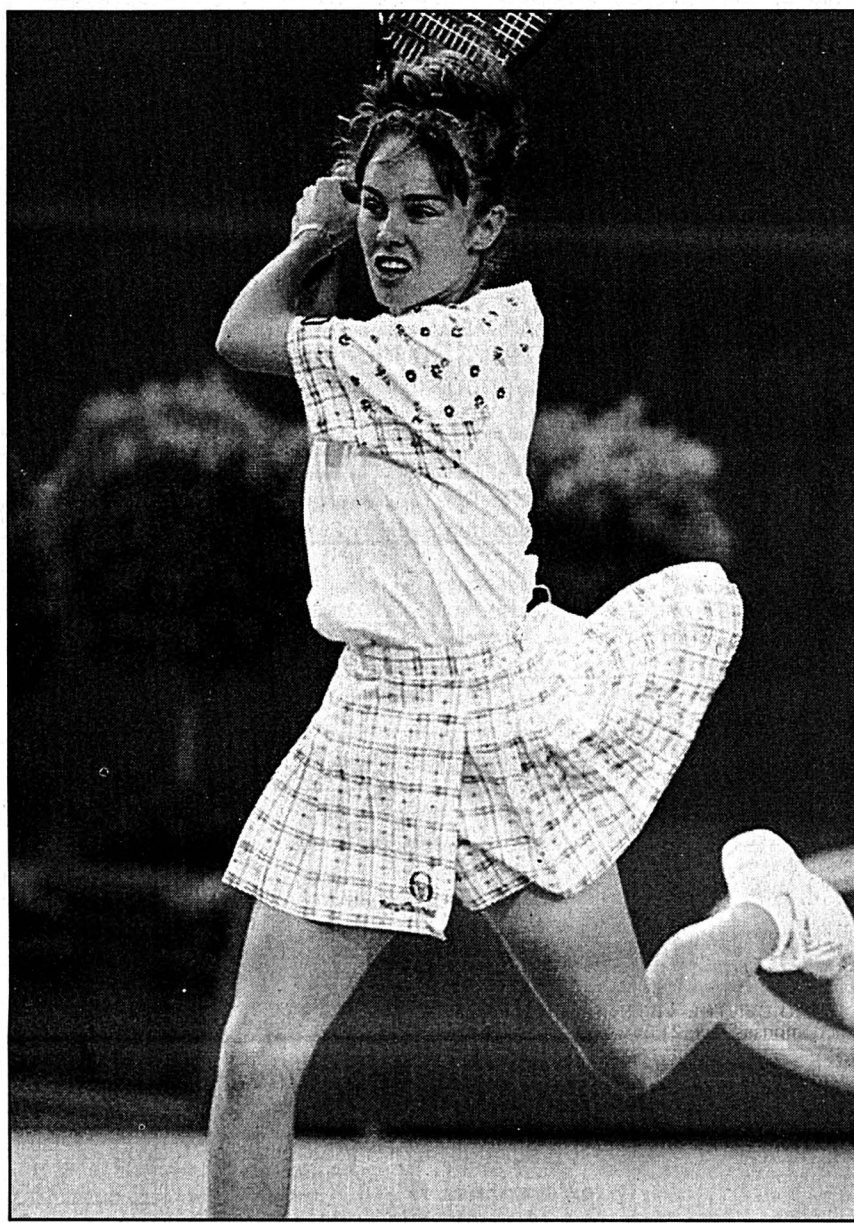
«Dès que j'ai trouvé le bon timing au retour, il s'est très vite découragé, soulignait Hlasek. Ce match ne comporte que des côtés positifs: j'ai, je crois, très bien joué. Et j'ai surtout gagné un match cette année. La confiance est à nouveau là.

Michael Chang, également, a rendu une copie parfaite dans ce premier tour. L'Américain a battu le Tchèque David Rikl, tombeur de... Hlasek la semaine dernière à Auckland, 6-2 6-1 6-2 en une heure et demie.

## Martina se promène

Malgré un service défaillant (seulement 40% de premières balles), Martina Hingis s'est proménée lors de ce premier tour. Comme pour Hlasek, il est vrai que l'opposition n'était pas trop relevée. Avec ses 37 fautes directes, Jana Nejedly n'a pas posé le moindre problème à la Saint-Galloise.

«J'aime bien gagner des matches faciles, lançait Martina à sa sortie du court.



MARTINA HINGIS - Sa tâche au deuxième tour sera plus difficile.

keystone-afp

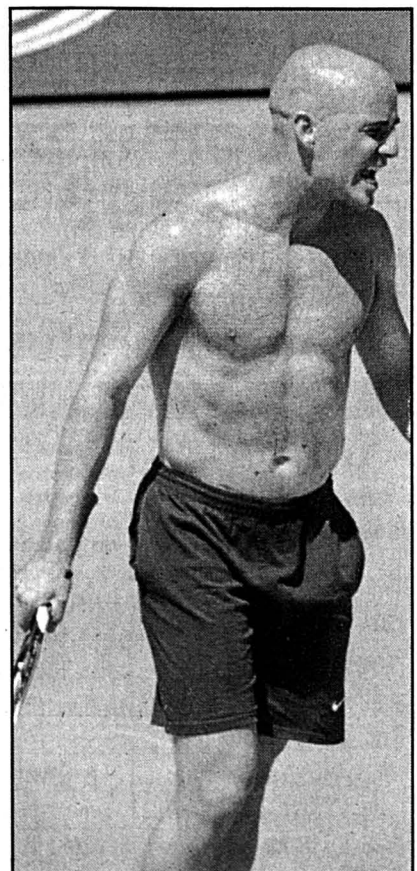
La Suisse n'aura pas la tâche aussi aisée au deuxième tour. Que ce soit l'Autrichienne Barbara Paulus (WTA 23) ou la Lettonne Larissa Neiland (WTA 87), sa prochaine adversaire présentera d'autres arguments que Nejedly.

«On verra bien. Mais j'ai confiance. Par rapport à l'an dernier, j'ai gagné en

expérience. Et mes victoires à Perth prouvent que je suis en forme, souligne-t-elle.

Dans ce tournoi féminin, une surprise a été enregistrée hier avec la défaite de Natalia Zvereva, tête de série No 12, face à l'Israélienne Anna Smashnova. /si

## Agassi revient de loin



ANDRE AGASSI - Il a dû lutter ferme pour finalement s'imposer en cinq sets.

keystone-afp

Blessé à un genou (il était tombé la veille au soir dans les escaliers de son hôtel), Andre Agassi revient vraiment de loin à Melbourne. Sur le Central de Flinders Park, le No 1 mondial a dû lutter pendant trois heures et 18 minutes face à un qualifié, l'Argentin Gaston Etlis (ATP 133), pour assurer sa place au deuxième tour. Agassi s'est imposé en cinq sets, 3-6 7-6 (7-2) 4-6 7-6 (7-5) 6-3, après avoir été à deux reprises dans le quatrième set à deux points de la défaite!

«C'est assez déconcertant la manière avec laquelle il a fini par se battre lui-même...»

A sa sortie du court, le «Kid» de Las Vegas n'avait rien perdu de sa lucidité.

«Contre un joueur un peu plus expérimenté, je perdais cet après-midi. C'est certain, poursuivait-il.

En commettant trois erreurs impardonnables au moment de servir pour le gain du match à 5-3 dans le quatrième set, l'Argentin offrait un sursis inespéré à Agassi. Et dans le jeu décisif, Etlis craquait à nouveau lorsqu'il servait à 5-3.

Agassi a vraiment été méconnaissable sur ce Central où, l'an dernier, il avait réalisé un véritable festival. Incapable de se déplacer correctement, il fut une proie bien trop docile pour le joueur de Buenos Aires qui livrait hier le premier match de sa carrière dans un tour-

noi du Grand Chelem. Malgré le recours à de la glace, à des anti-inflammatoires et la pose d'un bandage imposant, l'Américain était vraiment diminué.

«Je ne pouvais pas me déplacer comme d'habitude. Quand le score était de 30-0 ou de 40-0 pour lui, je ne jouais pas les points pour m'économiser. Dans cette situation, il convient de faire preuve d'un certain discernement.

Malgré ses rebondissements, cette rencontre fut vraiment d'un niveau bien médiocre.

«J'aurais payé 500 dollars pour ne pas avoir à suivre ce match, avouait ainsi Brad Gilbert, le coach d'Agassi.

Après avoir évité la mésaventure d'être le premier tenant du titre d'un tournoi du Grand Chelem à s'incliner d'entrée contre un qualifié, Andre Agassi veut toujours croire en son étoile.

«J'ai deux jours pour soigner mon genou. Mercredi, cela ira beaucoup mieux, affirme-t-il.

Au deuxième tour, l'Américain sera opposé à son compatriote Vince Spadea (ATP 94). Lors de cette journée initiale, une autre tête de série a dû aller à la limite des cinq sets. Classé No 9, le Sud-Africain Wayne Ferreira s'est imposé 6-2 6-1 3-6 3-6 7-5 devant l'Américain Jonathan Stark. Décevant lors de la Hopman Cup de Perth, l'ancien vainqueur des Swiss Indoors aura bien toutes les peines du monde à justifier son rang à Melbourne. /si



## Impératif

POCHON - Fleurier (photo) et Young Sprinters jouent ce soir en Valais. Pour assurer leur avenir en lère ligue, il leur faudrait des points.

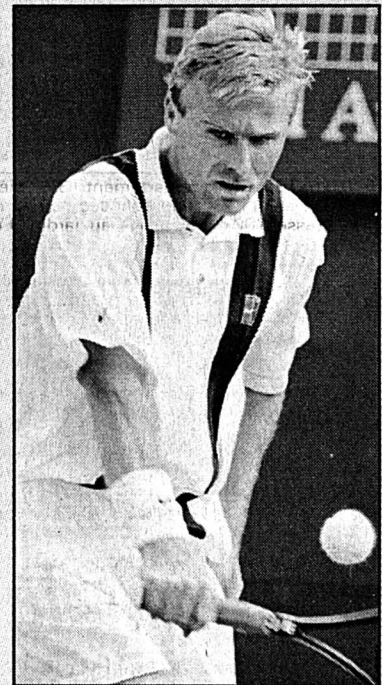
pir-E

Page 11

## Les résultats

**Simple messieurs, 1er tour:** Hlasek (S) bat Norman (Be) 6-4 6-1 6-1; Chang (EU/5) bat Rikl (Tch) 6-2 6-1 6-2; Tarango (EU) bat Kilderry (Aus) 6-2 6-2 6-4; Raoux (Fr) bat Norman (Su) 6-3 7-6 (7-2) 6-1; Courier (EU/8) bat Van Herck (Be) 7-5 7-6 (7-1) 6-4; Ferreira (AFS/9) bat Stark (EU) 6-2 6-1 3-6 3-6 7-5; Tillstroem (Su) bat Krickstein (EU) 6-4 6-4 1-6 5-7 6-2; Kafelnikov (Rus/6) bat Santoro (Fr) 6-1 6-1 7-5; Tebutt (Aus) bat Steeb (All) 6-3 3-6 6-1 6-4; Agassi (EU/2) bat Etlis (Arg) 3-6 7-6 (7-2) 4-6 7-6 (7-5) 6-3; Larsson (Su) bat Lapentti (Equ) 6-7 (1-7) 6-3 7-6 (7-3) 6-3; Kulti (Su) bat Gaudenzi (It) 5-7 7-6 (7-4) 6-4 6-2; Voinea (Rou) bat Roux (Fra) 7-6 (8-6) 6-7 (2-7) 6-3 6-1 7-5; Elwood (Aus) bat Delaître (Fra) 6-4 6-2 6-1.

**Simple dames, 1er tour:** A. Sanchez (Esp/3) bat B. Reinstadler (Aut) 6-2 6-2; G. Sabatini (Arg/6) bat Sh. Stafford (EU) 6-0 6-1; N. Sawamatsu (Jap/15) bat C. Cristea (Rou) 4-6 6-2 6-1; M. Hingis (S) bat J. Nejedly (Can) 6-1 6-1; Ch. Rubin (EU/13) bat R. McQuillan (Aus) 4-6 6-3 6-2; A. Smashnova (Isr) bat N. Zvereva (Blr) 6-2 4-6 7-5. /si



JAKOB HLAASEK - Il n'a connu aucune difficulté à venir à bout du Belge Norman.

keystone-afp

## ATP/WTA

**Classement ATP au 15 janvier:** 1. (1 semaine précédente) Sampras (EU) 4842; 2. (2) Agassi (EU) 4765; 3. (3) Muster (Aut) 4474; 4. (4) Becker (All) 3325; 5. (5) Chang (EU) 3211; 6. (6) Kafelnikov (Rus) 2660; 7. (7) Enqvist (Su) 2352; 8. (8) Courier (EU) 2339; 9. (9) Ferreira (AFS) 2144; 10. (10) Ivanisevic (Cro) 1999; 11. (12) Brugera (Esp) 1666; 12. (11) Krajicek (Hol) 1658; 13. (13) Stich (All) 1653; 14. (17) Martin (EU) 1452; 15. (14) Boetsch (Fr) 1408; 16. (15) Rosset (S) 1391; 17. (16) Medvedev (Ukr) 1380; 18. (19) Schaller (Aut) 1256; 19. (22) Larsson (Su) 1182; 20. (18) Haarhuis (Hol) 1182. **Puis les autres Suisses:** 43. (37) Hlasek 842; 288. (289) Strambini 107; 295. (296) Manta 104; 298. (300) Mohr 103; 330. (332) Frieden 89; 387. (388) Della Piana 70; 391. (392) Heuberger 69.

**Classement WTA au 15 janvier:** 1. (1) S. Graf (All) 337,074; 1. (1) M. Seles (EU); 2. (2) C. Martinez (Esp) 255,6026; 3. (3) A. Sanchez (Esp) 228,7721; 4. (4) M. Pierce (Fr) 159,8320; 5. (5) K. Date (Jap) 154,7648; 6. (6) M. Maleeva (Bul) 149,0457; 7. (7) G. Sabatini (Arg) 137,0366; 8. (8) I. Majoli (Cro) 135,3165; 9. (9) A. Huber (All) 129,6438; 10. (10) M.-J. Fernandez (EU) 124,6899. **Puis:** 20. (19) M. Hingis (S) 57,8929; 144. (146) P. Schnyder 9,5679; 168. (174) E. Zardo 8,4063; 354. (358) G. Dondit 2,4176. /si



234976-113

**SOLDES MONSTRES**

JUSQU'À **-50%**


Robes, tailleurs, impers, vestes, jupes, tricots, chemisiers, tuniques, ensembles.  
**TOUTES TAILLES**

**cliza** 9, fbg de l'Hôpital - Neuchâtel - Tél. (038) 25 29 29

**Citroën Evasion**

**ABS et double airbag gratuits.** (sauf séries spéciales)

À partir de Fr. 32'600.-



Citroën Evasion: chez votre agent

**Bevaix**  
 Apollo Neuchâtel SA  
 Route de Neuchâtel  
 Tél. 038 46 12 12

|                      |   |  |
|----------------------|---|--|
| <b>Boudevilliers</b> | Centre Automobile, Willy Christinat       | Tél. 038 57 24 54                        |
| <b>Cortailod</b>     | Garage Francis Zeder                      | Chemin des Pales 2<br>Tél. 038 42 10 60  |
| <b>Le Landeron</b>   | Garage Claudé Fracchetti                  | Rue de Soleure 8<br>Tél. 038 51 23 24    |
| <b>Fleurier</b>      | Garage Claude Hotz                        | Rue de l'Industrie<br>Tél. 038 61 29 22  |
| <b>St-Blaise</b>     | Garage du Lac, Crescia SA                 | Rue de Neuchâtel 25<br>Tél. 038 33 21 88 |
| <b>Valangin</b>      | Garage de la Station, Martin Lautenbacher | Tél. 038 57 22 77                        |
| <b>Peseux</b>        | Garage Central, Maurice Ducommun          | Grand-Rue 5<br>Tél. 038 31 12 74         |

118-700298 / ROC

**VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.**

FOURRURES & CUIRS DEPUIS 1890

**AU TIGRE ROYAL**

**SOLDES**

FOURRURES, MICRO-FIBRES, AGNEAU RETOURNÉ :

de **20%** à **50%**



235195-110

CLAUDE MONNIER & FILS AU TIGRE ROYAL  
 HÔPITAL 6. 2000 NEUCHÂTEL

**INFORMATIQUE**

**Pentium 120 Multimedia**  
 RAM 8 Mb - HDD 540 Mb  
 CD-ROM 4x carte son HP  
 Complet avec moniteur souris  
 Fr. 1'990.- complet

MidiLab SA Rue J-L Pourtales 4  
 2000 Neuchâtel tel 038 / 21 36 10

235371-110

**ACTION**

235400-110

**Filets de perche petits surgelés séparément**  
 1 kg Fr. 22.- le kg  
 3 kg Fr. 21.- le kg  
 5 kg Fr. 20.- le kg

**Filets de palée frais**  
 Fr. 17.- le kg

**Soles entières fraîches**  
 Fr. 28.- le kg

**Saumon frais**  
 entier Fr. 12.- le kg  
 en tranches Fr. 15.- le kg  
 en filets sans peau et sans arêtes Fr. 22.- le kg

**Hûtres de Bretagne Moules Bouchot**

|                   |            |
|-------------------|------------|
| CHINOISE DINDE    | 20.- le kg |
| CHINOISE AUTRUCHE | 22.- le kg |
| CHINOISE ANTILOPE | 24.- le kg |
| CHINOISE BŒUF     | 26.- le kg |

**Lehmerr SA**  
 VOLAILLES - GIBIER - POISSONS - CRUSTACÉS  
 RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (038) 25 30 92

267124-110

**«Géant, la plus grande piscine d'eau saline en Suisse.»**

(Marc Gilgen, maître d'arts martiaux, Goju Kan Berne)

PISCINES D'EAU SALINE COUVERTES ET WHIRLPOOLS (JACUZZI) EN PLEIN AIR À 35°C - GRAND SAUNA AVEC PARC - BAINS DE VAPEUR À L'EUCALYPTUS - SOLARIUM - MASSAGES - PHYSIOTHÉRAPIE - RESTAURANT. TOUS LES JOURS DE 8H00 À 22H00. SOLBAD SCHÖNBÜHL 3322 SCHÖNBÜHL/BERNE. ENTRÉES-SIMPLES OU ABONNEMENTS TÉL. 031 859 34 34.

TRAFFIC RÉGIONAL BERNE-SOLEURE OU AUTOROUTE BERNE-ZÜRICH, SORTIE SCHÖNBÜHL.

**SOLBAD 35° SCHÖNBÜHL**  
 LA PLUS GRANDE PISCINE THERMALE ET SALINE DE SUISSE

**AVIS RÉSUMÉ DE CONCOURS D'ARCHITECTURE**

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud ouvre un concours public à deux degrés pour la construction d'une

**NOUVELLE CLINIQUE À LAVEY-LES-BAINS**

Le concours s'adresse à tous les architectes des cantons suivants: Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Les conditions détaillées de participation ainsi que les documents relatifs au concours peuvent être consultés dès le 17 janvier 1996, auprès du Secrétariat des hospices cantonaux, Office des constructions, rue du Bugnon 21, 1005 Lausanne, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, ou dans l'entrée principale de l'Hôtel de Lavey-les-Bains.

Le délai de rendu des projets est fixé au 1<sup>er</sup> mai 1996.

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE**  
 Service des hospices cantonaux  
 22-371222/ROC

**L'EXPRESS**

Pour tout nouvel abonnement annuel

**Économisez Fr. 343.-**

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

**+ 1 mois gratuit**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

|                                    |           |                         |
|------------------------------------|-----------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> trimestre | Fr. 74.-  | } y compris 2% taxe TVA |
| <input type="checkbox"/> semestre  | Fr. 140.- |                         |
| <input type="checkbox"/> année     | Fr. 263.- |                         |

ou abonnement temporaire de ..... mois

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

c/o: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

N° postal: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

**A découper et à conserver**

**1000**

Veuillez me verser Fr. \_\_\_\_\_ Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. \_\_\_\_\_

038-24 63 63

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

NPA/Domicile: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**BANQUE Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur. - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

267127-110

**MULTIMEDIA**  
 CD ROM - CDI - Disquettes

**PAYOT**

vous invite à explorer cette nouvelle dimension

2, rue du Seyon  
 2000 Neuchâtel

267127-110



SPORT HANDICAP

### Neuchâteloise championne du monde

La Neuchâteloise Natacha Chevalley a remporté la médaille d'or du slalom géant pour non-voyants en compagnie de son guide Pascal Flück, à l'occasion des championnats du monde de ski pour handicapés à Lech (Aut). La Valaisanne Annelies Borra (Staldenried) a, quant à elle, enlevé la médaille d'argent dans le slalom géant catégorie «amputés au-dessus du genou». /si

FOOTBALL

### FIFA et UEFA sur la même ligne

La première véritable réunion entre la Fédération internationale (FIFA) et l'Union européenne de football (UEFA), concernant les conséquences de l'arrêt rendu le 15 décembre par la cour de justice de Luxembourg dans l'affaire Bosman, a permis de constater, à Zurich, que les deux organismes étaient «sur la même ligne».

Comme prévu, rien n'a filtré de cette séance de travail qui a regroupé au siège de la FIFA six membres des deux organismes ayant des compétences au niveau juridique: l'Écossais David Will, vice-président de la FIFA et de l'UEFA, le Suisse Michel Zen-Ruffinen, secrétaire général adjoint de la FIFA, le Français Jean Fournet-Fayard, président de la commission non amateurs de l'UEFA, Markus Studer (juriste UEFA), Flavio Battaini (juriste FIFA) et Alistar Bell, avocat de l'UEFA à Bruxelles.

«Nous avons identifié les problèmes et envisagé diverses démarches et solutions. Nous sommes sur la même ligne, a indiqué brièvement à l'issue de la réunion, Michel Zen-Ruffinen. Les termes du court communiqué publié par la FIFA à l'issue de cette réunion est d'ailleurs explicite: «Les deux organisations se sont accordées sur la marche à suivre et l'UEFA informera en conséquence les associations nationales qui lui sont affiliées.»

Souvent opposées dans un passé récent, la FIFA et l'UEFA semblent donc avoir la même philosophie sur la conduite à avoir concernant cet arrêt de la cour de Luxembourg. L'arrêt de la cour avait donné raison au joueur belge Jean-Marc Bosman, en déclarant illégaux le système des transferts des joueurs en fin de contrat en Europe et la limitation des joueurs étrangers (3 joueurs non sélectionnables dans le pays du club où ils jouent plus deux assimilés). /si

### Detari manager

Suspendu par la FIFA en tant que joueur, Lajos Detari (33 ans) va devenir manager dans son ancien club, Kispest Budapest. 61 fois international, Detari a été suspendu pour n'avoir pas respecté ses engagements contractuels avec Neuchâtel Xamax. Il a décidé de renoncer à sa carrière de joueur et de se lancer dans une nouvelle voie. /si

### Coupe d'Afrique: succès égyptien

Grâce à son buteur-vedette Ahmed El Kass, auteur de deux buts (30me/33me) et du premier doublé de la 20me phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), l'Égypte a battu l'Angola 2-1 (2-0) pour le compte du groupe A, à Johannesburg. El Kass, déjà auteur de 7 des 24 buts de l'Égypte en phase éliminatoire, avait inscrit un but en Coupe du monde en 1990 contre les Pays-Bas.

L'Angola a été handicapé par la sortie sur blessure en première mi-temps de son jeune prodige, l'attaquant Akwa (18 ans). Le but angolais a été l'œuvre de Quinzinho (77me), récemment acquis par le FC Porto, sur une action de rupture qui a pris de vitesse toute la défense égyptienne dirigée par l'ancien Neuchâtelois Hany Ramzy (Werder Brême).

**Coupe d'Afrique des nations. Groupe A. A Johannesburg:** Égypte - Angola 2-1 (2-0). - Classement: 1. Afrique du Sud 1/3 (3-0); 2. Égypte 1/3 (2-1); 3. Angola 1/0 (1-2); 4. Cameroun 1/0 (0-3). **Groupe B. A Bloemfontein:** Sierra Leone - Burkina Faso 2-1 (1-0). - Classement: 1. Sierra Leone 1/3 (2-1); 2. Zambie et Algérie 1/1 (0-0); 4. Burkina Faso 1/0 (1-2). /si

## HOCKEY SUR GLACE/ LNB: LA Chaux-de-Fonds accueille Hérissau ce soir (20h)

# Commencer le match à l'heure

Trois matches, six points: le HC La Chaux-de-Fonds a parfaitement entamé 1996. Sur le plan des résultats tout au moins. Pour la manière, en revanche, il y a encore à redire. Laurent Stehlin et ses coéquipiers ont notamment pris la fâcheuse habitude d'entrer dans le match, alors qu'il a déjà commencé depuis un tiers... Il y a une semaine, à Genève, ils ont laissé Genève Servette prendre trois longueurs d'avance avant de réagir. Samedi encore, devant leur public, ce n'est qu'après avoir piétiné vingt minutes (2-2 à la première pause) devant Olten qu'ils ont pris le large. Pour l'entraîneur Riccardo Fuhrer, il faut mettre un terme à cette tendance. Car les prochains adversaires qui attendent le HCC sont d'un autre calibre.

«Contre Genève Servette, Coire ou Olten, on peut peut-être s'en sortir en commençant de la sorte, souligne le Bernois, mais pas face à Hérissau, Langnau et Martigny, nos futurs adversaires.»

A commencer par Hérissau. La formation appenzelloise n'a jamais très bien convenu aux Neuchâtelois, qui n'ont gagné qu'un des trois matches joués jusqu'à aujourd'hui. Et qui, lors du premier rendez-vous entre les deux équipes aux Mélézes, avaient concédé le nul (4-4 le 26 septembre). Passé que tout cela? Certes. Reste que les gens des Rhodes-Extérieures sont toujours en forme. Samedi, ils se sont offert le scalp de Langnau (victoire 5-2). Et en Emmental, s'il vous plaît!



WILLY KOHLER - Le HCC est toujours invaincu en ce début de 1996.

«D'après ce que j'ai lu dans la presse bernoise, ce succès n'était pas du tout volé, précise Fuhrer, qui prend donc la phalange de McParland très au sérieux.»

«Il faudra quand même voir comment ils réagissent. Peut-être se disent-ils qu'après Langnau, ils peuvent battre La Chaux-de-Fonds sur sa patinoire. Cela peut faire naître davantage de pression dans leurs rangs.»

Quoi qu'il en soit, aux Mélézes, on est bien décidé à entrer dans la rencontre dès le premier engagement. Le «boss» a mis l'accent sur cet aspect lors des deux entraînements d'hier. Il espère

qu'aujourd'hui, le message aura passé.

Bourquin étant toujours blessé, c'est à nouveau avec seulement cinq défenseurs qu'il entamera cette première rencontre du quatrième tour. Effectif complet, en revanche, du côté des attaquants. Bozon, qui a rejoint ses camarades de l'équipe de France à Albertville pour des tests médicaux, devrait rentrer ce midi. Souhaitons que le bon air de la Savoie ait eu raison des derniers vestiges de la grippe intestinale qui s'est abattue sur lui le week-end dernier...

◇ S. Dx

## PREMIÈRE LIGUE/ Les deux clubs neuchâtelois en Valais

# Fleurier et YS pour un rachat

Les voyages ne conviennent guère aux équipes neuchâteloises de Ire ligue. Toutes deux n'ont en effet récolté que trois points au cours de leurs déplacements. Il serait temps qu'elles se montrent moins timides. Sera-ce le cas ce soir, la 19me ronde les invitant en Valais? On l'espère pour elles, d'autant que Fleurier, qui se rend à Sierre, et Young Sprinters, qui est attendu par Viège, ont tous deux un urgent besoin de points: l'équipe du Vallon pour rester du bon côté de la barre, celle du chef-lieu pour grossir son capital en vue du tour contre la relégation où tous les points acquis seront pris en compte.

«On n'est vraiment capables de jouer au hockey qu'à Fleurier, déplore Michel Lussier. Sur nos 15 points, on en a pris seulement trois à l'extérieur!», se lamente l'entraîneur des Chats qui fait un bref retour sur le match perdu (3-5) samedi à Moutier.

«Si l'on se réfère à la qualité du jeu, on aurait dû gagner mais Moutier s'est montré le plus volontaire. Sur ce plan, on a bien appris, constate un Mike Lussier qui se serait largement passé de cette leçon!»

Cette défaite contre un adversaire direct dans la lutte contre la barre fatidique a placé Fleurier dans une situation inconfortable, qui l'oblige désormais à grappiller des points en chaque circonstance. Comme ce soir, à Sierre. L'entraîneur des Val-

lonniers ne fait cependant pas de fixation sur ce match:

«Nous nous rendrons chez le leader afin de faire le mieux possible, de contenir l'adversaire et, éventuellement, créer une petite surprise. Nous devons cependant éviter des blessures. Vendredi, en effet nous irons à Yverdon pour un match de grande importance qu'il faudra gagner à tout prix. Il restera alors aux Fleurians à accueillir successivement Star Lausanne et Young Sprinters...»

Ce soir, Fleurier sera encore privé de Dubois (travail) et probablement de Bisca (dents de sagesse).

### Au travail!

La venue de Viège au Littoral constitue le meilleur souvenir de la saison pour Young Sprinters. Au match aller, en effet, l'équipe neuchâteloise s'était imposée par... 5-0! Si on n'en attend pas autant de Dessarzin et ses coéquipiers ce soir à la Littoralhalle, on ose par contre espérer qu'ils se battront avec une autre vigueur que vendredi dernier à Montchoisi. Cela ne devrait pas être difficile, à vrai dire, tant les Neuchâtelois, à quelques exceptions près, ont été déçus par leur manque d'initiative, de rage de vaincre et d'esprit collectif. Comme si le sort de l'équipe laissait certains totalement indifférents...

Ce soir, s'ils veulent récolter au moins un point, chose qui est dans leurs cordes, les gars de Jean-Blaise Matthey devront

retrouver leur organisation et leur rigueur défensive (elle implique défenseurs et attaquants), leur agressivité sur le «puck», leur dévouement aux couleurs, atouts qui ont complètement fait défaut face à Star Lausanne. Un fait est certain, les orange et noir ne peuvent en tout cas pas jouer plus mal que vendredi. C'est presque une consolation et pas encore la certitude d'un redressement. S'ils ne veulent pas passer pour des charlots, les Neuchâtelois ont intérêt à revêtir ce soir leur habit de travail, d'autant que les Viégeois, battus samedi par Yverdon, chercheront à coup sûr à effacer cet affront. Hé! oui, la bataille s'annonce rude dans le Haut-Valais. Ce n'est qu'en unissant leurs forces et leurs talents que les Neuchâtelois en sortiront sans trop de dégâts. A l'ouverture d'une lourde semaine qui les verra jouer encore deux autres matches (Ajoie jeudi et Moutier samedi), on attend une réaction.

Jean-Blaise Matthey espère pouvoir compter ce soir avec tout son monde. David Moser, qui s'est fait arracher des dents de sagesse vendredi, sera certainement de la partie, augmentant ainsi le choix de l'entraîneur qui n'est pas obligé de faire jouer ses sept défenseurs. L'attaquant Endres devrait avoir pour sa part soigné sa grippe. Le nombre ne fait pas nécessairement la force mais il crée la concurrence...

◇ F. P.

## SKI ALPIN/ Le slalom géant d'Adelboden a lieu aujourd'hui

# Von Grünigen, l'homme à battre

Michael von Grünigen tentera de poursuivre sa remarquable série en slalom géant et de prendre le large au classement de la Coupe du monde de la spécialité à l'occasion de l'épreuve qui sera courue aujourd'hui à Adelboden, où il sera presque chez lui. Il habite en effet à une vingtaine de kilomètres seulement de la charmante station de l'Oberland bernois.

MvG est monté sur les six podiums des géants cours depuis le début de la saison: trois victoires (Tignes, Vail et Park City), deux deuxième places (Alta Badia et Kranjska Gora) et une troisième (Flachau). En outre, deux de ses principaux rivaux ne seront pas au départ de cette course qui est l'une des classiques

du slalom géant: de Jean-Claude Killy à Marc Girardelli, on ne trouve que des grands noms du ski à son palmarès. L'Italien Alberto Tomba (victorieux l'an dernier) a en effet déclaré forfait pour cause de grippe, quelques heures après avoir terminé deuxième du slalom de Kitzbühel, dimanche, et le Norvégien Lasse Kjus, toujours en fête du classement général de la Coupe du monde et qui le restera quoi qu'il arrive compte tenu de son avance, doit observer deux semaines de repos après sa chute à l'entraînement, mercredi dernier, sur la Streif.

Cela ne signifie pas que von Grünigen (qui portera le dossard 6) n'aura pas de rivaux sur ce tracé naturellement vallonné, que le faible enneigement rendra

particulièrement difficile à négocier. Il devra notamment se méfier de ses compatriotes Urs Kälin (vainqueur à Flachau il y a dix jours, dossard 4) et Steve Locher (toujours placé cet hiver, dossard 1). Mais c'est sans doute de l'Autrichien Hans Knaus (dossard 7) que viendra le réel danger pour la Suisse. Depuis son succès à Alta Badia, en décembre, le skieur de Schladming a pris confiance en lui, comme l'ont confirmé son excellent résultat dans la descente de Kitzbühel et sa deuxième place au combiné, derrière son compatriote Günther Mader. /si

**Slalom géant de Coupe du monde à Adelboden.** Première manche à 10h, seconde à 13 heures.

Ligue A

|                 |    |    |   |    |         |    |
|-----------------|----|----|---|----|---------|----|
| 1. Kloten       | 27 | 16 | 4 | 7  | 82-64   | 36 |
| 2. Berne        | 27 | 15 | 4 | 8  | 98-73   | 34 |
| 3. Rapperswil   | 27 | 14 | 3 | 10 | 111-96  | 31 |
| 4. Zoug         | 27 | 14 | 2 | 11 | 108-92  | 30 |
| 5. Davos        | 27 | 11 | 6 | 10 | 108-97  | 28 |
| 6. Ambri-Piotta | 27 | 12 | 3 | 12 | 107-107 | 27 |
| 7. Lugano       | 27 | 12 | 2 | 13 | 98-86   | 26 |
| 8. Fribourg     | 27 | 10 | 6 | 11 | 88-81   | 26 |

|              |    |    |   |    |        |    |
|--------------|----|----|---|----|--------|----|
| 9. Zurich    | 27 | 12 | 1 | 14 | 89-104 | 25 |
| 10. Lausanne | 27 | 3  | 1 | 23 | 51-140 | 7  |

Ce soir, 20h: Berne - Zurich, Davos - Fribourg-Gottéron, Kloten - Lugano, Lausanne - Rapperswil, Zoug - Ambri-Piotta.

Ligue B

|                 |    |    |   |    |        |    |
|-----------------|----|----|---|----|--------|----|
| 1. Grasshopper  | 27 | 21 | 2 | 4  | 128-72 | 44 |
| 2. Chx-de-Fonds | 27 | 18 | 5 | 4  | 126-75 | 41 |
| 3. Thurgovie    | 27 | 18 | 3 | 6  | 106-67 | 39 |
| 4. Langnau      | 27 | 16 | 1 | 10 | 115-82 | 33 |
| 5. Hérissau     | 27 | 13 | 4 | 10 | 104-77 | 30 |
| 6. Martigny     | 27 | 11 | 5 | 11 | 99-113 | 27 |
| 7. GE Servette  | 27 | 7  | 2 | 18 | 69-106 | 16 |
| 8. Bienne       | 27 | 7  | 2 | 18 | 98-136 | 16 |

|           |    |   |   |    |        |    |
|-----------|----|---|---|----|--------|----|
| 9. Olten  | 27 | 4 | 5 | 18 | 72-130 | 13 |
| 10. Coire | 27 | 5 | 1 | 21 | 81-140 | 11 |

Ce soir, 20h: Thurgovie - Martigny, La Chaux-de-Fonds - Hérissau, Genève Servette - Grasshopper, Olten - Bienne. - Demain, 20h: Coire - Langnau.

Ire ligue, gr. 3

|                 |    |    |   |    |        |    |
|-----------------|----|----|---|----|--------|----|
| 1. Sierre       | 18 | 16 | 1 | 1  | 88-36  | 33 |
| 2. Ajoie        | 17 | 13 | 1 | 3  | 101-32 | 27 |
| 3. Villars      | 18 | 10 | 3 | 5  | 77-57  | 23 |
| 4. Saas Grund   | 18 | 10 | 2 | 6  | 71-52  | 22 |
| 5. HCP Fribourg | 18 | 10 | 0 | 8  | 74-75  | 20 |
| 6. Viège        | 18 | 8  | 1 | 9  | 57-67  | 17 |
| 7. Moutier      | 18 | 7  | 1 | 10 | 64-78  | 15 |
| 8. Fleurier     | 18 | 7  | 1 | 10 | 71-86  | 15 |

|                  |    |   |   |    |       |    |
|------------------|----|---|---|----|-------|----|
| 9. Yverdon       | 18 | 7 | 1 | 10 | 58-78 | 15 |
| 10. Loèche       | 18 | 5 | 1 | 12 | 59-94 | 11 |
| 11. Y. Sprinters | 17 | 3 | 2 | 12 | 52-72 | 8  |
| 12. Star Lsanne  | 18 | 2 | 4 | 12 | 47-92 | 8  |

Ce soir, 20h: Sierre - Fleurier, Viège - Young Sprinters, Ajoie - HCP Fribourg. 20h15: Yverdon - Moutier. - Demain, 20h: Star Lausanne - Villars, Loèche - Saas Grund.

P.M.U.

Aujourd'hui

Prix de Maison-Alfort, cet après-midi (15h48) à Vincennes. 5me course, attelé, 2100 m. Les partants:

1. Acapulco, J. Verbeeck
  2. Abylie du Vivier, A. Laurent
  3. Bay Century, B. Lefevre
  4. Babil, J.-P. Viel
  5. Adrienne, S. Delasalle
  6. Anouchko, F. Blandin
  7. Arca Mayor, Y. Drex
  8. Akeanos Séverois, K. Hawas
  9. Bolexis du Mouty, G. Verva
  10. Baron de Gesvres, J.-Ph. Darondel
  11. Aristote, J. Van Eeckhaute
  12. Antheor, J.-M. Bazire
  13. Alcove, Y. Abrivard
  14. Accord de Vrie, R. Baudron
  15. Arcbade de Taloney, J.-M. Monclin
  16. Arbella du Houlibet, M. Lenoir
  17. Assouan, J.-P. Dubois
  18. Attenant, J.-C. Hallais
- «L'Express» vous propose:  
1 - 2 - 4 - 8 - 6 - 7 - 16 - 17  
Le 501, 10 fr. gp  
Jeu 2 sur 4: 1 - 2

SPRINT

■ PATINAGE ARTISTIQUE - La Jurassienne bernoise Alissia Gerber a remporté le titre de championne de Suisse cadette, le week-end dernier à Tramelan. A la patinoire des Lovières, l'Imérienne a précédé la Tramelote Séverine Bourqui (2me) et la Lausannoise Olivia Dufour. Vingtième du programme court, la Landeronnaise Wendy Weber est remontée à la 17me place finale grâce à un bon programme libre (15me) pour lequel la Locloise Sabrina Hentzi (27me du programme court) n'avait pu se qualifier. E

■ TENNIS DE TABLE - Ligue C messieurs: Herzogenbuchsee - Côte Peuseux 5-5. Classement: 1. Bulle 9/16; 2. Bümpliz 9/12; 3. Belp 9/11; 4. Côte Peuseux 9/8; 5. Münchenbuchsee 9/8; 6. Thoun II 9/7; 7. Herzogenbuchsee 9/5; 8. Stalden 9/5. /si

■ ESCRIME - En se classant 3me de l'épreuve de Coupe du monde à l'épée de Tallin (Estonie), le Balois Nic Bürgin a fait un pas de plus vers la qualification pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Côté féminin, à Rio de Janeiro, la Baloise Gianna Bürki s'est classée 6me d'une autre épreuve de Coupe du monde à l'épée. /si

■ HOCKEY SUR GLACE - Olten a engagé Markus Graf (36 ans) jusqu'à la fin de la saison comme entraîneur. Prêté à Rheinfelden en qualité d'entraîneur-joueur, Graf a été rappelé au sein du club soleurois pour remplacer Paul Gagné, entraîneur par intérim depuis le début du mois de novembre, à la suite du licenciement du Russe Fedor Kanarejkin. /si



# Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

## LOTISSEMENT « Les Argilles » - Cressier OFFRE EXCEPTIONNELLE!



## VILLAS MITOYENNES

dès Fr. 470.000.-

- 5 pièces avec sous-sol excavé.
- Finitions au gré du preneur.
- Aide fédérale possible.
- Taux hypothécaire 3% garanti pendant 3 ans.
- Fonds propres minimum Fr. 40.000.-.

CONTACTEZ-NOUS AU PLUS VITE 267037-122



Pour tous renseignements:

Régis F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

A VENDRE

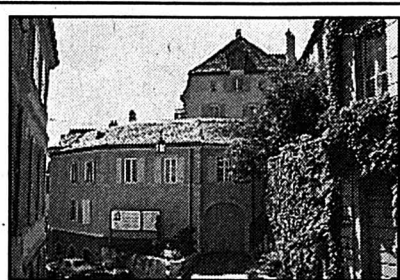
Ouest de Neuchâtel

## VILLA

A proximité du lac. 170 m<sup>2</sup> habitables, grand salon séjour avec cheminée, cuisine agencée, 2 sanitaires, 4 chambres à coucher, buanderie, garage. Place d'amarrage pour bateau dans port privé. Vue sur le lac et les Alpes. Finitions au gré de l'acheteur. Prix: Fr. 598.000.-. 235383-122

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76



A vendre à Neuchâtel, rue du Pommier dans immeuble de caractère, situation tranquille, à 200 m du centre

## magnifique appartement

de 213 m<sup>2</sup>, rénové avec finesse, 2 grandes salles d'eau, cuisine habitable fermée et très bien agencée, buanderie privée, cave et réduit, place dans le garage souterrain.

Ecrire à case postale 45, 2005 Neuchâtel. 235391-122

## RECTIFICATIF

Soirée d'information

le jeudi 18 janvier 1996 sur la

## VOILE EN MER

à 19 h 30, Hôtel Beaulac à Neuchâtel.

Vous serez informés sur toutes les possibilités de pratiquer la voile en mer: enseignement théorique, pratique, les possibilités de navigation, les permis nécessaires, etc. 235493-156

Un film vidéo servira à illustrer le thème de la soirée.

Soirée organisée par la librairie nautique LE CABESTAN à Saint-Prex (021/806 22 79) et JPB Organisation à Corselettes (037/45 34 43).

La soirée d'information prévue mardi 16 janvier à Villars-sur-Glâne n'aura pas lieu.

Centre de culture, d'information et de rencontres

club 44

64, rue de la Serre  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
Secrétariat (039) 23 45 44  
Fax (039) 23 35 83  
Restaurant-bar (039) 23 11 44

## PROGRAMME DE JANVIER

Mardi 16  
20 h 30

**ARMAND ABECASSIS:**  
Le politique et le religieux dans la tradition juive

Mardi 23  
20 h 30

**YVETTE Z'GRAGGEN:**  
Mémoire et imagination

Jeudi 25  
20 h 30

**LUCIEN LAUBIER:**  
Les oasis des fonds abyssaux

LE CLUB 44 est ouvert au public 267179-156

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

## GRAND RASSEMBLEMENT ŒCUMÉNIQUE

DIMANCHE  
21 JANVIER 1996  
à 14 h 30

SALLE ARENA

à proximité de l'aéroport de Genève.

TÉMOIGNAGES DE PRÊTRES ET PASTEURS

avec la participation de

## VASSULA

Témoin de l'Unité.

Ouverture des portes: 13 h  
Fin de la conférence: 17 h 30

Parking: Arena (P26).

ENTRÉE GRATUITE...  
PAS DE RÉSERVATION.

267029-156

## 14e Salon international des véhicules utilitaires Genève, 12-21 janvier 1996 Palxpo

### • Transports routiers: indispensables!

• Un rendez-vous important pour vous! plus de 300 exposants présentent des véhicules, équipements, accessoires et en nouveauté la manutention et le stockage.

### • Le programme d'exposition:

• Châssis et véhicules pour le transport de marchandises • Carrosseries de véhicules utilitaires, remorques, dispositifs spéciaux à monter sur des véhicules ou sur des châssis de véhicules utilitaires • Appareils de manutention et de transbordement pour véhicules utilitaires • Châssis de véhicules pour le transport de personnes • Véhicules pour le transport de personnes • Accessoires, pièces détachées et équipements de garage pour véhicules utilitaires • Fournisseurs • Logistique • Presse spécialisée • Associations et assurances

### • Country music avec John Brack & Band dans les restaurants de Palxpo.

### 3 jours de conférences:

#### SGM

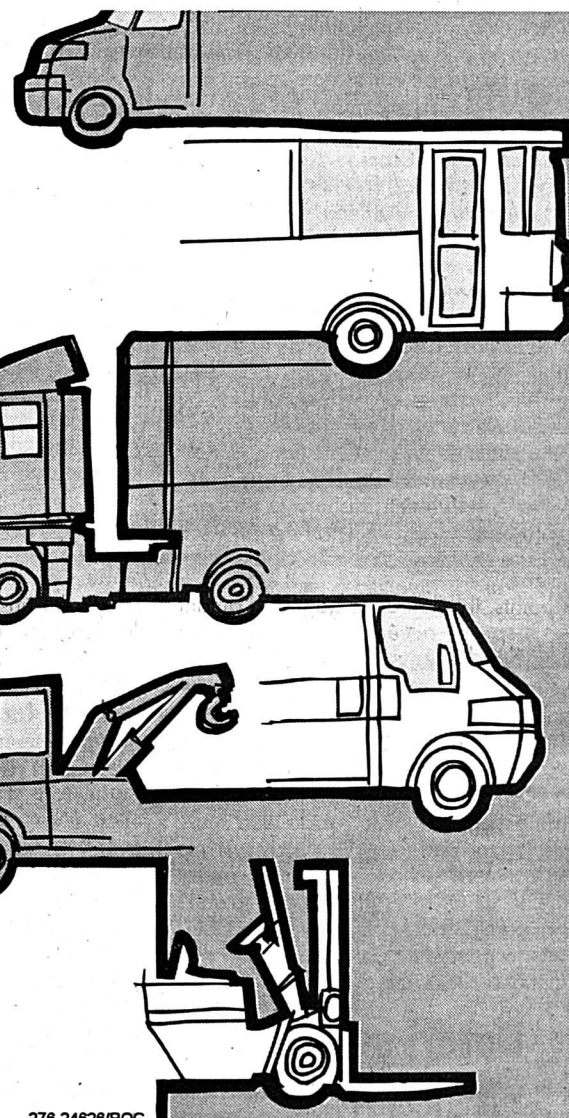
16.1. 10h30 - 12h00  
"Chances de survie de la branche des transports en Suisse / Avantages-coûts de l'entretien"

#### ASTAG

17.1. 10h30 - 11h30: Le transport collectif  
11h30 - 12h00: Table ronde

18.1. 10h30 - 11h30: Le transport combiné - aujourd'hui et demain  
11h30 - 12h00: Table ronde

Renseignements: Orgexpo/Palexpo Tél. 022/761 11 11 - Fax 022/798 01 00



276-24628/ROC

Peseux  
A vendre sur plans

## 10 APPARTEMENTS A VIVRE... AUX PORTES DE NEUCHÂTEL

Choisissez le calme et la tranquillité d'un site historique, à quelques pas de toutes les commodités dont vous pouvez rêver

3 1/2 pièces 98 m<sup>2</sup>, jardin, garage :  
avec Fr 37'860.- loyer dès Fr 1'104.-

4 1/2 pièces 112 m<sup>2</sup>, jardin, garage :  
avec Fr 40'860.- loyer dès Fr 1192.-

5 1/2 pièces 150 m<sup>2</sup>, balcon, garage :  
avec Fr 50'020.- loyer dès Fr 1'459.-

Un concept privilégiant des espaces spacieux et lumineux assortis de finitions et d'équipements de première qualité

Des aménagements extérieurs soignés pour une grande aire de détente et de jeux

DES CONDITIONS JAMAIS VUES  
pour nos 4 premiers acquéreurs  
et pour... notre concierge!

Bureau de vente sur place  
ouvert chaque jour sur rendez-vous  
077-212'093 ou 077-212'023

ACELCO S.A.

2668943-122

## Championnat suisse de hockey sur glace de 1<sup>re</sup> ligue



NEUCHÂTEL SPORTS  
YOUNG SPRINTERS HC

reçoit

## MOUTIER

Patinoire du Littoral, Neuchâtel  
Samedi 20 janvier, 20 h

Location: Patinoire

Prix des places: Assise adulte Fr. 15.-  
Apprentis, étudiants, AVS Fr. 11.-  
Enfants moins de 15 ans Fr. 5.-  
DEBOUT adulte Fr. 10.-  
Apprentis, étudiants, AVS Fr. 6.-  
Enfants moins de 15 ans gratuit



## Bulletin de souscription au Club E

Je ne suis pas encore membre du Club E. Veuillez me faire parvenir ma carte de membre à l'adresse ci-dessous:

J'aurai ma carte du Club E aux conditions suivantes: (cocher la case correspondante)

Abonnement annuel à L'EXPRESS = une carte du Club E gratuite

Carte supplémentaire pour membre de la famille vivant sous le même toit = Fr. 20.- à verser au CCP 20-5695-2

No d'abonné à L'EXPRESS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Rue, no: \_\_\_\_\_

NP et localité: \_\_\_\_\_

Tél. privé: \_\_\_\_\_

Tél. prof: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

A retourner à: L'EXPRESS Club E  
Service de promotion  
Case postale 561  
2001 Neuchâtel



Cartes de membre 1995 du Club E encore valables

## PROGRAMME

Championnat suisse de hockey sur glace de 1<sup>re</sup> ligue



NEUCHÂTEL SPORTS  
YOUNG SPRINTERS HC

reçoit

## AJOIE

Patinoire du Littoral, Neuchâtel  
Jeudi 18 janvier, 20 h





## BASKETBALL/ Ligue B messieurs

## Merci, Lavender!

Genève Pâquis-Seujet - La Chaux-de-Fonds 80-84 (40-51)  
 Queue d'Arve. - 50 spectateurs. - Arbitres: MM. Tartaglia et Ferrari.

La Chaux-de-Fonds: Rauss (4), Schinz (2), Benoît (11), Furrer (6), Buetikofler (2), Grange (2), Von Dach, Chatellard (8), Feuz (23), Lavender (26). Coach: Ph. Chanel.

Notes: La Chaux-de-Fonds, sans Waelchi (blessé), inscrit 4 paniers à trois points par Benoît (2), Lavender et Feuz, et 14 lancers francs sur 20.

Au tableau: 5me 8-10; 10me 17-21; 15me 28-33; 25me 54-55; 30me 60-68; 35me 71-74.

La Chaux-de-Fonds s'est déplacée samedi en terre genevoise pour tenter de confirmer sa victoire acquise lors du premier tour. Randy Lavender, de retour dans l'équipe des Montagnes neuchâteloises, s'est fait un plaisir d'aider les visiteurs dans leur labeur!

En effet, les petits gars de Chanel, inférieurs en taille à leurs adversaires, ont entamé la rencontre en alliant un collectif offensif et une défense remarquable. Benoît, puis Rauss ont neutralisé l'Américain

de Pâquis-Seujet et Lavender, véritable rempart devant le panier, a capté, de plus, la bagatelle de 28 rebonds.

Mais les Genevois qui, avec une victoire, pouvaient encore espérer participer au tour de promotion, se sont accrochés, faisant parler leur expérience, à l'image de Currettini, Deforel et Stoianov. Néanmoins, en fin de première mi-temps, la «zone-press» installée par le BBCC a permis aux Chaux-de-Fonniers de creuser l'écart en moins de deux minutes. Malheureusement, au retour sur le parquet, les visiteurs sont demeurés aussi muets qu'un banc de carpes. Les Genevois en ont profité et ont même pris l'avantage.

La rencontre s'est réveillée indécise jusqu'aux derniers instants. Dans les ultimes minutes, Lavender a conservé la balle et a contraint la défense adverse à monter sur lui. Ainsi, il a livré d'excellentes passes, notamment à Feuz, qui a inscrit le dernier panier, portant la marque à cinq points d'avance. Les Chaux-de-Fonniers ont laissé l'hôte du jour inscrire un panier à trois points désespéré. Il ne restait qu'une poignée de secondes. /lf

## Ire ligue messieurs

## Rageant pour Uni...

Uni Neuchâtel - Collombey-Muraz 86-74 (38-32)

Mail. - 120 spectateurs. - Arbitres: Moser et Da Silva.

Uni NE: Von Dach (9), Müller (9), Feuz (9), Gnaegi (2), Frank (6), Evard (24), Béguin (4), Orlusic (6), Krohne (17). Coach: Gnaegi.

Au tableau: 5me 14-6; 10me 18-14; 15me 26-24; 25me 47-42; 30me 56-51; 35me 73-60.

Uni Neuchâtel a perdu, pour un tout petit point, son ultime chance de participer au tour de promotion! A Collombey, lors du premier tour, les Universitaires avaient en effet perdu de 13 points. Il fallait donc gagner d'autant pour espérer accéder à la deuxième place du classement, le goal-average neuchâtelois l'emportant alors sur celui des Valaisans.

Ces explications satisfèrent la curiosité des spectateurs, qui n'ont pas compris pourquoi, à trois minutes du terme de la rencontre et alors qu'ils menaient de douze points, les hommes de Gnaegi paraissaient si stressés et se comportaient comme s'ils étaient menés à la marque...

Cette victoire de 12 points est en réalité une «défaite» d'un point, la troisième de la saison pour Uni Neuchâtel, qui abordera toutefois le tour de relégation de manière très sereine, à la différence des

autres équipes neuchâteloises évoluant dans les ligues nationales. /nf

Marin - Reussbühl 69-107 (37-52)

Marin: Fernandez, Aeschlimann (5), Imer (10), Beljakovic (16), Cramer (12), Flückiger (4), Ruedin, Degano (6), Veillard (8), Errassas (8). Entraîneur: Puthod.

Il n'y a pas eu photo pour départager Reussbühl (qui participera probablement au tour final de promotion) et le Marin Basket-Club, qui prépare déjà le tour de relégation. Le score final reflète bien les forces en présence, quoique sévère pour les Neuchâtelois, qui essuyèrent un sec 4 à 23 dans les cinq dernières minutes de la rencontre.

Mon équipe a bien joué et supporté la comparaison avec son adversaire pendant 25 minutes, déclarera l'entraîneur Puthod à l'issue du match.

Il est vrai que Marin a présenté des beaux mouvements et s'est battu sans relâche. Mais il a aussi eu des passages à vide coupables, en «balançant» des balles (tirs, passes) qui firent le bonheur de... Reussbühl.

Si Marin parvient à mieux gérer ses parties pendant 40 minutes et que tous ses joueurs retrouvent leurs moyens (pour certains après plusieurs semaines ou mois d'inactivité), alors il y a tout lieu d'espérer. /pp

## VOLLEYBALL/ Ire ligue messieurs: premier succès pour Val-de-Travers

## Incroyable mais vrai!

Val-de-Travers - Münchenbuchsee 3-2 (11-15 15-13 9-15 15-12 15-10)

Val-de-Travers: Ph. Racine, Biselli; Lachat, Zayan, Schlaeppli, Engeloch, Vogel. Absent: Militello (raisons professionnelles). Coach: Silvia Günter.

Non, Mesdames et Messieurs, votre acuité visuelle ne vous fait pas défaut. Ce n'est ni une erreur de frappe, ni de la science-fiction. Vous avez bien lu et vous lisez bien; les volleyeurs du Val-de-Travers ont remporté leur première victoire en championnat de Ire ligue. Un succès d'autant plus beau qu'il a mis du temps à se dessiner. Ou quand, après une heure et 41 minutes d'intrigues et de suspense, la réalité se transforme en rêve...

C'est l'bonheur! s'est du reste exclamé un jovial «couche-tard», sensible à l'exploit.

Le match en lui-même a surtout valu par son côté émotionnel. Non pas que la qualité technique eût été foncièrement mauvaise, mais l'engagement de tous les instants de chaque acteur a largement contribué à l'intérêt de la rencontre. Le profil du score indique clairement que les deux formations en présence étaient vraiment proches l'une de l'autre. Les 65 points marqués de part et d'autre corroborent la constatation.

Avant le match, le public de Longeouse, moins nombreux que d'habitude, était sans doute bien curieux de voir à quelle sauce ses représentants allaient être mangés en ce début d'année 1996. Or, il n'en fut rien! Mieux: qu'elle ne fut pas sa surprise de voir une équipe valloisienne accrocheuse de bout en bout et comme jamais jusqu'ici. Durant la pause «hibernale», les protégés de Silvia Günter ont assurément franchi un cap mental, observé lors du récent tournoi du Neuchâtel Université-Club: savoir garder la tête froide dans les moments difficiles en «positifant» au maximum et réagir avec force fougue. Même si l'extraordinaire mobilité de Thierry Schlaeppli en réception et au soutien n'a pas empêché le passeur Philippe Racine de jouer très souvent la sécurité à l'aile sur le toujours jeune Rémy Lachat, les Vallonniers ont aussi su contrarier la construction adverse, pourtant toute de finesse, par d'excellents services, ceux de Daniel Zayan notamment.

A chaque fois que l'occasion se présentait, le central Thierry Racine, féroce et félin à la fois, ne se faisait pas prier pour marteler les «courtes» que lui glissait, avec fee-



PATRICK VOGEL - Val-de-Travers a su créer l'exploit!

ling, son distributeur patenté. Le clou du spectacle en quelque sorte! Ainsi, il n'était pas rare de voir le public se lever pour rugir d'extase lorsqu'un terme d'une combinaison spectaculaire, le ballon s'écrasait avec fracas dans le camp bernois.

La voilà enfin, cette première victoire! Elle est d'autant plus belle qu'elle a été acquise à domicile et au terme de la manche décisive. Comme au bon vieux temps! Gageons que ce souffle nouveau puisse accompagner les Vallonniers tout au long de ce second tour et décoiffer bon nombre de ténors du groupe. A commencer par Colombier, samedi à Cesole, dans le quatrième derby de la saison.

Qu'on se le dise au fond des ports, les copains d'abord! /pv

Val-de-Ruz - Spiez 1-3 (17-15 16-17 11-15 13-15)

Val-de-Ruz: Balmer, Mayer, Rohner, Rouiller, Vicario, Jeanfavre, Egger, Châtelain, Blanc. Coach: Vicario.

Le public venu en nombre samedi à la Fontenelle a assisté à un magnifique duel.

Le match a opposé deux bonnes équipes et le résultat prouve la lutte qui a fait rage.

Les gars du Val-de-Ruz ont été malmenés par une équipe de Spiez très bien organisée dans tous les secteurs de jeu. Mais les Neuchâtelois ont offert une belle résistance montrant qu'ils étaient toujours présents dans les grands rendez-vous. Avec dans leurs rangs un Jeanfavre en excellente forme commettant un minimum de fautes et des attaques très percutantes de Blanc et Egger, les joueurs locaux ont donné l'impression de pouvoir emporter la totalité de l'enjeu. Mais voilà, en face d'eux se trouvait une équipe suisse allemande très bien disposée et volontaire.

Les hôtes ont peut-être manqué le coche dans le deuxième set car, menant 5-1 puis 12-8, ils avaient la possibilité de remporter celui-ci. Finalement, le sort en a décidé autrement. /ssa

Guin - Colombier 1-3

Colombier: U. Meyer, P. Di Chello, Bruschweiler, Hiltbrunner, Steiger, Flückiger, Dichi; Jeanbourquin, Müller, Ballif, Bordoni. Entraîneur: R. Meroni. Blessé: M. Di Chello.

Pour ce match de reprise, les deux équipes en présence, dimanche à Guin, semblaient avoir ingurgité une bonne dose de somnifères tant le «spectacle» présenté fut insipide. Mais, malgré leur performance d'ensemble très moyenne, les Colombins ont tout de même empêché les deux points de la victoire. C'est là la seule satisfaction de cette rencontre.

Les deux premiers sets se sont déroulés sans trop de problèmes pour les coéquipiers de Di Chello qui, plus percutants en attaque, ont su mettre à mal la défense fribourgeoise. Pourtant, les choses allaient se gâter dès le début du troisième set. Le match étant jusque-là sans doute trop facile, les Colombins tombèrent dans une coupable suffisance, alors qu'en face, Guin retrouvait suffisamment de verve pour enlever ce troisième set.

Ne voulant pas disputer une aléatoire cinquième manche, les Colombins se ressaisirent quelque peu et réussirent de justesse à passer l'épaule. S'ils entendent toujours jouer les premiers rôles au classement, les gars de René Meroni n'ont plus droit à pareille prestation. Et cela dès samedi prochain face au VBC Val-de-Travers qui, après sa première victoire, pourrait poser bien des problèmes à Colombier. /pb

## Dames: le NUC et Val-de-Ruz cartonnent

NUC - Oberdiessbach 3-0 (15-12 15-10 15-13)

NUC: U. Kennedy-von Beust; C. Rossel; M.-C. Enrico; G. Jeanmonod; M. Krivova; D. Bischof; R. Capocchia; C. Loup; S. Mergert. Coach: S. Hofer-Carbonnier.

Après une pause quelque peu prolongée, sans compter le foie gras, la dinde et le chocolat, une nouvelle victoire neuchâteloise n'était pas assurée. Mais, fort heureusement, avait eu lieu dimanche passé le tournoi annuel du NUC au Mail, ce qui avait permis de se replonger en douceur dans le monde volleyballistique... à l'exception de Gigi J., victime du décalage horaire, après avoir été retenue sur un continent lointain par les intempéries!

Quatre-vingt-une minutes! Voilà le temps nécessaire aux filles du NUC pour battre les Bernoises d'Oberdiessbach: relativement long pour une équipe encore invaincue face à l'antépénultième du groupe. Mais ne nous plaignons pas des minutes écoulées, vu l'intérêt que ce match a suscité chez les fidèles spectateurs. En effet, la plupart des points furent âprement disputés par deux équipes fermement décidées à éliminer les deux derniers points du second tour.

Le score demeura serré tout au long du match, du fait des hauts et des bas assez bien répartis chez les deux opposants. Pourtant, le NUC, plus volontaire peut-être, parvint toujours à marquer les points au bon moment, c'est-à-dire avant la fin de chaque set. Les Bernoises opposèrent une belle résistance, notamment grâce à leur No 7 (de loin pas la plus petite joueuse de la rencontre!). Ces dernières parvinrent même à mener 7-1 dans le dernier set... Mais le bulldozer neuchâtelois frappa encore une fois! /ress

Val-de-Ruz - Genève-Elite II 3-0 (15-3 15-4 15-10)

Val-de-Ruz: N. Sauser, K. Koczys, M. Aeschlimann, A. Cuenat, S. Rilliot, S. Mitchell, J.

Schupbach. Manquent: S. Nicolet et I. Sauser (blessées). Coach: F. Delley.

À la suite des réjouissances liées aux fêtes, les volleyeuses du Val-de-Ruz ont repris l'entraînement avec peine, puisque leur effectif se voit diminuer de trois joueuses (deux blessées et une démission). Elles se rendent donc à leur premier match de ce second tour avec une équipe composée de sept joueuses. Ainsi, après le repas traditionnel en équipe, les rescapées des vacances s'en vont à Cernier pour affronter l'équipe genevoise.

Dur, dur de perdre deux joueuses du six de base... Apparemment pas si difficile que cela, toutefois, car voici une dizaine de minutes écoulées et les «Galinettes» mènent aisément avec une avance de 12 points sur les Genevoises (13-1). Ce premier set remonte énergiquement le moral des quelques indemnes val-de-ruziennes, qui entament le deuxième set avec le même élan foudroyant du premier. Set un peu plus long, mais non moins destructeur pour des Genevoises qui ne parviennent pas à relever la tête... Score quasi similaire au set précédent, soit 15-4 en faveur de Neuchâteloises.

Toutefois, les «Galinettes» ne sont pas au bout de leur peine, puisque la partie n'est pas encore gagnée. Rien à faire pour les Genevoises: leurs adversaires tiennent bon jusqu'au bout, mais avec un peu plus de peine qu'aux deux sets précédents. D'ailleurs, la durée (dix minutes de plus) et le score de ce troisième set (15-10) le montrent bien.

Contentes, les «Galinettes» vont se délasser sous les douches! Mais cette victoire ne les empêche pas de penser déjà au défi qui les attend samedi prochain. Face à Meyrin, les «Galinettes» devront doubler de vivacité pour ne pas sombrer. Une belle semaine d'entraînement en perspective! /sr

Lausanne - Colombier 3-2 (12-15 15-4 11-15 15-9 15-10)

Colombier: F. Roethlisberger; P. Schori;

A. Iervolino; N. Furrer; S. Despland; M. Rossel; K. Frey; C. Baroni; S. Chappuis; C. Picci-Briquet.

Si, lors du premier tour, prendre deux sets à Lausanne aurait été considéré comme un exploit, le contexte est aujourd'hui différent. Après avoir perdu leur passeuse sur blessure, les Vaudoises ont désormais la plus grande peine à s'éloigner de la zone de relégation, zone dans laquelle, faut-il le rappeler, se débat Colombier. C'était donc samedi un des matches importants dans le duel à distance que se livrent Nyon, Genève Elite et l'équipe cher au président Staub.

Affichant d'entrée une belle combativité, les Neuchâteloises ont remporté la première manche après avoir lutté près d'une demi-heure! Hélas, trois fois hélas, le scénario est complètement différent lors du deuxième set. N'arrivant pas à neutraliser les deux joueuses clef de l'équipe vaudoise, c'est une véritable punition que se voient alors administrer les coéquipières de Sylvie Chappuis: 15-4 dans une manche où rien ou presque ne fonctionne. Grâce à une extraordinaire réaction, les pensionnaires de Cesole surent pourtant revenir dans le match et, à l'image d'Alina Iervolino qui joua crânement sa chance, reprendre l'avantage de façon tout à fait méritoire. Le malheur voulut que ce fut le moment que choisit le grain de sable du deuxième set pour faire sa réapparition. Moins grippant que précédemment, il ne rendit pas moins la mécanique neuchâteloise des plus instables. Dans ces conditions, après que les Lausannoises eurent rétabli la parité, le «tie break» ne peut qu'échoir à l'équipe la plus efficace, le VBC Lausanne. C'est rageant car, dans ce match qui dura plus de deux heures, si les Colombines n'ont pas à rougir de leur défaite, on peut quand même parler de deux points perdus. /kb

## HOCKEY SUR GLACE/ Du côté des moskitos

## Succès neuchâtelois



BONNE SURPRISE - L'équipe neuchâteloise n'était pas favorite à Bienne.

L'équipe cantonale neuchâteloise des moskitos (10 à 12 ans) a créé une jolie surprise en remportant le tournoi des sélections de Bienne. Classée 2me de son groupe, elle a battu Vaud, vainqueur de l'autre groupe, par 2-1 en demi-finale. En finale, elle a pris une belle revanche sur Berne qu'elle a dominé par 4-2 alors qu'elle avait perdu sur le score de... 9-0 face à ce même adversaire en match préliminaire!

Les résultats. - Groupe A: Berne - Neuchâtel 9-0; Berne - Genève 4-2; Neuchâtel - Genève 4-0. Groupe B: Vaud - Valais 5-2; Vaud - Suisse centrale 4-0; Valais - Suisse centrale 4-4. Demi-finales: Berne - Valais 4-1; Neuchâtel - Vaud 4-2. Finale: Neuchâtel - Berne 4-2. Les matches de qualification et les demi-finales se sont joués en 2 x 15 minutes, la finale en 3 x 15 minutes. /E



# Budget familial sous la loupe

Le ménage se gère comme une petite entreprise: budgétiser, donc prévoir, puis comparer les recettes et les dépenses. Il s'agit dès lors d'allouer les ressources disponibles (salaires, rentes, allocations, etc.) en fonction des besoins de chacun, sans tomber dans le déficit. Un budget permet en outre à chaque membre de la famille de participer aux décisions, d'être informé des moyens à disposition. Enfin, cela peut s'avérer utile pour faire comprendre aux adolescents, chiffres à l'appui, les possibilités financières de la famille. Exemple.

**C**haque ménage procède à sa manière, du laisser-aller à la tenue de comptes avec rigueur, mais un événement peut survenir: l'arrivée d'un premier enfant, la perte d'un emploi, un divorce, la retraite par exemple, qui remettent en question la situation financière du ménage et nécessitent une réallocation des ressources. La Fédération romande des consommatrices (FRC) a sorti cette année une nouvelle édition du cahier de budget, de couleur bleue, au prix de 12 francs, avec une mise à jour des prix de référence. Ce cahier n'a pas la prétention de résoudre toutes les situations, mais il offre aux personnes désireuses de tenir un budget un outil agréable pour mieux suivre et gérer leurs dépenses courantes du ménage. Ce cahier de 64 pages contient en plus des fiches de comptes, une foule de conseils pour réaliser des économies, des conseils en matière d'assurance, de contrat de vente, d'achats à crédit et surtout des exemples de budgets-type: ménage avec enfants, famille monoparentale, apprenti, couple du troisième âge.

## Présentation du budget

Le budget familial de la FRC se présente tout d'abord par un tableau sur lequel on répartit les charges fixes (loyer, impôts, assurances, etc.) sur les 12 mois de l'année. On détermine ainsi un montant fixe par mois pour les charges dites peu ou pas compressibles. Ensuite, pour chaque mois, on dispose d'un feuillet détachable, qui se présente en trois parties. Dans la marge supérieure de gauche, on établit le budget mensuel dans une colonne où l'on reporte le montant des charges fixes déterminées auparavant, puis l'argent de poche alloué à

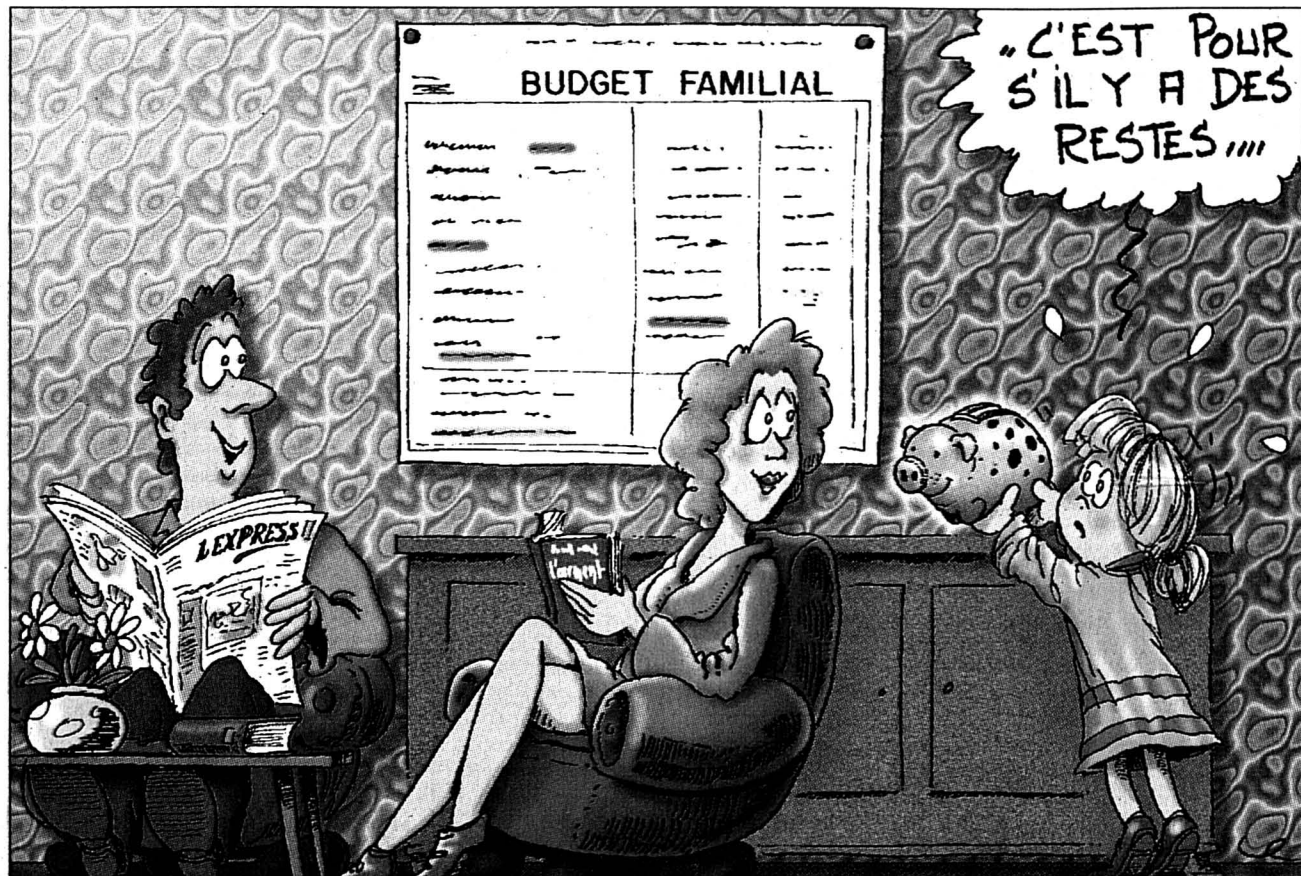
chaque membre de la famille, les dépenses courantes du ménage et enfin le montant que l'on désire épargner.

Au centre du feuillet, un tableau permet de répartir les dépenses courantes du ménage en catégories bien définies. Cette opération, la plus fastidieuse, mais nécessaire et essentielle, exige un peu de constance et de discipline. Il faut conserver toutes les quittances. Les dépenses courantes ont été réparties en 8 catégories, complétées par une catégorie pour une rubrique de votre choix. Enfin, la marge inférieure gauche et la marge de droite du feuillet permettent la récapitulation des dépenses avec détermination du résultat.

Ces comptes sont complétés par un tableau récapitulatif annuel, qui confronte, mois par mois, les différents postes de dépenses. Ce tableau donne une vue d'ensemble de la situation et permet de suivre l'évolution des dépenses d'un mois ou d'une année à l'autre.

● **Répartition des dépenses courantes.** - Comme il est difficile voire impossible de réaliser des économies sur les charges fixes, à court terme du moins, l'équilibre d'un budget va se jouer sur la répartition des dépenses courantes. Chaque poste figurant dans les fiches mensuelles du cahier, fait l'objet de remarques et de conseils de la part de la FRC.

● **Nourriture.** - La FRC estimant qu'une alimentation saine et équilibrée joue un rôle primordial dans le maintien du capital santé, elle en a calculé au plus près son coût. Le budget a été calculé sur la base de rations journalières estimées par des spécialistes en nutrition, complété par un tableau de classification des aliments selon leur valeur nutritive. Pour une famille composée de deux adultes et deux enfants (16 et 12 ans), la dépense moyenne est de 10,45 francs par



pellet-pti

jour et par personne. Pour réaliser des économies, sachons à titre d'exemple que des pommes de terre rissolées faites maison reviennent à 0,80 francs et à 3,20 francs achetées dans une grande surface.

● **Frais annexes du ménage.** - Cette rubrique regroupe les achats quotidiens faits en même temps que l'alimentation. Les économies peuvent se réaliser en utilisant parcimonieusement les détergents, en évitant les sprays coûteux et nuisibles à l'environnement. On donnera la préférence à des vêtements à entretien facile pour éviter des frais de teinturerie. Quant aux produits de beauté et d'hygiène, les tests comparatifs démontrent souvent que les meilleurs ne sont pas les plus chers.

● **Dentiste, médecin, pharmacie.** - Une épargne devrait être faite sur le poste dentiste, car il peut réserver de désagréables surprises; il ne faut pas hésiter à se renseigner sur les possibilités d'aide financière dans ce domaine. L'automédication peut s'avérer chère, n'hésitez pas à recourir à un médecin si vous ne voyez pas d'amélioration après l'absorption de tisanes et autres gélules miracle.

● **Habits, linge, chaussures.** - On peut établir un plan d'achat en fin de saison après inventaire, profiter d'offres spéciales, des soldes, ne pas acheter sans essayer, fréquenter les bourses de vêtements, les boutiques de seconde-main, laisser les adolescents gérer leur budget vestimentaire, pour leur faire comprendre la valeur des choses et apprendre à économiser.

● **Cadeaux, dons.** - Un cadeau original, fait maison, peut être mieux apprécié qu'un achat fait à la hâte. Constituez toute l'année une réserve de petits objets avantageux qui serviront à l'occasion de cadeaux.

● **Instruction, loisirs, distraction.** - Si les dépenses pour les fournitures et livres scolaires sont incompressibles, on peut réaliser des économies en fréquentant les bibliothèques, en faisant circuler journaux et revues entre plusieurs familles. Pour les activités sportives coûteuses, telles que les sports d'hiver, utilisez les bourses d'échanges ou les possibilités de location. Avant l'acquisition d'un animal domestique, sachons qu'un chat coûte au minimum 50 francs par mois et un chien 150 francs.

● **Imprévus, acquisitions.** - Ce poste enregistre les achats irréguliers tels que le remplacement d'un appareil, les boissons pour une fête, une invitation, l'acquisition de mobilier. Réparer si c'est possible, réfléchissez bien lors de l'achat de mobilier. Utilisez les tests comparatifs dans le domaine des machines et appareils électroménagers.

● **Frais de déplacement, voiture.** - La plus petite voiture coûte, avec l'amortissement, environ 500 francs par mois au minimum (sans le loyer du

garage ou de la place de parc). Si elle n'est pas utilisée professionnellement, renoncez à l'équipement d'hiver et déposez les plaques pendant la mauvaise saison. Quant à l'utilisation des transports publics, profitez des réductions pour les familles, groupes, personnes âgées, jeunes.

● **Comment rééquilibrer le budget.** - Si le budget est déficitaire, dans un premier temps, ce sont les dépenses courantes qui doivent être revues, poste par poste, et l'argent de poche. Auprès de nos CI, vous pouvez vous procurer les fiches ASB (sigle de la communauté de travail suisse de bureaux de conseils en budget). Pour le prix de 3 francs, vous obtenez un exemple de budget selon votre revenu et la grandeur de votre ménage. Une conseillère en budget formée par la FRC est aussi à votre disposition; vous pouvez prendre rendez-vous auprès de nos bureaux.

◇ Marlène Vuithier, Fédération romande des consommatrices

● La FRC rappelle que les centres neuchâtelois consommateurs-Informations sont ouverts à Neuchâtel, fbg de l'Hôpital 19a (038/24 40 55), le mardi de 14 h à 17 h, et à La Chaux-de-Fonds, Grenier 22 (039/23 37 09), le lundi de 14 h à 17 h.

## SANTÉ

### Soigner sa peau en hiver

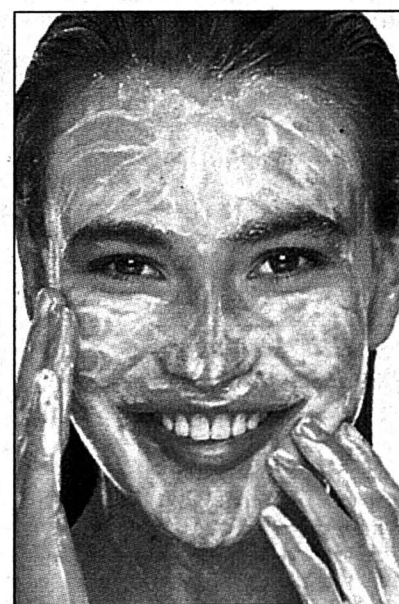
**D**urant les grands jours de froid, ne te découvre pas d'un fil... Si l'hiver est le prétexte à porter des vêtements chauds et doux, il est aussi un moment difficile pour l'organisme, notamment pour la peau, qui vit sa plus mauvaise saison. Voici quelques conseils nécessaires à un bon entretien pendant cette saison.

La baisse soudaine de la température extérieure couplée à la chaleur des appartements représente une agression importante pour la peau. Elle perd sa souplesse et devient de plus en plus sèche, l'âge venant. Les démangeaisons ne sont pas rares, ainsi que les fissures, voire les crevasses qui sont ressenties péniblement au niveau de la plante des pieds.

Pour atténuer cette sécheresse et éviter ainsi son vieillissement prématuré, il faut sans cesse hydrater la peau. Dès l'âge de 30 ans, il est conseillé d'hydrater le visage matin et soir, cette partie étant plus exposée aux conditions climatiques. L'eau ne doit être ni chaude, ni trop froide. Pour les personnes ayant

la peau particulièrement sèche, l'emploi de savons doux ou de pains surgras est conseillé, de même que les laits ou les crèmes hydratantes pour le corps.

Pour se protéger de l'engelure, une lésion causée par le froid, il est nécessaire de porter des vêtements chauds amples et de maintenir une activité physique de tous les membres. Enfin, la peau des mains de la ménagère, déjà décapée par les produits nettoyants, est encore plus menacée par le dessèchement et les fissures en hiver. Il convient de protéger ses mains en portant des gants pour le nettoyage et en les hydratant. / ap



POUR LES PEAUX SÈCHES - L'emploi de savons doux est conseillé. E

## CUISINE EXPRESS

### Une salade à croquer

**A**ujourd'hui, je vous propose de concocter une savoureuse salade de Saint-Jacques à la vinaigrette d'oranges sanguines.

Recette pour 5 personnes

400 gr de noix de Saint-Jacques.  
50 gr de salade (frisée, doucette, pommée, cresson, feuille de chêne ou endive).  
20 gr de noisettes concassées.  
3 belles oranges sanguines.  
Sauce vinaigrette d'oranges sanguines  
1 dl d'huile de noisettes.  
1/2 dl de jus d'oranges sanguines.  
Sel et poivre.

#### Préparation

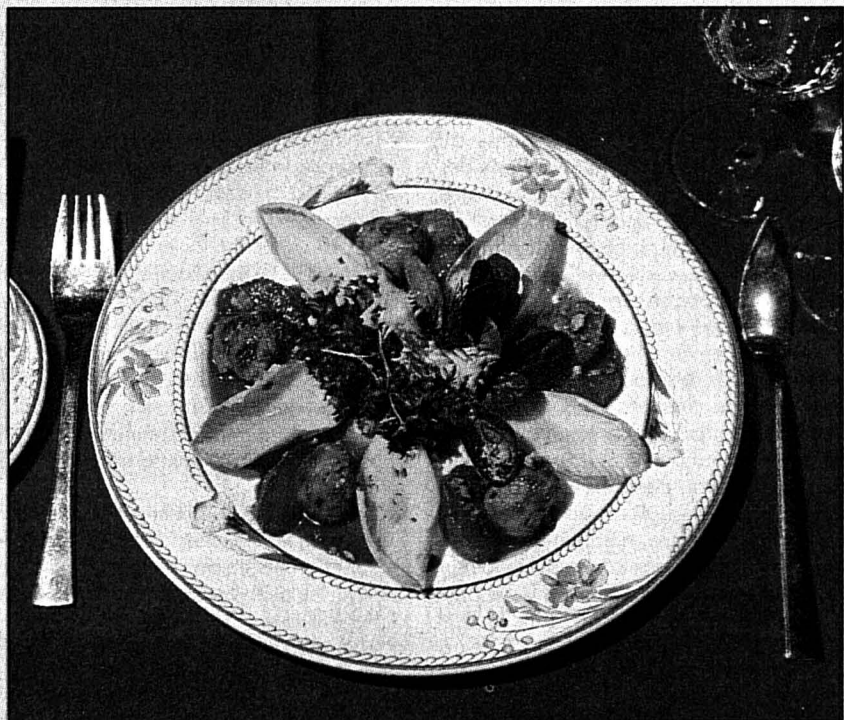
Saisir les noix de Saint-Jacques coupées en tranches (5 pièces par pers.) au beurre. Assaisonner.  
Dégeler à la vinaigrette d'oranges sanguines.

Déposer dans l'assiette un joli bouquet de salade et mettre autour les Saint-Jacques intercalées entre les suprêmes d'oranges. Bon appétit.

◇ Patrice Paulus

● Cette recette est expliquée par Jean-Pierre Berthonneau demain soir à 20h10 et 21h40 sur la télévision locale neuchâteloise.

Rediffusion mercredi prochain aux mêmes heures.



UN DÉLICE DE SALADE - Drôle de rencontre entre des coquilles Saint-Jacques et des oranges sanguines. Olivier Gresset - E



# Neuchâtel

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



**Jeunes voyageurs**  
DIANE ET XAVIER - Ils ont en commun d'avoir sillonné le monde avec l'organisation Up With People. Une aventure qu'ils racontent. E

Page 17

FORÊTS/ La nouvelle loi soumise au Grand Conseil applique la restriction fédérale du trafic

## Le chemin sera tortueux

Les véhicules à moteur seront en principe interdits sur les chemins forestiers, mais le Château entend garder une certaine souplesse. C'est l'un des points délicats du projet de nouvelle loi cantonale sur les forêts, qui sera soumis au Grand Conseil lors de sa session prévue du 5 au 7 février. Cette loi vise par ailleurs l'équilibre entre les fonctions économiques, naturelles et sociales de la forêt.

La nouvelle loi cantonale interdit tout véhicule à moteur sur les chemins forestiers. Ce point est «assez délicat» car il touche notamment à l'interprétation du critère de chemin forestier, commente l'inspecteur cantonal Léonard Farron.

Les chemins publics de base traversant des forêts ou les chemins mixtes conduisant à des alpages ou habitations resteront accessibles, poursuit l'inspecteur. Il pense que le canton réglera les exigences fédérales avec une certaine souplesse pour un accès judicieux des promeneurs aux forêts. Un concept sera établi avec les communes. Celles-ci auront pour mission de régler les questions de signalisation, de barrières ou de parkings.

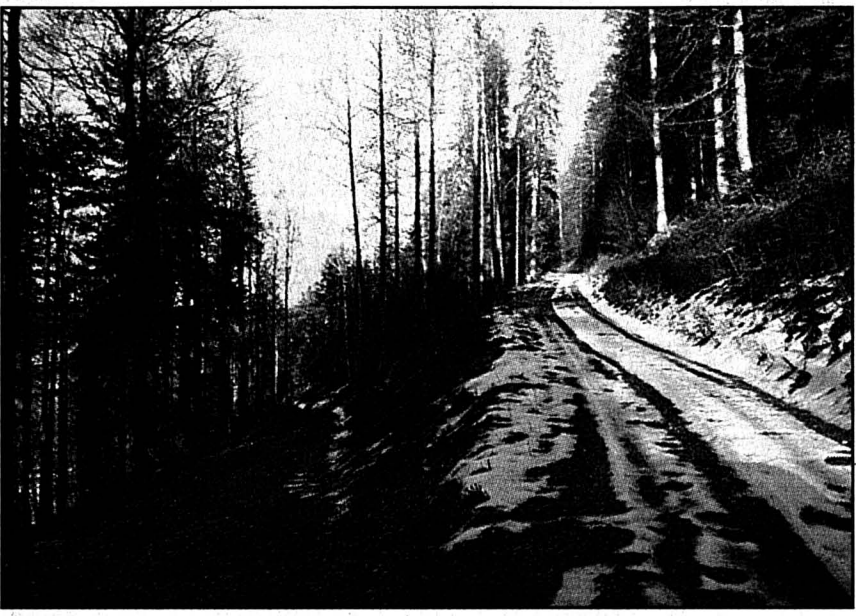
La nouvelle loi se veut moderne, mais avec «le solide sens forestier» des Neuchâtelois, rapporte le Château. Dans un souci d'équilibre entre impératifs écologiques et économiques, ses deux objectifs essentiels sont la conservation des forêts du canton et la promotion du bois indigène par un soutien aux propriétaires et à la filière de l'économie sylvoicole. Une réorganisation des services forestiers devrait soulager les communes d'une partie des charges liées aux ingénieurs forestiers d'arrondissement. Les diverses exigences fédérales alourdiront de 100.000 francs le budget annuel de l'Etat.

### Une conception directrice

L'établissement d'un plan d'aménagement permettra de définir, selon les sites, les priorités entre les vocations de production, de protection (préservation du sol, tampon climatique), de valorisation naturelle et paysagère, ou d'accueil des forêts. Tous ces éléments seront pris en compte dans la gestion et l'assise économique du patrimoine boisé.

Si la nouvelle loi reprend le vieux principe du libre accès du public aux forêts, elle permet aussi à l'Etat de limiter l'accès à certaines zones sensibles. De même, si les forêts constituent pour les cavaliers et cyclistes un terrain idéal incontesté, il est précisé que ces sports doivent rester sur les chemins, layons et sentiers. Ceux-ci peuvent aussi leur être interdits localement pour préserver la nature. Par ailleurs, l'organisation de manifestations importantes en zone forestière implique toujours une autorisation.

Un autre concept concernera l'équilibre sylvo-cynégétique. Il reposera d'une part sur la gestion des populations de chevreuils, chamois et autres



ACCÈS LIMITÉ - Le principe de l'interdiction des chemins forestiers aux véhicules n'ira pas sans quelques problèmes de définition et d'application. Olivier Gresset-E

ongulés pour limiter leurs dégâts aux forêts et d'autre part sur l'amélioration de la tranquillité des animaux et de leurs biotopes.

Par cette loi, le Conseil d'Etat prône une vue et une gestion globales du milieu forestier.

◇ Alexandre Bardet

### Limitation des normaliens

Par un projet de révision de la loi sur la formation du personnel enseignant, le Conseil d'Etat demande de pouvoir limiter l'accès à l'Ecole normale pour les admissions de 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000.

Le Grand Conseil avait déjà donné en 1993 au gouvernement la compétence de limiter l'accès à l'Ecole normale pendant trois ans. L'objectif était de garantir à l'institution des conditions d'enseignement ne compromettant pas les objectifs de formation dans le cadre budgétaire et de former un personnel enseignant en fonction des réels besoins des écoles.

Comme la conjoncture n'a guère changé, le Château demande de renouveler cette possibilité de numus clausus jusqu'en l'an 2000. Toutefois, vu la reprise démographique et l'accroissement des retraites prévisibles, l'intention du gouvernement est d'accepter dès 1996 cinq candidats et candidates de plus par catégorie, soit 15 pour la section «école enfantine» et à 40 pour la section «instituteurs et institutrice». /axb

### Gorges du Seyon: pas d'emprunt

Les groupes radical et libéral du Grand Conseil ont retiré leur projet d'emprunt du 150me pour la nouvelle route des gorges du Seyon. Cet axe pourra être modernisé sans cet apport. Le projet a par ailleurs été revu à la baisse.

En février 1994, radicaux et libéraux avaient déposé un projet d'emprunt public à option de 150 millions de francs pour financer la modernisation des gorges du Seyon. L'idée était d'avancer l'argent pour ce dossier alors en suspens et de le faire évoluer dans l'optique du 150me anniversaire de la République. Cette proposition a été transmise à une commission spéciale qui, en août dernier, a appris que la Confédération avait attribué 80 millions de subventions pour ces travaux. Dès lors, la route pourra être réalisée dans des délais raisonnables. En se réjouissant de la tournure des

événements, radicaux et libéraux ont retiré leur projet d'emprunt, tout en soulignant «les effets positifs indéniables» de son dépôt. La minorité de gauche de la commission est aussi heureuse de voir ce dossier débloqué mais «n'estime pas que le projet d'emprunt y ait contribué».

De 75,2 millions lors du vote populaire en 1988, ce projet routier était passé à 134 millions dans sa version 1994. Il a été ramené à 110 millions par la réduction de l'équipement électromécanique et par un nouveau mode d'exécution des travaux de génie civil. Le Conseil d'Etat impute le surcoût restant au renchérissement et n'estime pas nécessaire de revenir devant le Grand Conseil. Mais, vu la facture et les changements intervenus, certains députés commissaires, souhaitent la présentation d'un nouveau rapport. /axb

SPÉCIALITÉ NEUCHÂTELOISE/ Deux cent mille bouteilles de vin envahiront le marché suisse

## Lancement du blanc non filtré

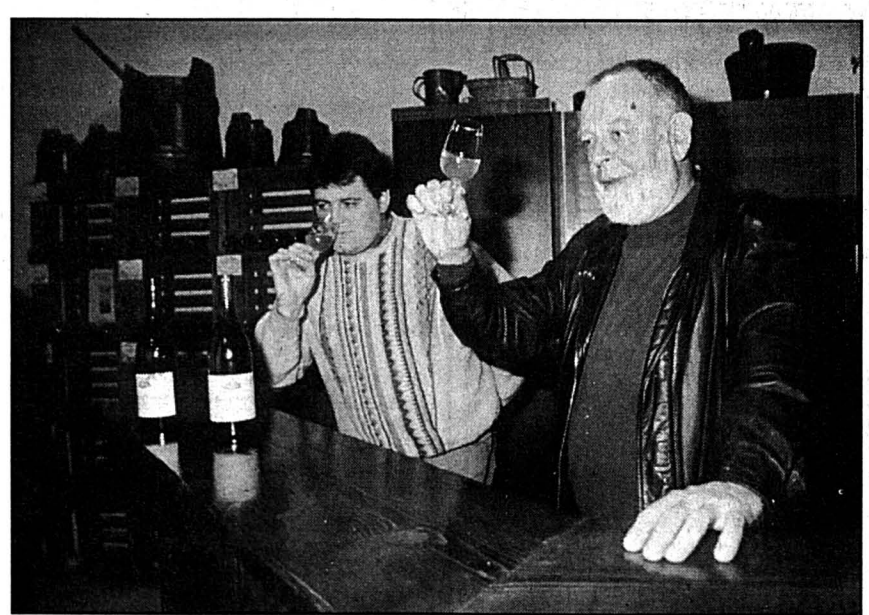
C'est chez son «papa», l'encaveur d'Auvernier Henri-Alexandre Godet, que le neuchâtel blanc non filtré a été célébré et vénéré hier par la profession. Dès demain, quelque 200.000 bouteilles de cette spécialité typiquement neuchâteloise s'emploieront à séduire les consommateurs suisses, les allemands en particulier.

A l'image de ce qui se pratique de longue date pour le beaujolais nouveau, la commercialisation du neuchâtel non filtré est pour la première année réglementée. A la demande du comité interprofessionnel viti-vinicole, un arrêté du Conseil d'Etat stipule en effet que ce vin d'origine contrôlée de l'année précédente ne peut être mis sur le marché avant le troisième mercredi de janvier.

Dès demain donc, lancement national du non filtré, une campagne publicitaire vantera les vertus de ce vin «jeune, frais et fruité et exempt de tout artifice», aux dires d'Eric Beuret, chef du Service de la viticulture.

### Un produit fini

Ses qualités ne s'arrêtent pas là: ce produit tiré du chasselas et qui n'a subi aucune filtration célèbre «le retour aux sources, au traditionnel, bref, à une



QUAND LE VIN EST TIRÉ... - L'encaveur Henri-Alexandre Godet lève son verre au succès du blanc non filtré, dont il est un peu le «papa». olg-E

époque où les filtres n'existaient pas,» a poursuivi Eric Beuret.

Mais cette spécialité n'est aucunement un produit dont on aurait artificiellement

arrêté la fermentation, a rappelé Henri-Alexandre Godet: «Il s'agit bel et bien d'un vin fini». Cet encaveur d'Auvernier avait accepté, il y a plusieurs années de

cela, de satisfaire à la demande d'un copain qui lui avait demandé du non filtré. Résultat: le surplus avait séduit d'autres palais.

Aujourd'hui, plusieurs encaveurs neuchâtelois produisent du non filtré. Dont les qualités sont indéniables: les jeunes lies en suspension dans le vin lui confèrent non seulement son aspect trouble, mais surtout sa rondeur et son arôme typique. Qualifié de «vin du vigneron», il est particulièrement apprécié comme apéritif et accompagne tous les mets qui se marient avec du neuchâtel blanc filtré. Selon Ernest Zwahlen, directeur de l'Office des vins de Neuchâtel, il est toutefois préférable de le consommer au printemps.

Dès demain, ce sont quelque 200.000 bouteilles qui seront commercialisées. Elles représentent environ le 5% de la production totale de blanc neuchâtelois. «C'est peu. La décision de faire augmenter la production appartient aux consommateurs.»

Et, plus spécialement, aux amateurs de vin de Suisse allemande, une région où les encaveurs neuchâtelois sont bien intégrés.

◇ S. Sp.

### Des femmes pompiers

Donner aux femmes la faculté d'être incorporées dans le corps des pompiers et encourager la collaboration intercommunale pour limiter les coûts: ce sont deux dispositions du projet de nouvelle loi cantonale sur la police du feu soumis au Grand Conseil.

Vu l'évolution intervenue dans la technique et dans la lutte contre les sinistres, le Conseil d'Etat propose de remplacer l'actuelle loi contre la police du feu datant de 1962 par un nouveau texte. Celui-ci devrait entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

Une des innovations touche à l'égalité des sexes. Elle accorde aux femmes la possibilité d'être incorporées volontairement, à leur demande, dans le corps de sapeurs-pompiers. Certaines communes, comme Marin, ont anticipé la nouvelle loi et ouvert récemment le recrutement 1996 aux femmes. Contrairement à d'autres cantons, le Conseil d'Etat neuchâtelois a renoncé à laisser les communes imposer aux femmes l'obligation de servir dans les pompiers ou de payer la taxe d'exemption. Les hommes valides entre 18 et 50 ans (17 et 60 actuellement) peuvent, eux, toujours être astreints à la défense contre l'incendie. A noter toutefois qu'un homme qui ne ferait pas de service du feu mais dont l'épouse s'engagerait serait exempté de la taxe. En outre, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, les invalides seront exemptés de servir et du paiement de la taxe.

Un objectif de la nouvelle loi est de doter les communes des moyens de défense en fonction de leur importance et des risques présents sur leur territoire, qui feront l'objet d'un inventaire. Les communes auront même la possibilité de collaborer pour réduire les frais. Chacune d'entre elle ne sera donc plus obligée de s'équiper en matériel coûteux. Le Conseil d'Etat pourra même autoriser la création de corps de sapeurs-pompiers intercommunaux. Dans ces cas là, les subventions cantonales seront accordées selon une clé de répartition.

La nouvelle loi introduit aussi la norme élaborée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) sur les principes et exigences en matière de protection des personnes et des biens contre le feu. Cette norme AEA, eurocompatible, permet une application plus souple des mesures préventives. Elle ouvre la voie à des solutions alternatives, sans freiner les progrès techniques de la construction. Elle libéralise l'utilisation de certains matériaux, le bois en particulier.

◇ Ax B.

### Université: boycott poursuivi

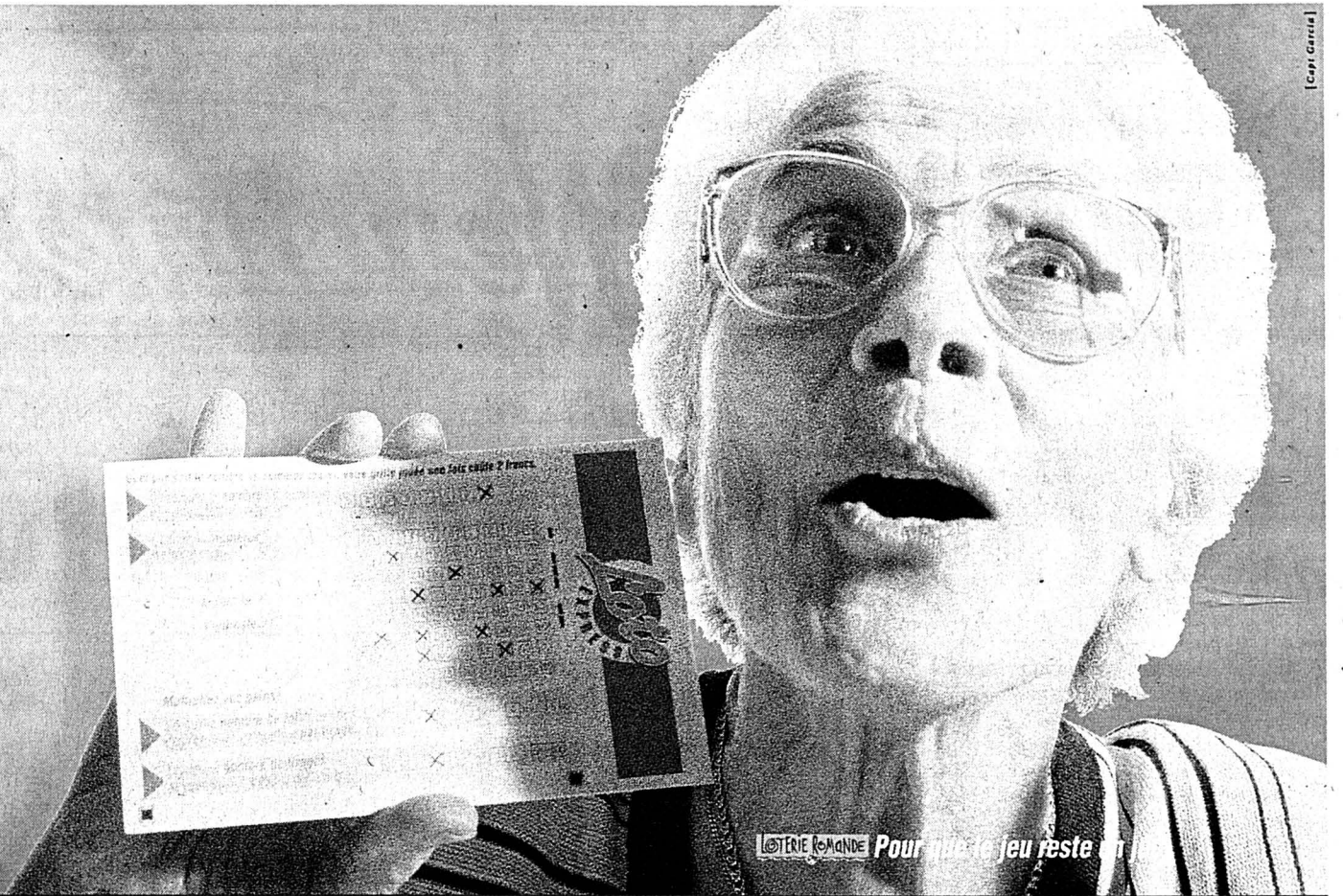
Les étudiants de l'Université de Neuchâtel continuent leur boycott de la cafétéria des lettres et de la Cité universitaire (lire «L'Express» de samedi). Une centaine d'entre eux ont entendu hier à midi les explications fournies par leur représentant Mathieu Menghini. Une large majorité s'est dégagée en faveur de la poursuite du mouvement. Les étudiants souhaitent avoir la certitude que DSR n'a pas procédé à plusieurs licenciements abusifs. Ils reprochent au Conseil de fondation de la Cité d'avoir manqué de vigilance. En effet, si l'article 333 du Code des obligations avait été appliqué, le transfert du personnel d'un gérant à un autre aurait dû empêcher que les employés de longue date soient soumis à une période d'essai de trois mois, avec de grands risques de renvoi... /cg



**Pour gagner  
100'000 Francs,  
jouez  
10 numéros!**



**Le grand frisson  
toutes les 5 minutes!**



**A vous de jouer dans votre café-restaurant LotoExpress!**

BEVAIX: AUBERGE DE COMMUNE, R. DU TEMPLE 6 • BOUDRY: VICTORIA PUB, AV. DU COLLÈGE 11 • CERNIER: EL GAUCHO, R. DU BOIS-DU-PAQUIER 1 • COLOMBIER: LES DEUX COLOMBES, R. HAUTE 1 • CORTAILLOD: RESTAURANT DU VAISSAU • COUVET: LE PICOTIN, GRAND-RUE 34 • DOMBRESSON: BRYDGSTONE, GRAND-RUE 50 • FLEURIER: RESTAURANT DU PATINAGE, R. DU PATINAGE • LA CHAUX-DE-FONDS: BRASSERIE DE LA POSTE, PL. DE LA GARE • BRITANNIA PUB, AV. LÉOPOLD-ROBERT 11 • LE JURASSIEN, NUMA-DROZ 1 • LE RALLYE, AV. LÉOPOLD-ROBERT 80 • RESTAURANT DES TUNNELS, HÔTEL-DE-VILLE 109 • LE LANDERON: L'ARLEQUIN, RTE DE SOLEURE 1 • LE LOGLÉ: LA CROISSETTE, R. DU MARAIS 10 • LE ROYAL, R. DU TEMPLE 29 • LES PONTS-DE-MARTEL: CAFÉ DE LA LOYAUTÉ, GRAND-RUE 19 • LIGNIÈRES: HÔTEL DE COMMUNE, PL. DU RÉGENT 2 • NEUCHÂTEL: CAFÉ GIBRALTAR-MALABAR, R. GIBRALTAR 1 • HÔTEL TOURING AU LAC, PL. N.-DROZ 1 • LA GONDOLA, ÉCLUSE 32 • LIBERTY PUB, PL. DE LA GARE 2 • BUFFET DE LA GARE • SHERLOCK'S PUB, FBG DE L'HÔPITAL 3 • TONY'S BAR, MONRUZ 21 • PESEUX: HÔTEL DU VIGNOBLE, CHATELARD 3 • CAFÉ L'ÎLOT, PL. DE LA FONTAINE 4 • ST-AUBIN: CAFÉ DE LA POSTE, RUE DE LA POSTE 6 • ST-BLAISE: RESTAURANT JEAN-LOUIS, GRAND RUE 10.

**Immobilier**



A vendre

**Encavage-commerce de vins**

Importantes possibilités de développement pour professionnel dynamique. Reprise à conditions intéressantes. Curieux s'abstenir.

Offres: Case postale 06, 2024 Saint-Aubin. 267177-122

**À VENDRE À NEUCHÂTEL**

Vallon de l'Ermitage, situation exceptionnelle, calme, verdure



**4 1/2 PIÈCES**

Vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau. Jouissance d'une terrasse, garage, place de parc.

266655-122

**CLAUDE MAYOR 038 24 22 52**

**Désinvestissement  
3 pièces**

82 m<sup>2</sup>, balcon. Quartier des Parcs. Prix de vente: Fr. 219.000.-. Pour traiter dès Fr. 23.000.-. Mensualités dès Fr. 674.- + charges. Tél. 038/24 57 31. 235238-122

**À VENDRE  
À BOUDRY**

68623-122

**SPACIEUX  
3 1/2 PIÈCES**

de conception moderne, bonne qualité de construction. Surface habitable 111 m<sup>2</sup>. Place de parc dans garage collectif.

**CLAUDE MAYOR 038 24 22 52**

**H.J. VON ALLMEN  
CONSULTANTS IMMOBILIERS**

*Pour que votre rêve devienne réalité...*

A vendre pour courant 1996 à

**CORTAILLOD**

Villas mitoyennes de 5 pièces Fr. 555.000.-

**FENIN**

Villas jumelles de 5 1/2 pièces Fr. 535.000.-

**BEVAIX**

Villas jumelles de 4 1/2 pièces Fr. 485.000.-

**DOMBRESSON**

Villas individuelles de 5 1/2 pièces Fr. 495.000.-

235361-122

Tél, 024 / 731 800 Natel C 077 / 236 458

**A vendre  
à BEVAIX  
superbe  
appartement**

155 m<sup>2</sup>, 4 chambres à coucher, séjour cheminée, salle de bains, 2 W.-C., cuisine agencée, grand balcon, garage, place de parc extérieure, place de parc garage collectif. Prix Fr. 500.000.-. Tél. 038/462 462. 138423-122



A vendre à Marin, rue des Indiennes dans immeuble récent

**appartement  
de 4 1/2 pièces**

cuisine agencée, deux salles d'eau, cheminée de salon, cave et place de parc dans garage. Tél. (038) 24 77 40. 235390-122

Famille cherche à acheter

**VILLA OU  
TERRAIN**

À COLOMBIER  
Ecrire à L'EXPRESS 2001 Neuchâtel sous chiffres 122-5580. 138578-122

A vendre à Marin fin 1996 dans bâtiment de 4 appartements

**appartement  
de 3 1/2 pièces**

situé au centre du village, près des transports publics. Surface: 92 m<sup>2</sup>. Prix indicatif Fr. 330.000.-. Garage Fr. 35.000.-.

Atelier d'architecture Marco Rue de la Gare 10 à Marin Tél. 038/33 55 55. 235369-122



A vendre au cœur de Cortaillod

**petit immeuble**

villageois de caractère, partiellement à rénover, avec surface commerciale. Prix de vente: Fr. 350.000.-. Ecrire à case postale 45, 2005 Neuchâtel 5. 235393-122

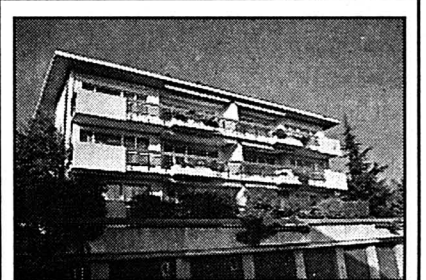
A VENDRE À NEUCHÂTEL

**Un très bel appartement  
de 5 1/2 pièces en duplex  
(neuf)**

- 160 m<sup>2</sup> habitables.
- 2 grandes terrasses.
- 1 place de parc.
- Situation calme proche du centre ville et de la gare, bénéficiant d'une magnifique vue sur le lac.

Prix de vente Fr. 800.000.-. 235348-122

Société AZIMUT  
Tél. 038/31 51 09 ou 038/31 20 45.



A vendre à AUVERNIER dans petit immeuble résidentiel

**appartement de 113 m<sup>2</sup>**

+ 15 m<sup>2</sup> de balcon, grand hall avec armoires, 3 chambres à coucher, salon avec cheminée, salle à manger, cuisine fermée, cave, galetas, garage et place parc extérieure. Tél. (038) 24 77 40. 235387-122

**À VENDRE À COLOMBIER**  
Chemin des Battieux au lieu dit « Les Motets »

**PARCELLE DE 1200 m<sup>2</sup>  
pour villa(s)**

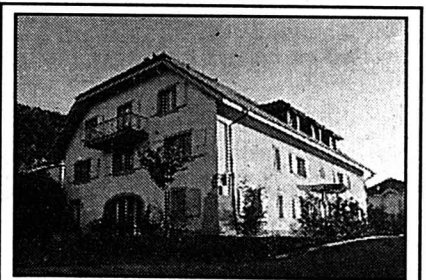
En zone de construction villas (ZFD). Prix de vente minimum: Fr. 200.- le m<sup>2</sup>.

Faire offres avec proposition de prix à l'adresse suivante:

Conseil communal, « Achat de terrain »,

2013 Colombier, jusqu'au 29 février 1996.

Pour renseignements: Service des constructions, M. Bettens, tél. 038/41 23 17. 235345-122



A vendre à Saules, Val-de-Ruz dans immeuble résidentiel

**appartement en duplex**

de 2 chambres à coucher, salon-salle à manger avec poêle, grande galerie, 2 salles d'eau, cuisine agencée, cave et 2 places de parc extérieures. Tél. (038) 24 77 40. 235392-122



A vendre à Bevaix

**villa contiguë**

de 4 chambres à coucher, salon-salle à manger, cuisine ouverte et agencée, sous-sol excavé, chauffage et buanderie, couvert pour 2 voitures. Tél. (038) 24 77 40. 235389-122

A vendre à Cormondrèche (sur plans)

**Immeuble locatif  
de 10 appartements**

avec places de parc. Excellente situation, proche des transports et des écoles. Ecrire sous chiffres S 028-38812 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 235319-122



CCP 20-946-8



Suite page 18



CONSEIL GÉNÉRAL/ La caisse de pensions communale sous la loupe

# Un règlement innovateur

**A**vec enthousiasme pour certains, satisfaction pour d'autres et quelques réserves pour les troisièmes, les membres du Conseil général ont approuvé hier soir, sans opposition, la révision du règlement de la Caisse de pensions de la Ville.



Depuis le 1er janvier, les assurés de la caisse de pensions du personnel de la Ville de Neuchâtel vivent sous l'empire d'un règlement révisé. Ainsi en a décidé hier soir le Conseil général. Principales innovations: sous certaines conditions, le concubin âgé de 35 ans au moins ou qui a des enfants à charge, est assimilé au conjoint survivant; par ailleurs, le nouveau règlement facilite la retraite anticipée par diverses mesures. Du même coup, le Conseil général a approuvé de modifier un arrêté temporaire destiné à faciliter la retraite anticipée.

«La Ville fait œuvre de pionnière», s'est réjoui le président du groupe Ecosol Eric Augsburgger à propos de la reconnaissance des concubins. Et les mesures prises en faveur d'une retraite à la carte constituent à ses yeux «une preuve de clairvoyance».

Le deuxième pilier est un sujet complexe et donc souvent entaché de suspicion. Mais là, on montre qu'on peut l'empigner de façon efficace, y compris dans la lutte contre le chômage, a constaté de son côté le président du groupe socialiste Jean Studer.

Pour leur part, les radicaux, par la bouche de Françoise Desales Zeltner, se sont dit «particulièrement satisfaits». Pour eux, et compte tenu des conditions énoncées dans le nouveau règlement, la pension du partenaire survivant ne représente pas «une entorse à la notion du droit de la famille et du mariage, mais bien une conséquence de l'évolution des mœurs dans notre société». L'élargissement des possibilités de retraite va elle aussi avec l'air du temps:

«Dans une période où le chômage est loin d'être résorbé, c'est une disposi-

tion qui peut permettre la libération de certains postes.

S'ils ont également dit oui, les libéraux l'ont fait avec plus de nuances. Leur porte-parole Cédric Léger s'est notamment demandé si la Ville avait vraiment pour rôle de donner, dans la question du partenaire survivant, l'exemple d'une politique «avant-gardiste». En revanche, les nouvelles dispositions en matière de retraite anticipée lui ont paru «adaptées à la situation économique».

## Pas pour les couples homos

Directrice de l'Office du personnel et présidente de la caisse de pensions, la conseillère communale Monika Dusong a expliqué, à propos des partenaires survivants, que le règlement mis en discussion «n'a pas à émettre de jugement moral», mais qu'il doit «éviter des abus». S'il doit s'adapter à l'évolution de la société, il ne doit pas en revanche la précéder:

«Voilà pourquoi notre règlement exclut de la situation de partenaire survivant les cas de couples homosexuels».

Actuellement, a encore révélé Monika Dusong, cinq personnes ont profité des dispositions introduites à titre provisoire

en décembre 1994 pour faciliter la retraite anticipée. «Elles ont toutes été remplacées». Huit autres employés ont approché l'administrateur de la caisse après avoir appris que le nouveau règlement étendrait encore les possibilités en la matière.

Par Cédric Léger, puis par son président Eric Ruedin, le groupe libéral a montré hier soir une certaine impatience au sujet de la part de ses fonds que la caisse de pensions investit en actions et particulièrement en actions d'entreprises suisses: sept pour cent alors que la loi autorise jusqu'à 30 pour cent.

«Il y a quelques années, nous n'étions qu'à 1%, leur a répondu la directrice du Personnel. Nous allons donc dans la bonne direction. Nous ne pouvons cependant nous impliquer trop dans les entreprises, à moins de vouloir participer à leur gestion. Mais nous n'en avons pas les moyens».

Après quoi le Conseil général a ratifié par 35 voix sans opposition la révision partielle du règlement de la caisse de pensions et accepté par 37 voix, également sans opposition, l'arrêté modifiant l'arrêté temporaire concernant la retraite anticipée.

◊ J.-M. P.



ERIC RUEDIN (DEBOUT) - Une certaine impatience face à la politique d'investissement de la caisse de pensions.

# Salaires: Ecosol contre tous

Le groupe Ecosol s'est dit «profondément déçu» par la réponse de l'exécutif à la motion de Mathieu Menghini au sujet de la compensation du renchérissement dans l'administration communale. Cette motion demandait «d'étudier et de négocier avec les associations de personnel un système de compensation du renchérissement calculé sur le salaire moyen et valable pour tous les revenus». Dans son rapport, le Conseil communal rejetait un tel principe d'indexation.

«Mais il s'est figé sur la lettre de la motion au lieu de tenir compte de son esprit, qui se voulait ouvert à diverses possibilités, a regretté le motionnaire».

Selon Mathieu Menghini, qui a cité plusieurs économistes, appliquer à tous les salaires le même taux d'adaptation au renchérissement revient à modifier la répartition des revenus réels au sein d'une même échelle salariale: les écarts entre les moins bien et les mieux payés augmentent. Or, «leur structure de consommation fait que les plus bas revenus subissent un renché-

rissement plus important que les hauts revenus».

Pour sa part, la socialiste Françoise Jeanneret s'est prononcée, au nom de son groupe, pour l'acceptation du rapport, mais contre le classement de la motion. Car si la proposition de Mathieu Menghini ne convient pas, la linéarité n'apparaît pas plus judicieuse aux yeux des socialistes. Il faut donc que la Ville reprenne le sujet dans la refonte de l'ensemble de sa politique salariale.

Aux yeux d'une majorité de libéraux, niveler les différences salariales comme le propose la motion n'est pas applicable et ne permet notamment pas de tenir compte des performances des employés, a expliqué Claude Donzé. Mais lui-même a trouvé que l'exécutif aurait pu mieux tenir compte de l'aspect ouvert de la motion Menghini, dont l'idée de base permettait aussi le salaire au mérite.

Enfin, Bernard Zumsteg a estimé la conclusion du rapport «réaliste». Déjà que l'écart entre revenus est moins im-

portant au sein de l'administration communale que dans le privé... Le motionnaire veut-il d'une «pyramide inversée»? Et de rappeler que les associations de personnel elles-mêmes n'ont pas voulu de la proposition Menghini.

Si le Conseil communal a étudié cette proposition au pied de la lettre, c'est qu'à ses yeux toutes les éventuelles autres variantes se heurtaient à une position de principe, ainsi résumée par la directrice du personnel Monika Dusong:

«Nous ne voulons pas faire dépendre notre politique salariale d'éléments conjoncturels».

Et de demander encore deux ans pour une réflexion totale de l'échelle des salaires communaux fondée sur une évaluation des fonctions et des profils et sur des négociations avec le personnel. Au vote, le rapport du Conseil communal a recueilli 27 oui contre 7 non. Mais le classement de la motion a été refusé par 20 voix contre 18. /jmp

UP WITH PEOPLE/ Deux Neuchâtelois racontent

# «On apprend tellement»

Enrichis de rencontres et de découvertes de cultures différentes, deux Neuchâtelois sont de retour après avoir passé une année pour Xavier et six mois pour Diane dans l'organisation internationale Up With People. Comédie musicale, voyages, hébergement dans des familles d'accueil: ils racontent.



DIANE ET XAVIER - Elle repart pour six mois; lui vient de rentrer d'une année entière.

«On part, on ne connaît personne; on revient, on a 150 amis de tous pays et des atouts pour notre vie professionnelle.» Xavier et Diane, tous deux Neuchâtelois, ont parcouru des dizaines de milliers de kilomètres. Ils sont partis, il y a une année pour Xavier et cinq mois pour Diane, avec Up With People, organisation internationale qui dispense un programme éducatif, social et culturel à quelque 700 étudiants par année. Actuellement en vacances, Diane repart d'ailleurs bientôt pour terminer son «stage».

Non religieux, apolitique et non lucratif, Up With People est surtout renommé pour la comédie musicale, «style West Side Story», qu'il donne à travers le monde ainsi que par ses nombreuses actions sociales tout au long des voyages.

«La richesse n'est toutefois pas seulement l'aspect extérieur. Le plus important, c'est surtout les rencontres, la découverte de tant de cultures, soulignent Diane et Xavier».

Par ailleurs, chacun peut faire des apprentissages au sein de la troupe: relations publiques pour mettre en place le spectacle dans chaque ville, marketing ou technique du son, par exemple.

Côté voyages, Xavier a visité tous les Etats d'Amérique, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède. A Oklahoma City, où il a passé un mois après l'attentat meurtrier du 19 avril, il a aidé à déménager des personnes qui vivaient dans la zone sinistrée. Une expérience marquante.

A chaque halte, toute la troupe était hébergée dans des familles d'accueil: «Nous sommes allés chez des gens pauvres, riches, chez des retraités, dans des familles avec des petits enfants, ou encore chez des jeunes couples», raconte Xavier, les yeux brillants en feuilletant son livre de souvenirs.

Leurs meilleures expériences? Il y en a tellement, selon Xavier, qui raconte néanmoins cette visite dans une école de San Antonio (Texas) où le quotidien rimait avec drogue et armes. «Il était important de leur montrer que des gens de cultures et de pays complètement différents peuvent travailler ensemble et s'entendre».

«Dans le Wisconsin, nous avons été accueillis dans un couvent», répond Diane. L'échange avec les sœurs était exceptionnel: elles répondaient à toutes nos questions, même si elles allaient parfois loin. Mais je n'ai pas encore terminé mon année...»

## EXPRESS-CITÉ

■ **CONCERT AU LYCEUM** - Le Nouvel ensemble contemporain propose un concert sous la direction de Pierre-Alain Monot, jeudi à 20 heures, à la salle du Lyceum Club, 11 rue des Beaux-Arts à Neuchâtel. Au programme, des œuvres de Giacinto Scelsi, Luciano Berio et Franco Donatoni, avec, comme solistes, Myriam Aellig, soprano, Nathalie Dubois, flûte, Silke Eichhorn, harpe, Jean-François Lehmann, clarinette et Cécile Olshausen, violoncelle. E

■ **DÉMÉNAGEMENT** - La Fondation des soins, de l'aide et du maintien à domicile et le Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois déménageront, dès demain, au numéro 6, passage Max-Meuron, à Neuchâtel, en vue de constituer le Centre de santé de Neuchâtel et environs, conformément à la nouvelle loi de santé. Dans l'intérêt des usagers, il comporte ainsi des équipes pluridisciplinaires regroupant les aides familiales et les infirmières sous une même direction, pour améliorer et mieux coordonner l'aide et les soins à domicile. Le centre de santé intègre également les prestations de stomathérapie. Les trois secteurs d'activités disposent par ailleurs d'une centrale d'appels commune, avec le numéro de téléphone 22.13.13. comm-E

Un an avec Up With people, «ce n'est pas rose tous les jours». Avec une moyenne de dix heures de travail par jour, des voyages parfois longs en car: «On prend même l'habitude de dormir n'importe où, juste pour quelques heures». De plus, «il faut abandonner plein d'habitudes, comme la liberté, et apprendre à vivre en communauté».

## Pas si cher

Pour partir, les deux jeunes devaient réunir assez d'argent pour s'acquitter de la majorité des frais d'écologie et assurer leurs dépenses de l'année.

«Mais ce n'est pas cher, précisent-ils. Rien que pour tous les voyages que nous faisons. Et on apprend tellement de choses!»

Des conseils pour ceux qui seraient tentés par le voyage?

«Ne pas être effrayés s'ils pleurent beaucoup», sourit Diane. Au début, il faut se battre. On aurait tendance à se dire qu'une année avec Up With People n'est pas pour nous».

Quant à l'avenir, Diane ne préfère pas y penser avant de terminer son année. Xavier s'est déjà mis à la recherche d'un nouveau travail, où il pourrait pratiquer l'allemand et l'anglais, exercés pendant une année. Et pourquoi pas, par la suite, se lancer dans un métier au service des autres: «Faire quelque chose de positif pour notre société».

◊ Isabelle Kottelat

## AVIS TARDIFS

ACADÉMIE MAXIMILIEN de MEURON  
Aujourd'hui à 17h, début du cours public d'histoire de l'art  
«MYTHES ET MÉTAMORPHOSES»  
par M. P.-A. AELLIG  
10 conférences avec projections à l'Aula de l'Ecole de Commerce, Beaux-Arts 30  
Renseignements et inscriptions à l'entrée et au tél. 25 79 33  
138338-376

BOUTIQUE TESS  
T. Schurch Chaussures Dames et Hommes  
2, rue de Flandres - 2000 Neuchâtel - Tél. 038/25 90 10  
PROFITEZ, DERNIÈRE SEMAINE...  
25% Articles Hiver Dames (bottes & bottines)  
10% Chaussures Ville Dames  
«SUPER INTÉRESSANT»  
Liquidation totale chaussures hommes 30% à 60%  
23554-376

Hôtel du Vaisseau  
2016 Petit-Cortailod  
aujourd'hui réouverture  
235240-376

# Unanimité sur le tourisme

Réponse du Conseil communal à un postulat d'Anne Tissot Schulthess (soc), le crédit de 250.000 fr. relatif à la mise en œuvre d'un concept global de signalisation touristique piétonnière a été approuvé par 38 voix sans opposition.

Par Marc Vallélian, les radicaux ont quand même regretté qu'on prenne trop les citoyens et des touristes «pour des enfants» qu'il faut guider à chaque pas. Pour leur part, les porte-parole socialiste

et du groupe Ecosol se sont étonnés que la plupart des itinéraires décrits dans le rapport de l'exécutif partent de la place Pury, alors que le postulat voyait la gare comme point de départ.

«La place Pury est le cœur de la ville», a répondu le directeur du Tourisme Didier Burkhalter.

Pas d'opposition non plus au rapport relatif au postulat de Christian Piguet (Ecosol) concernant le tourisme vert, ainsi qu'au transfert de la subvention

annuelle de 250.000 fr. en faveur du tourisme à Tourisme neuchâtelois. Même si le rôle de l'hôtellerie classique dans le tourisme vert a donné lieu à quelques remarques, même si le rapport de l'exécutif a semblé manquer un peu d'imagination à certains, l'adéquation du tourisme vert avec les réalités neuchâteloises n'a fait de doute pour personne.

Les postulats d'Anne Tissot Schulthess et de Christian Piguet ont été classés sans opposition. /jmp



La viande, un aliment complet avec des protéines et des sels minéraux essentiels.  
Depuis 1992: Viande Suisse Bell Natura issue d'élevages conformes à l'espèce.



**Spécialités vaudoises du 16 au 27.1.96**

Goûtez nos spécialités vaudoises!

**D'actualité chez Bell du 16 au 20.1.1996:**  
**Saucisses de porc lausannoises Fr. 1.60/paire**

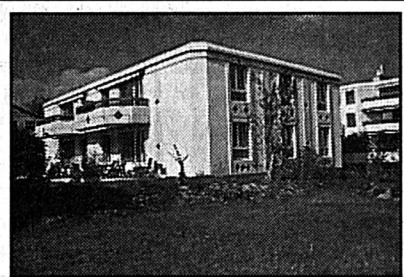
Votre visite nous fera plaisir.

267122-110

Votre équipe Bell

# Immobilier

Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant veille de la parution à 12 h



A vendre à Cortaillod dans immeubles neufs de 4 unités

## deux appartements

de 5 1/2 pièces, 2 salles d'eau, cuisine fermée et agencée, balcon, cave, local d'environ 40 m<sup>2</sup>, place de parc couverte et place extérieure.

Tél. (038) 24 77 40.

### À LOUER

A louer à SAULES (Val-de-Ruz)

## APPARTEMENT 2 PIÈCES

belle situation avec vue étendue, tout confort, cuisine agencée, garage individuel + place de parc.  
Loyer Fr. 875.- charges comprises.  
Libre tout de suite ou à convenir. 68674-126

Fiduciaire POINTET S.A.  
Neuchâtel. Tél. 038/24 47 47.



À LOUER  
À MARIN  
Rue de la Gare 22  
pour le 1<sup>er</sup> avril 1996

## 4 1/2 PIÈCES

Tout confort.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

### Neuchâtel

Rue de la Perrière 3  
Bel appartement rénové de

## 3 1/2 PIÈCES

2 balcons, vue sur le lac, cadre de verdure.  
Loyer: Fr. 1100.- + Fr. 120.- de charges.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> avril 1996.  
Possibilité de louer une place de parc intérieure.

Pour tout renseignement:  
GÉRALD ROSSET S.A., Lausanne.  
Tél. 021/329 19 00. 235242-126

À LOUER  
À CRESSIER  
Planches-Vallier 7  
entrée à convenir  
**2 PIÈCES**  
Fr. 680.- + charges.  
Tél. 038/24 22 52.  
235405-126

À LOUER  
À NEUCHÂTEL  
Orée 28, pour date à convenir

## STUDIO

Fr. 515.- + charges.  
Tél. 038/24 22 52  
68591-126

A louer au centre du Landeron

## locaux de 110 m<sup>2</sup>

pouvant servir de bureaux, magasin, etc., avec parking.  
Tél. 53 44 23.  
235219-126

COLOMBIER  
A louer tout de suite ou pour date à convenir à la rue du Sentier

## STUDIO NON MEUBLÉ

laboratoire agencé, salle de bains, W.-C. et galetas.  
Loyer Fr. 450.- + charges.  
Tél. 24 67 41.  
235324-126

À LOUER  
À BOUDRY

## 5 1/2 PIÈCES

Fbg Ph.-Suchard 46 pour date à convenir  
cuisine agencée, séjour, balcon, 4 chambres, 2 salles d'eau, cave, ascenseur.  
Location mensuelle dès Fr. 1443.- + charges.  
Possibilité d'obtenir un abaissement supplémentaire (aide fédérale).  
Tél. (038) 24 22 52.  
68588-126

À LOUER  
À BOUDRY  
Ph.-Suchard 36 entrée à convenir

## GRANDS STUDIOS

avec kitchenette agencée, salle de bains. Dès Fr. 490.- + charges.  
Tél. 038/24 22 52.  
68587-126

### NOUVEAU

Découverte et rencontres de partenaires  
**156 84 17**  
7/7 - 24h/24  
Fr. 2.13/min.  
235355-110

### NUMÉROLOGIE

## VOYANCE

Affectif - profession

**156 82 54**  
Fr. 2.13/min.  
235322-110

### À VENDRE

## 10 TV couleur Philips

état neuf, grand écran 67 cm, télécommande. Un an de garantie, Fr. 250.- à Fr. 450.- pièce.  
Tél. 037/64 17 89.  
235382-145

### À LOUER À BOUDRY

Fbg Philippe-Suchard 8-10 Dans un cadre agréable, à proximité des écoles, des commerces et des transports

## 2 1/2 pièces de plain-pied

Loyer Fr. 1000.- + charges.

## 4 1/2 pièces avec balcon

Loyer Fr. 1500.- + charges.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements:

Régie F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

### À LOUER À BOUDRY

Pour entrée à convenir

## 4 1/2 PIÈCES

Tout confort.  
Téléphonez-nous pour une visite!  
Possibilité de louer un garage.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

### À LOUER

A Neuchâtel, rue des Moulins 51

## 4 1/2 pièces en duplex

3 chambres à coucher, salon avec cheminée + coin à manger, coin bureau, cuisine entièrement aménagée, 2 salles de bains, W.-C.-lavabo séparé, cave et grand réduit.  
Possibilité d'une place de parc dans parking souterrain.  
Libre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996.  
Pour tous renseignements: 68666-126

Régie F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

### À LOUER À NEUCHÂTEL

Pour date à convenir dans immeuble historique

## VASTE APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES RÉNOVÉ

Cuisine agencée habitable, séjour avec cheminée, 3 chambres. Surface indicative 130 m<sup>2</sup>.  
Fr. 1900.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

234982-126

### A louer à CORTAILLOD

## PLACE DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF

Fr. 75.-

Regimmob S.A.  
Ruelle W.-Mayor 2  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 79 24

### À LOUER À CERNIER

## STUDIO

Loyer mensuel Fr. 385.- + charges.  
Libre tout de suite ou à convenir.  
S'adresser à:  
Fiduciaire J.-P. Erard  
Rue Saint-Honoré 3  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 37 93. 266851-126

### À LOUER

## Studio meublé

rénové, balcon. Loyer mensuel Fr. 580.- charges comprises (vidéo, électricité).  
Libre tout de suite ou à convenir.  
S'adresser à:  
Fiduciaire J.-P. Erard  
Rue Saint-Honoré 3  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 37 93. 266852-126



Suite page 20

### A louer cti

gestion immobilière sa  
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

À CERNIER  
Pour le 1<sup>er</sup> avril 1996

## BEAUX APPARTEMENTS DE 4 1/2 ET 5 1/2 PIÈCES

Cuisines agencées, cheminées de salon, tout confort.  
Dès Fr. 1500.- + charges.  
Possibilité service de conciergerie.  
235229-126

UNPI  
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

### PESEUX 235317-126

A louer pour fin mars à la Grand-Rue

## 4 PIÈCES

avec tout confort et cuisine agencée.  
Loyer Fr. 1000.- + charges.  
Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

A l'ouest de la ville, proche des transports publics

## 2 PIÈCES

Dès Fr. 650.- + charges.  
Tél. (038) 24 20 07. 68610-126

### PROGESTIM

GÉRANCES IMMOBILIÈRES

### À LOUER À LIGNIÈRES

tout de suite ou à convenir

## UN STUDIO

cuisine agencée, bains/W.-C., balcon.  
Fr. 550.- charges comprises.  
235226-126  
7, rue des Terraux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

235222-130

### À LOUER

Tout de suite ou pour date à convenir

## chambre

Douche et W.-C. commun.  
Loyer Fr. 300.-

## FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE UNPI

### APP. DE VACANCES

## CRANS-MONTANA

Pour février, Pâques, la clé d'un agréable

## chalet ou appartement

Appelez Logement City  
Tél. 021 31223 43.  
22-370337/4x4

### vacances en FRANCE

MEDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1996 gratuite. L. U. K., Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06  
22-368427/ROC

### OPTEL TIGRA 1.6i 16 V

bleue, 1995, 20.000 km. Garantie 1 année.  
Tél. 038/33 90 33.  
235320-142

### AUTOS - 2 ROUES

## LANCIA DEDRA 2.0ie LX

Juillet 1991, 52.000 km, gris métallisé. Alcantara beige.  
Téléphone 077/37 21 54.  
235351-142

## OPTEL VECTRA 2.0i CD

4 portes, janvier 1993, 21.000 km, automatique, climatisation, etc., bleu métallisé, velours gris.  
Tél. 077/377 689.  
235354-142

### Achète au plus haut prix VOITURES

bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.  
077/47 61 89  
266487-142

### Voiture

## Porsche 911 SC

95.000 km, état impeccable, gris métallisé, 3000 cm<sup>3</sup>.  
Tél. 039/37 13 56 - 077/37 42 94.

# CASTEL REGIE

A louer au

## CHÂTEAU DE PESEUX

plusieurs magnifiques surfaces de bureaux

|                |                    |             |
|----------------|--------------------|-------------|
| Loyer mensuel: | 256 m <sup>2</sup> | Fr. 2.600.- |
|                | 261 m <sup>2</sup> | Fr. 3.000.- |
|                | 284 m <sup>2</sup> | Fr. 3.550.- |
|                | 517 m <sup>2</sup> | Fr. 5.200.- |
|                | 540 m <sup>2</sup> | Fr. 5.800.- |
|                | 545 m <sup>2</sup> | Fr. 6.400.- |
|                | 801 m <sup>2</sup> | Fr. 8.600.- |

235064-126

2034 Peseux Tél. 038 / 31 81 02



### À LOUER

A Neuchâtel, rue de Vauseyon 29, pour le 1<sup>er</sup> avril 1996

## LOCAUX ADMINISTRATIFS, COMMERCIAUX, ARTISANAUX

Surface totale environ 2700 m<sup>2</sup> divisibles en locaux de 1 x 240 m<sup>2</sup>, 1 x 270 m<sup>2</sup>, 1 x 600 m<sup>2</sup>, 2 x 800 m<sup>2</sup>.

- Locaux complètement équipés, ascenseur, monte-charge.
- Nombreuses places de parc disponibles dans le garage collectif.
- A proximité des transports publics et axes routiers toutes directions.

Pour tous renseignements: 267178-126

Régie F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31





● **La Chaux-de-Fonds: la magie pianistique d'Edith Fischer**

Page 21

● **Bienne: ex-fonctionnaire en justice**

Page 21

**Paiement de galons**

**FUTURS SOUS-OFF**  
- Quatre-vingt-sept soldats ont commencé hier à Colombier leur formation de caporal.

Page 21

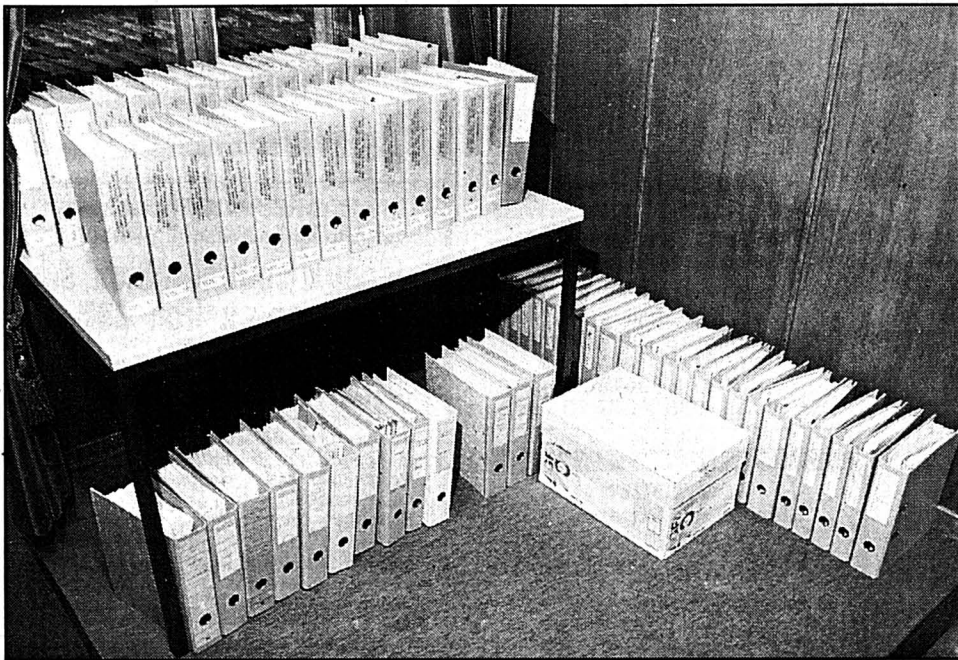
**AFFAIRE WAVRE/** A la lumière d'éléments nouveaux, le Tribunal a pris la décision qui s'imposait

# Le procès a été ajourné

Comme on pouvait s'y attendre, le procès de Patrick Wavre qui s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Boudry - en l'absence, bien sûr, du principal intéressé - n'a duré qu'un jour. Parce que l'expertise s'est révélée lacunaire et qu'un recours au Tribunal fédéral contre le refus de lui accorder l'assistance judiciaire risquait d'être accepté, le juge l'a purement et simplement ajourné. Il a aussi admis la demande des autres prévenus que leur cause soit dissociée de cette affaire.

Le notaire déchu et ex-«prince de l'immobilier» Patrick Wavre, prévenu de plus de 40 chefs d'accusation allant de l'abus de confiance, la gestion déloyale, l'escroquerie, les faux dans les titres et les certificats, la banqueroute frauduleuse (l'affaire porte sur quelque 80 millions) va utiliser tous les moyens possibles pour différer son procès. Hier matin en ouverture d'audience, le juge Cyril Thiébaud a mentionné qu'il venait de recevoir une série de moyens préjudiciels - informations préalables à l'ouverture du procès - de la part du principal prévenu. Celui-ci, brillant par son absence, préférant intervenir à distance, à partir de son domicile du Beaujolais où il s'est réfugié après avoir subi cinq mois de prison préventive (il avait été libéré sous caution de 200.000 francs).

Les six moyens préjudiciels tiennent sur un document de 38 pages. Patrick Wavre a estimé notamment, parce qu'il est de nationalité française, que le tribunal boudryen n'était pas compétent pour le juger (ndlr.: il est réellement double national franco-suisse, mais ne peut pas être extradé). A noter que sa femme, prévenue



**LACUNAIRE - Un complément d'expertise a été jugé indispensable.**

elle aussi de plusieurs infractions, également absente des débats, a de la même manière nié à ce tribunal la compétence de la juger.

Patrick Wavre a estimé aussi que parce que l'un des deux plaignants, Mario Peca, est actuellement inculpé par le Tribunal du Valais central dans l'affaire Dorsoz, son procès devait être renvoyé. Il a en outre souligné que certaines infractions qui lui étaient reprochées étaient antérieures au 15 juillet 1988 et a invoqué de ce fait la prescription (elle est effective après sept ans et demi).

Mais les deux points les plus importants sur lesquels Wavre a insisté concernent

l'expertise demandée par le juge d'instruction - il l'estime «pas fiable et truffée d'affirmations fausses» - et le recours qu'il dit avoir adressé au Tribunal fédéral (le recours n'avait pourtant pas encore été signifié hier!) concernant son droit à l'assistance judiciaire. Elle lui a été refusée par le juge boudryen et la décision a été confirmée par le Tribunal administratif, ce qui a incité son avocat à se retirer de peur de ne pas être payé.

Face à ce document dont personne n'avait encore pu prendre connaissance, l'audience a peine ouverte a été suspendue une première fois pour permettre aux différentes parties de l'étudier.

A la reprise, le procureur Thierry Béguin a rejeté plusieurs des moyens préjudiciels avancés par Patrick Wavre. En particulier, s'il a la double nationalité, il est toujours suisse et peut donc être jugé en Suisse pour des délits commis en Suisse. Par contre, il ne s'est pas opposé à prendre en considération deux de ces moyens préjudiciels. Il a admis en effet que l'expertise était lacunaire. Pas par la faute de l'expert, qui l'a rédigée à partir des documents auxquels il a eu accès - cela représente une montagne de classeurs et près de 1500 heures de travail! -, mais bien par la faute de Wavre, qui s'est enfui et a rendu l'instruction particulièrement compliquée. Des mètres cubes de documents n'ont ainsi pas pu être étudiés. «J'éprouve un certain malaise en consultant cette expertise», a indiqué Thierry Béguin. M. Wavre n'a pas entièrement tort de dire que celle-ci est lacunaire. La justice doit donc examiner cela d'une manière objective et je suis favorable à ce que l'on demande un complément d'expertise.

## Passible des assises

Le point le plus sensible fut sans aucun doute le recours de P. Wavre au Tribunal fédéral, à propos de sa demande d'entraide judiciaire. Certes, dans les juridictions inférieures à la Cour d'assises, il n'est pas obligatoire d'être assisté d'un avocat. Mais le droit pénal neuchâtelois a changé. Auparavant, de tels délits étaient passibles des assises et non du correctionnel.

Le prévenu aurait donc eu automatiquement droit à un défenseur. Or, en modifiant le droit pénal, le législateur n'a pas pris en compte cet aspect-là des choses. Le Tribunal fédéral pourrait donc estimer que la décision de juger tout de même Wavre sans défenseur est contraire à la Convention européenne des Droits de l'homme. Et le procès devrait recommencer. Ce dont personne ne veut.

De leur côté, les quatre autres prévenus dans cette affaire (un industriel chaux-de-fonnier, un avocat notaire neuchâtelois, l'ex-comptable et l'ex-secrétaire de Wavre), ont fait savoir par la voix de leur mandataire qu'ils demandaient que leur cause soit dissociée (en langage judiciaire, on parle de «disjonctée») de celle de Patrick Wavre et qu'elle soit jugée non pas par le Tribunal correctionnel, mais par le Tribunal de police.

## Renvoi programmé

Finalement, après plusieurs heures de délibérations, le tribunal, en rejetant certains moyens préjudiciels, a accepté un complément d'expertise, à la lumière de documents nouveaux ou séquestrés et auxquels l'expert n'avait pas pu, jusqu'ici, avoir accès. Il a également admis qu'il fallait attendre, si recours il y a, la décision que prendra le Tribunal fédéral. Il a donc ajourné le procès. En jouant très finement, Patrick Wavre a réussi un premier coup de poker!

Quant aux autres prévenus, le tribunal a accepté que leur cause soit «disjonctée». Le dossier retournera à la Chambre d'accusation qui devra décider si cela dépend désormais du police ou du correctionnel.

L'affaire Wavre n'a donc pas fini de faire parler d'elle.

♦ Henri Vivarelli

**MONTAGNES/** Les factures d'électricité non payées ont considérablement augmenté

# Le courant ne passe plus

Le contentieux des Services industriels est largement mis à contribution depuis quelques années. Au Locle comme à La Chaux-de-Fonds, dans les cas extrêmes, l'électricité est coupée chez ceux qui n'honorent plus le relevé de leur compteur. Une mesure qui pourrait ne pas être légale, mais personne n'a jamais tenté, ni osé se retourner contre l'autorité.

«Le contentieux s'est plutôt aggravé». Georges Jeanbourquin, conseiller communal chaux-de-fonnier et directeur des Services industriels, commente ainsi une situation que l'on pourrait croire préoccupante. Effets directs de la conjoncture, les non-paiements de factures d'énergie ne laissent pas de marquer les responsables politiques. Dans l'arc lémanique, les sentiments ne commandent point l'administration, qui coupe sans autre forme de procès le courant aux mauvais payeurs.

Dans les Montagnes neuchâteloises, le couperet ne tombe pas si facilement. En 1994, le du croire des services de l'eau, du gaz et de l'électricité s'est élevé à quelque 270.000 francs pour un chiffre d'affaires de 55 millions de francs. Ce 0,49% est «une très mauvaise année» pour La Chaux-de-Fonds. Une bonne année se situait entre 0,1 ou 0,15% de factures impayées, souligne Georges Jeanbourquin. Pour 1995, 300.000 francs de pertes environ devraient venir grever les comptes communaux.

## Des réalités à apprécier

Derrière ces chiffres se cachent des réalités quotidiennes différemment appréciables. Dresser le portrait du mauvais payeur serait un exercice peu convainquant. Georges Jeanbourquin le dit avec un vocabulaire peut-être léger, «la liste

noire des SI ne comprend pas tous les clochards de la ville». Au Locle, le constat est identique. «On serait étonné de la position sociale de ceux qui omettent de nous régler». Personne «n'est jamais et ne restera jamais sur la paille par notre faute», dit-on au sein des Services industriels.

C'est la tranche d'âge des 18-35 ans qui rechigne le plus souvent à honorer les factures des services d'électricité. «Par oubli, inconscience, méconnaissance. Mais rarement parce que la situation est devenue à ce point catastrophique.»

Dans les deux villes, on se veut clair. «Jamais on ne coupera le courant à une personne nécessiteuse. Et si elle l'est, sa facture sera prise en charge par les services sociaux». Une collaboration étroite est d'ailleurs née ces dernières années entre les deux services. Mais avant de retirer les plombs, la procédure est longue. Jusqu'à cinq rappels informent les consommateurs d'une coupure prochaine. La menace est souvent prise au sérieux. Lorsqu'elle ne l'est pas, «il ne se passe pas trois heures avant que le client ne vienne s'informer. Et le cas échéant, payer sa note», dit-on au service du contentieux.

Il faut également user de psychologie, et apprécier les situations qui méritent une approche différente. Dans les Montagnes neuchâteloises, les moyens radicaux sont rares, et un échelonnement des modalités de paiement fait bien souvent l'affaire.

## Etablissements publics visés

Reste les réfractaires, bien entendu. «Mais c'est leur faute», dit Georges Jeanbourquin. «Par souci d'équité, on ne peut se montrer laxiste. Sans toutefois vouloir marginaliser les mauvais payeurs.»

Mais l'arsenal à disposition des encaisseurs est large. Et depuis quelques années, on utilise des compteurs à pré-paiement.



ment. «Ça marche plutôt bien. Disons que ça responsabilise certaines personnes».

S'il est facile de couper le courant des particuliers, il est moins aisé de procéder ainsi lorsque le mauvais payeur est une raison sociale. Et les petits artisans ou autres industriels se partagent les plus grosses tranches du gâteau. «On ne peut décemment pas les débrancher, au risque de les mettre en faillite. Alors, lorsque l'on peut, on encaisse à coup de 100 francs», relève le directeur des SI. Procédé iden-

tique auprès des tenanciers d'établissements publics, qui forment la majorité des mauvais payeurs. Il y a également les grosses industries, qui laissent parfois des ardoises impressionnantes.

## Légal ou non?

Et si on ne veut trop l'ébruiter, c'est que le préjudice pourrait être grave si la jurisprudence l'admettait. Soit attaquer en justice les Services industriels pour avoir privé une personne d'un bien devenu indis-

pensable, ou de première nécessité. La bataille juridique devrait alors se concentrer sur l'interprétation du terme «essentiel» et définir ainsi la légalité d'une coupure. L'électricité est-elle un besoin essentiel? Des hommes de loi réunis par les Services industriels ont déjà débattu de l'objet, sans pour autant trouver de terrain d'entente. Et aucun cas de recours ne s'est jusqu'à présent présenté dans les Montagnes neuchâteloises. Selon une généralité dégagee, un distributeur communal comme les Services industriels ne pourrait priver un administré de son électricité, alors que des entreprises dites communautaires telles l'Ensa (Electricité neuchâteloise SA) en auraient le droit. «De toute façon, ce n'est pas parce que ce serait un besoin vital que l'on peut se croire dispensé de paiement», dit Georges Jeanbourquin.

Ce qui est certain, c'est que le contentieux a triplé ces dernières années. Et que les encaisseurs, dont on voulait se priver des services lors de l'informatisation de la facturation, jouent un rôle encore essentiel.

♦ Thierry Clémence

● D'autres nouvelles des Montagnes en page 21



ET VOUS INFORMER...

POUR VOUS DISTRAIRE

# MAXIMOT

audio • vidéo  
**Jeanneret**  
Seyon 26 • 2000 Neuchâtel • 038/24 57 77

GAGNEZ  
UNE RADIO-  
K7 AVEC

3 CARTES JOURNALIÈRES  
DE LA LNM



Le service télématique  
de L'EXPRESS

# \*4141#

VIDEOTEX

PROFESSIONS MÉDICALES AUX

## Anne UEBERSAX PÉDICURE-PODOLOGUE

a le plaisir de vous annoncer  
l'ouverture de son cabinet  
le 15 janvier 1996.

Reçoit sur rendez-vous.

Adresse: Rue de l'Hôpital 20, 3<sup>e</sup> étage  
2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 25 35.

138547-151

# Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

À LOUER À PESEUX  
chemin des Meuniers 1,  
libre dès le 1<sup>er</sup> mars

## APPARTEMENT 7 PIÈCES

sur 2 étages dans maison familiale  
de caractère. Salle de bains,  
2 W.-C., cuisine non agencée, che-  
minée, balcon, cave. Jouissance du  
jardin, possibilité de louer un gara-  
ge. Loyer Fr. 1400.- + charges.

Ecrire à L'EXPRESS  
2001 Neuchâtel  
sous chiffres 126-3239. 235402-126

## À LOUER Neuchâtel, centre ville LOCAUX COMMERCIAUX DE 230 m<sup>2</sup>

au rez-de-chaussée et sur un seul niveau.  
Locaux d'une excellente disposition dans un  
immeuble du XVIII<sup>e</sup> siècle, entièrement ré-  
novés, voûtés, avec pierres de taille et vitri-  
nés. Ces locaux sont très fonctionnels et  
divisibles. Disponibles dès le 1<sup>er</sup> avril 1996.  
Pour tout renseignement:  
tél. 038/24 40 88. 235130-126

## À LOUER Aux Geneveys-sur-Coffrane Situation calme

### 3 pièces rénové

avec cuisine agencée,  
plan vitrocéramique.  
Loyer mensuel Fr. 725.- + charges.  
Libre tout de suite ou à convenir.

S'adresser à:  
Fiduciaire J.-P. Erard  
Rue Saint-Honoré 3  
2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 37 93. 266792-126

## À LOUER Quartier des Portes-Rouges Studio meublé

Fr. 560.- charges comprises.  
Libre tout de suite ou à convenir et

### Garage

Fr. 140.-  
Libre 1<sup>er</sup> avril 1996.

S'adresser à:  
Fiduciaire J.-P. Erard  
Rue Saint-Honoré 3  
2000 Neuchâtel.  
Tél. 038/24 37 93. 266793-126

BOUDRY - A louer pour fin mars à  
la rue Louis-Favre

## 3 PIÈCES

Loyer Fr. 500.- + charges.

Etude Ribaux von Kessel,  
avocats et notaire, 235318-126  
Promenade-Noire 6,  
Neuchâtel. Tél. 24 67 41.

## PROGESTIM GÉRANCES IMMOBILIÈRES

À LOUER  
À LIGNIÈRES

## APPARTEMENT EN ATTIQUE DE 3 1/2 PIÈCES

cuisine agencée,  
cheminée de salon,  
bains/W.-C., cave.

Fr. 1250.- charges comprises. 235228-126

7, rue des Terreaux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

## CORNAUX ZI ouest

A louer pour date à convenir

## Locaux commerciaux sur 2 étages environ 280 m<sup>2</sup>

Rez-de-chaussée: 3 bureaux meublés ou  
non - grand hall - W.-C.

1<sup>er</sup> étage: grand local et réfectoire.  
Ces locaux peuvent être transformés au gré  
du preneur en bureau technique - laborato-  
ire - centre fitness - etc.

Nombreuses places de parc à disposition.  
Loyer modéré.

Pour tous renseignements ou pour visiter,  
veuillez téléphoner à l'adresse suivante:

Nencki AG, Monsieur S. Kaeppli  
4900 Langenthal  
Téléphone (063) 22 76 76. 266589-126

## À LOUER BOUDRY APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES dans maison privée

Entièrement rénové, style contemporain.  
Grande cuisine habitable luxueusement  
aménagée. Cave, galetas, buanderie, pla-  
ce de parc couverte.

Fr. 1500.-. Libre dès le 1<sup>er</sup> février 1996.  
Offres à L'EXPRESS,  
2001 Neuchâtel, sous chiffres  
126-3241. 235396-126

## À LOUER À NEUCHÂTEL Rue des Battieux CAVE À VIN

en terre battue.  
Fr. 250.- + charges.

Ecrire à L'EXPRESS  
2001 Neuchâtel  
sous chiffre 126-3240. 235404-126

## PROGESTIM GÉRANCES IMMOBILIÈRES

À LOUER  
À BEVAIX

tout de suite ou à convenir

## APPARTEMENTS de 2, 4 et 5 PIÈCES

cuisine agencée,  
balcon, cave.  
Possibilité d'aide fédérale. 235233-126

7, rue des Terreaux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

NEUCHÂTEL-CENTRE

## BUREAUX

exceptionnels à louer

280 m<sup>2</sup> dans maison de maître du  
XVIII<sup>e</sup> siècle entièrement refaite.  
Immeuble prestigieux. Vue.  
Parcage aisé.  
Fr. 250.-/m<sup>2</sup>/an.

Intéressés...

Ecrire à L'EXPRESS  
2001 Neuchâtel  
sous chiffres 126-5577. 138555-126

235385-126

À LOUER  
du côté ouest de Neuchâtel

## LOCAUX DE 152 M<sup>2</sup>

à l'usage de  
BUREAUX, ATELIER  
2 grands garages à disposition.  
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL  
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63

MEMBRE  
UNPI

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES  
dans immeuble ancien  
totalement rénové  
à côté des transports publics

À LOUER

## Rue Guillaume-Farel 20-22 APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée, cave, tout confort.  
Loyer Fr. 1000.- + charges.  
LIBRE TOUT DE SUITE  
ou à convenir.

## APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée, cave, galetas.  
Loyer Fr. 1100.- + charges.  
LIBRE TOUT DE SUITE  
ou à convenir.

## APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, cave, tout confort.  
Loyer Fr. 970.- + charges.  
ENTRÉE pour le 1<sup>er</sup> avril 1996.

## LOCAL de 31 m<sup>2</sup>

à l'usage d'atelier, bureau ou dépôt.  
Loyer Fr. 280.- + charges (à discuter).  
LIBRE TOUT DE SUITE.

## LOCAL DE 104 m<sup>2</sup> AVEC VITRINE

à l'usage de magasin, atelier ou bureau.  
Loyer Fr. 1000.- + charges  
(à discuter).

LIBRE TOUT DE SUITE.

Renseignements et visites:

GÉRANCE JACOPIN.  
Tél. 25 12 18. 235350-126

# L'EXPRESS

Editeur:  
Fabien Wolfrath  
Rédacteur en chef:  
Stéphane Sieber

Tirage contrôlé: 30.856 exemplaires  
(REMP 14.08.95)

Lecteurs 69.000 (Mach Basic 95)

## RÉCEPTION:

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 65 01  
Téléfax 250039

Ouverture: du lundi au vendredi,  
de 8 h à 12 h et de 13 h 35 à 17 h 55  
(vendredi: 17 h).

Nos bureaux peuvent être atteints  
par téléphone de 7 h 50 à 12 h  
et de 13 h 55 à 18 h.

En dehors de ces heures, une permanence  
est ouverte du dimanche au vendredi  
de 18 h à 24 h.

## ABONNEMENTS 1996

Tarifs pour la Suisse  
3 mois Fr. 74.- 6 mois Fr. 140.- 12 mois Fr. 263.-  
Y compris 2% taxe TVA.

Souscription par téléphone, par bulletin  
d'abonnement ou à notre réception,  
rue Saint-Maurice.

## CHANGEMENTS D'ADRESSE

Les ordres de changement d'adresse,  
pour une durée de 6 jours ouvrables,  
au minimum, doivent parvenir par écrit  
cinq jours ouvrables à l'avance.

Les frais seront facturés avec le  
renouvellement de l'abonnement.

## PUBLICITÉ

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h,  
édition du lundi: jeudi à 12 h.

Annonces Express (aux mots):  
2 jours avant parution: à 14 h 30.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:  
la veille jusqu'à 21 h.

Le courrier concernant cet avis est à  
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39  
en dehors des heures d'ouverture  
de la réception.

Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

Conseillers:  
Muriel Girardier, Guy von Gunten,  
Eric Marthe. 234709-110

Tél. 038 25 65 01  
Fax 038 250 269

L'EXPRESS  
publi

## CASTEL REGIE

A louer à Neuchâtel  
Rue des Chavannes 15

## STUDIO

Cuisine agencée.

Loyer Fr. 540.- + charges.  
Libre dès le 1<sup>er</sup> janvier 1996.

2034 Peseux (038) 31 78 03

## À LOUER À NEUCHÂTEL

Quartier de La Coudre  
Entrée à convenir

## 1 1/2 PIÈCE

Avec terrasse,  
tout confort.  
Fr. 665.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À PESEUX Grand-Rue 38

## BUREAUX de différentes surfaces

A l'étage avec monte-charges, loyer  
dès Fr. 115.- le m<sup>2</sup>.

## SURFACE COMMERCIALE de 105 m<sup>2</sup> 2 vitrines

Pour date à convenir.

GÉRANCE CRETEGNY, fbg du  
Lac 43, 2005 NEUCHÂTEL.  
Tél. 24 53 27. 235386-126

A louer à Saint-Blaise

## BUREAU

de 2 pièces + 1 local armoires.  
Surface 60 m<sup>2</sup>.

Fr. 880.-/mois + charges.  
Libre tout de suite ou à convenir.

Atelier d'architecture Imarco  
2074 Marin, tél. 038/33 55 55.

## À LOUER

À NEUCHÂTEL

Rue des Berthoudes 26  
pour le 1<sup>er</sup> mars 1996

## 4 1/2 PIÈCES

Vue imprenable,  
tout confort.

Fr. 1490.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

## À LOUER À CERNIER

Rue Henri-Calame 1

## Grand 2 pièces

de plain-pied ou avec balcon.  
Loyer dès Fr. 931.- + charges.

## Vaste 3 pièces

de plain-pied.  
Loyer Fr. 1120.- + charges.

Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements: 267181-126

Régie F. Bernasconi et Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel.  
Tél. (038) 31 90 31

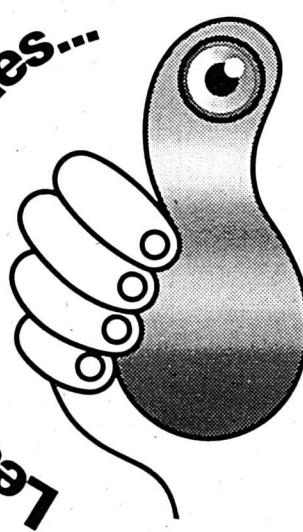
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Les arts graphiques...



ton avenir!



## Recensement: Colombier fait fort

Les premiers chiffres du recensement de la population du district de Boudry semblent déjà démontrer une nouvelle hausse assez sensible. Si deux petites communes de la Béroche, Fresens et Vaumarcus, annoncent chacune une petite augmentation de cinq unités («L'Express» de vendredi), tandis que Brot-Dessous continue de perdre ses habitants, Colombier fait un véritable bond en avant avec une augmentation extraordinaire de 143 personnes. Augmentation constatée aussi bien chez les Suisses (+78) que chez les étrangers (+65). Cette progression est la plus forte jamais enregistrée dans cette localité depuis 1981.

Après le recensement de seulement quatre communes (sur quinze), le district a déjà plus de la moitié de la hausse constatée à fin 1994.

■ **BROT-DESSOUS** - La petite commune totalise 110 habitants, soit une baisse de cinq unités. La population se répartit de la façon suivante: 46 Neuchâtelois, 59 Confédérés et 5 étrangers. L'état civil fait apparaître 32 célibataires, 59 personnes mariées, neuf divorcées et 10 veuves. On dénombre 76 protestants, 26 catholiques romains et huit habitants sont inscrits sous «divers ou sans religion».

■ **COLOMBIER** - Toujours plus grand, le village comptabilise désormais 4795 habitants (2040 ménages), soit une augmentation significative de 143 personnes. Cela représente 1491 Neuchâtelois, 2373 Confédérés et 931 étrangers. Parmi ces résidents, 1871 sont célibataires, 2388 mariés, 258 divorcés et 278 veufs. Au plan confessionnel, on dénombre 2306 protestants, 1900 catholiques romains, sept catholiques chrétiens, 11 israélites et 566 sont annoncés comme «divers ou sans religion». /hvi

## ENTRE-LACS

### LE LANDERON

■ **HISTOIRES SURPRISES** - La saison des contes bat son plein à la bibliothèque publique du C2T au Landeron. Formule inédite pour ce premier mercredi de contes 1996. En effet, ce sont des étudiantes de l'école normale de Neuchâtel qui donneront à entendre des histoires-surprises. Cette après-midi est plutôt consacrée aux enfants âgés de 5 ans environ. Rendez-vous sur place demain à 14h. /comm

## SUD DU LAC

### CUDREFIN

■ **RADIO IVOIRIENNE** - Les rencontres d'hiver du groupe des aînés se poursuivent. La première de l'année 1996 aura lieu demain à 14h à la cure de Montet. Le conférencier est Luc Bader, attaché à l'information de radio ELWA. Cette rencontre conduira les participants en Côte d'Ivoire. Là-bas, tout en découvrant un mode de vie différent, l'assemblée fera connaissance avec une œuvre missionnaire par la radio. Vidéo et diapositives aideront à cheminer dans le paysage inhabituel de la radio au quotidien en Côte d'Ivoire. /em

### PUB

## DES PARTENAIRES: LE MAÎTRE BOUCHER ET LE PAYSAN.

Autres thèmes du nouveau 'bon appétit':

La viande.

Du fer pour la santé des bébés.

Spaghettis:

variation au coriandre.

Le journal de votre maître boucher.

Maintenant gratuit dans les boucheries-charcuteries. Demandez-le.

*bon appétit.*

Union suisse des maîtres bouchers

C'est parti pour six semaines: 87 futurs caporaux ont commencé hier à Colombier leur école de sous-officiers. Venus de toute la Suisse romande, ils vont apprendre, d'ici au 23 février, les secrets de la conduite des hommes. Cinquante fusiliers et carabinières, 37 EFA (spécialistes de engins filoguidés antichars) ont ainsi participé, hier, à la traditionnelle visite de corps, au cours de laquelle le commandant EMG Claude Godet leur a présenté les cadres de l'armée avec qui ils travailleront à Colombier.

Pour la première fois cette année, le commandant d'école n'est plus le commandant de la place d'armes. «Je deviens, en quelque sorte, un locataire», souligne le commandant Godet. Colombier et la place d'armes de Bure ont été réunies dans la «région d'instruction 14» sous la responsabilité du commandant EMG Thiébaud, histoire de rationaliser l'occupation des divers sites. «Administrativement, c'est plus difficile à gérer, mais l'objectif est d'y gagner sur le plan financier, explique Claude Godet. L'école a la priorité lorsqu'il

s'agit d'utiliser une infrastructure, mais nous devons faire des réservations. Les jours inoccupés peuvent alors accueillir d'autres cours.»

La prochaine école de recrues débutera à Colombier dans trois semaines. Du coup, et c'est le résultat d'Armée 95, les recrues seront sans caporaux durant les trois premières semaines de leur école. Les lieutenants, qui devront encadrer chacun près de 30 futurs soldats, auront du pain sur la planche. «Pour l'instant, cette nouvelle organisation ne donne pas satisfaction, juge le commandant Godet. Mais elle avait été décidée parce que l'école de sous-officiers, d'une durée de quatre semaines, ne permettait pas de faire le tour de la matière. Pour moi, l'une des solutions serait de scinder l'école de sous-officiers en deux parties: les aspirants la commenceraient les trois dernières semaines de leur école de recrues et recevraient le grade d'appointé. Ils n'auraient ensuite que trois semaines à effectuer avant le paiement de galons, ce qui leur permettrait de débiter en tant que caporaux dès le premier jour de l'école de recrues.»



VENUS DE TOUTE LA SUISSE ROMANDE - Les futurs caporaux ont fait la connaissance de leur commandant d'école, Claude Godet. oig.-E.

L'école de sous-officiers se terminera par une marche de 40 kilomètres dont le parcours sera tracé dans la région.

La cérémonie de promotion est agendée au 23 février.

◇ F. K.

## VAL-DE-TRAVERS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL/ Trafic de voitures de luxe: un ou cinq coupables?

# Un écheveau difficile à démêler

Les voitures disparaissaient en Suisse et étaient revendues en France. Le fait est avéré. Mais les propriétaires des véhicules volés - luxueux et donc coûteux - sont-ils de mèche avec le principal accusé? Ou de simples victimes de vols, colomniées de surcroît? La réponse devrait être apportée aujourd'hui par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers.

Arrêté en septembre 1993, F.B., ancien carrossier, reconnaît avoir volé plusieurs voitures - au Val-de-Travers, à Neuchâtel et à Genève - et de les avoir revendues sur la Côte d'Azur. Il ne convainc ni les policiers ni le juge d'instruction. Quelques mois plus tard, le principal protagoniste revient sur ses déclarations et implique quatre personnes, S.B., R.C., G.C. et M.N.

Co-prévenues, ces personnes auraient demandé à F.B. de voler leurs voitures pour toucher des indemnités d'assurance. Elles contestent. En décembre dernier, lors de l'audience préliminaire, l'ancien carrossier revient à sa première version: il est seul en cause!

Hier, au cours d'une audience marathon - tenue exceptionnellement à Couvet et non à Môtiers en raison du nombre de prévenus et d'avocats -, F.B. a confirmé sa thèse du voleur solitaire. Il choisissait les véhicules à dérober en fonction de la demande, subtilisait les clés dans les garages pour en faire des doubles et n'hésitait pas à se lancer dans une filature de plusieurs jours afin d'attendre le moment propice pour commettre ses forfaits.

Daniel Blaser, substitut du procureur, n'y a pas cru. Il est convaincu que F.B. veut couvrir les autres prévenus. Et d'imaginer que ceux-ci auraient même promis une récompense à l'ancien carrossier, en échange de sa complaisance. Il demande trois ans de prison ferme contre F.B., de 6 à 10 mois contre les quatre autres prévenus sans s'opposer au sursis.

Ne se faisant pas vraiment le porte-parole de son client et partageant l'avis du ministère public, le mandataire de F.B. a plaidé la complicité d'escroquerie. L'ancien carrossier ne serait donc pas le co-auteur des vols, notamment en raison de sa connaissance de certains détails. Un seul exemple: il savait que la femme d'un des prévenus

était en vacances à la date choisie pour faire disparaître le véhicule.

L'avocat a en outre rappelé qu'une bonne partie des infractions reprochées à F.B. ont été commises en France. Le droit suisse est-il dès lors applicable? Et de demander une peine de 18 mois avec sursis. D'autant que l'ancien carrossier peut se réinsérer dans la société où il se trouvait bien avant de perdre son emploi et de devenir délinquant.

Les représentants des quatre co-prévenus demandent l'acquiescement pur et simple de leurs clients, estimant le dossier fragile, les propos de F.B. sujet à revirements et donc peu fiables.

Le verdict sera prononcé ce matin.

◇ M. D. C.

## LA CHAUX-DE-FONDS

SALLE DE MUSIQUE/ Un concert Beethoven qui a comblé les auditeurs

# Edith Fischer, magicienne du clavier

La salle de musique, remplie d'une bonne moitié d'auditeurs, accueillait samedi soir la pianiste Edith Fischer pour un nouveau concert de son cycle consacré à l'intégrale des Sonates de Beethoven.

On sait que cette grande musicienne est une des meilleures interprètes de Beethoven du moment et l'on se réjouissait de l'entendre dans le monument qu'est l'opus 106 «Hammerklavier».

Elle ouvrait ce concert par la joyeuse Sonate en fa, opus 10 No 2, vive, prestre et nourrie d'un sentiment lumineux qui culmine dans un final bondissant dont le compositeur avait le secret, sans doute hérité de «papa Haydn». Edith Fischer fut ici simplement sublime, alliant

un toucher subtil à une complète pénétration de l'œuvre et allant jusqu'à nous faire sourire, comme si cette Sonate était créée sous nos yeux.

Puis venait l'imposant op. 26, marqué par la marche funèbre centrale «Sulla morte d'un eroe». Les variations initiales, appartiennent encore au jeune Beethoven, alors que la marche funèbre ainsi que le final coulant sont déjà ceux d'un autre Beethoven, plus personnel et plus mûr.

Ici encore, ce fut la (presque) perfection sous les doigts de cette magicienne du clavier qui restituait tout à la fois la grandeur de la pensée et le foisonnement d'idées qui président à cet ouvrage.

L'immense et terrifiante Sonate op. 106 fut l'occasion d'une véritable dé-

monstration qui fut de plus en plus forte, pour culminer dans la fugue finale, donnée avec une énergie et une puissance inexorable qui ont arraché les auditeurs de leur siège.

Et lorsqu'Edith Fischer se perd quelque peu dans le premier mouvement, elle montre alors qu'elle appartient aux grands de la musique en se retenant avec une autorité absolue.

On retiendra de cette aventure à chaque fois différente qu'est l'opus 106, cette débauche d'énergie et cette maîtrise souveraine dans la fougue, que venait compléter un sentiment poétique inoubliable dans le second mouvement, un des plus achevés qui soit.

◇ J.-Ph. B.

TÉLÉCOM/ Des travaux d'élèves de l'Ecole d'art ont plu

# Un prospectus original et coloré

L'un est bâtisseur, l'autre a voulu habiller l'œuvre d'une griffe futuriste. L'un est un géant des communications, l'autre est une petite école. Jeudi après-midi, les Télécom de Neuchâtel ont voulu honorer les élèves de l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises, qui ont conçu un prospectus nouveau et coloré.

Il s'agissait de reproduire sur papier la genèse du nouveau domaine des Draizes-Edouard Dubois, qui sera inauguré cet automne. Un complexe de

quelque 100 millions qui préfigure une époque folle. Alors, pour tenter de modeler une image nouvelle, la direction neuchâteloise a mandaté l'Ecole d'art des Montagnes neuchâteloises. Le trait, le talent, le verbe et la couleur ont plu, et ont trouvé hier récompense. Cinq candidats et cinq œuvres.

André Rossier, directeur général, a succombé devant la qualité et l'audace des travaux présentés.

Le concept de Dominique Ritz a obtenu la palme, alors que Flavie Cochand,

Marlyse Flückiger, Patricia Rusconi et David Bader ont vu leurs efforts gratifiés.

«Parce que les Télécom se sont tournés vers le futur, il fallait s'adresser à ceux qui feront le futur, les jeunes. Laurent Nebel, chargé des relations publiques du géant jaune, précise que ce support marquera l'image des Télécom à travers le pays. Un prospectus inédit, qui sort des sentiers battus.

Le pari a trouvé juste récompense. Et la filière artistique a pu concrétiser son savoir. /thc

## BIENNE

### Ex-fonctionnaire en justice

Le procureur du Seeland a requis hier une peine de 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour l'ex-secrétaire aux réfugiés de Bienne. Ce dernier est accusé d'avoir abusé de sa fonction pour soumettre des demandeurs d'asile à des contraintes sexuelles. La défense a demandé l'acquiescement. Le verdict sera rendu aujourd'hui.

Les faits reprochés à l'ex-secrétaire aux réfugiés de la ville de Bienne, aujourd'hui âgé de 50 ans, remontent à 1992.

Selon divers témoins, le prévenu attirait des demandeurs d'asile chez lui en leur promettant des travaux ménagers rémunérés. Il demandait ensuite à certains d'entre eux de lui faire des massages, voire d'entretenir des relations sexuelles avec lui. Il proposait sa protection à ceux qui cédaient à ses pressions et menaçait les autres d'expulsion. L'ex-secrétaire aux réfugiés a pour sa part toujours nié les faits.

Pour le procureur Peter Bohnenblust, la culpabilité de l'accusé ne fait aucun doute. Selon lui, les témoignages des demandeurs d'asile concernés sont crédibles et concordent. Il a donc requis hier 18 mois d'emprisonnement avec sursis et une interdiction de fonction pendant cinq ans.

La défense, assurée par Me Eva Saluz, a demandé l'acquiescement et un dédommagement pour les torts subis par son client. Selon elle, l'ex-secrétaire aux réfugiés est victime d'un complot ourdi par des fondamentalistes islamiques qui lui reprochent son nom d'origine juive. Il est également victime des préjugés causés par son homosexualité. /ats



SOCIÉTÉ/ Ouverture de la crèche municipale près de Mon Repos; dix-sept enfants sont déjà inscrits

# Bidibule, l'endroit branché des moins de six ans

Hier, tout était fin prêt à la crèche Bidibule pour accueillir les principaux intéressés, marmousets de deux mois à environ six ans. Plusieurs pièces de la maison du personnel de Mon Repos ont été aménagées en paradis de la petite enfance par des responsables hypermotivées. Visite des lieux.

Il y a l'espace poupées, celui plus calme réservé à la lecture. Il y a des jeux et des rideaux à motifs, un petit théâtre et des voitures en bois. Et un mobilier approprié aux maîtres des lieux, des chaises et des tables qui mon-

trent aux visiteurs que le temps passe. Ceci pour l'espace principal, mais il y a encore une chambre destinée aux activités en groupes, animations ou gymnastiques.

Ailleurs, quelques lits attendent que les p'tits anges fassent leur sieste. Salle de bain, cuisine, tout a été prévu pour le confort diurne de tous ceux que papas et mamans confient à Dominique Chédel, nurse responsable de la crèche, Isabelle et Sylvie, respectivement animatrice de la petite enfance et jardinière d'enfants.

Dix-sept enfants sont déjà inscrits aux Vignolans 37. Après leur arrivée envi-

sageable dès 6h30, un petit déjeuner peut leur être servi. Vers 9h, des jeux en groupe ou autres activités créatrices sont organisés, avant qu'une collation composée préférentiellement de fruits soit donnée à 10 heures. Promenade ou activités à l'intérieur se dérouleront jusqu'à 11h45, moment du repas préparé par les cuisines de Mon Repos. Pour les plus petits, les parents apporteront les biberons. Après la sieste et par beau temps, une promenade est prévue jusque vers 15h30, suivie d'une collation. Vers 16h30, les premières fêtes blondes retrouveront leurs parents, alors que la crèche reste ouverte jusqu'à 18h30.

Cette crèche municipale est née des efforts de Raymonde Bourquin, conseillère municipale responsable du dicastère des œuvres sociales, qui a mené à terme un projet déjà envisagé dans les années 1971 et 1989. Les sondages alors effectués n'avaient pas prouvé un besoin suffisant. Aujourd'hui, alors que les institutions concernées ont donné leur approba-

tion en automne dernier, le but n'est en tout cas pas de concurrencer les jardins d'enfants ou garderies déjà existants. Leur profil n'est en effet pas comparable, puisque ces derniers accueillent des enfants également de manière ponctuelle, ce que ne fait pas Bidibule.

Son option est de recevoir les enfants dont les parents travaillent pour une durée d'au minimum une demi-journée. Un endroit où il doit faire bon apprendre à se brosser les dents et jouer au chat perché...

◇ F. T.

## Premiers pensionnaires

Hier restera pour cinq enfants leur premier jour de crèche. Où regarder, que saisir? Le choix semblait grand pour ceux qui ont pu éprouver le bon roulement de Bidibule. Découverte.

Il s'agissait premièrement pour cette équipe de mini de se lever tôt, ce qui représente déjà tout un rituel auquel il faudra bien s'habituer (ils auront toute la vie pour le faire...). Puis de partir à la découverte de cet endroit où il faudra attendre toute la journée que maman revienne. Et de rencontrer plein d'inconnus. Bonjour l'aventure.

Enfin, il y a eu le temps de la photo. Heureusement qu'il était possible de garder sa poupée dans ses bras...

Il y avait Anne, une grande qui a

déjà quatre ans et qui aime bien les puzzles (entre autres): «Vous avez vu ma peinture?». Et puis Noémie, deux ans, très réconfortée par la présence de sa poupée. Elle se débrouillait bien également avec les petites voitures que Karim, trois ans, gardait volontiers pour lui. Sans oublier Alix qui, du haut de ses 16 mois, préférerait pousser une chaise. Quant au bébé, Sylvain, il souriait à la cantonade. Heureux.

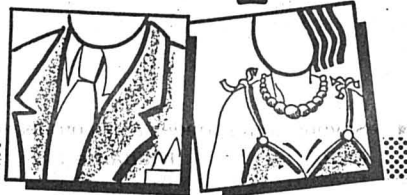
Cinq au début, 17 inscrits. La crèche peut accueillir au maximum 20 enfants par jour. Une ribambelle de bambins en puissance pour un contact possible et intéressant avec la génération Mon Repos. /ft



TOUT CONFORT - Le mobilier semble tout à fait adapté aux petits visiteurs... tout comme aux responsables de la crèche Bidibule.

## Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au samedi  
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



**Vous, OK, et personne d'autre**

Pour répondre à différents mandats, nous sommes à la recherche de plusieurs

### OUVRIERS

pour travaux en usines.

Vous avez entre 23 et 30 ans.

Vous êtes Suisse ou permis valable.

Vous êtes souple dans les horaires.

Appelez sans tarder Donato Ciccone pour vous renseigner.

68793-235

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

Entreprise de mécanique située à l'ouest de Neuchâtel cherche

### MÉCANICIEN DE PRÉCISION

avec CFC et grande expérience dans le rectifiage. 68724-236

Ecrire à L'EXPRESS  
2001 Neuchâtel  
sous chiffres 236-3228.

AIDEZ CELUI QUI A  
BESOIN DONNEZ DE  
VOTRE SANG  
SAUVEZ DES VIES!



Situé sur le Littoral neuchâtelois, nous sommes un EMS privé de moyenne importance. Notre service médical cherche pour une date à convenir son nouvel/sa nouvelle

### Infirmier/ère-chef

Si vous avez:

- Un diplôme d'infirmier reconnu.
- De l'expérience dans la conduite de personnel.
- Des facultés d'adaptation et de l'initiative.
- Au minimum 30 ans.

Si vous souhaitez:

- Un poste à plein temps.
- Un salaire et prestations sociales de 1<sup>er</sup> ordre.
- Une activité variée et un personnel motivé.
- Un environnement moderne.

Envoyez-nous votre dossier de candidature complet à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 236-3238 (réponse assurée aux dossiers correspondant au profil décrit). 235360-236

## Hôpital de zone Morges

La titulaire ayant décidé de donner une autre orientation à sa vie professionnelle, le poste d'

### INFIRMIER(ÈRE)-CHEF(FE) GÉNÉRAL(E) de l'hôpital de zone à Morges

est mis au concours.

Ce poste comprend:

- la direction et l'organisation générale des soins infirmiers, ainsi que la gestion du personnel soignant,
- la responsabilité de la qualité des soins prodigués,
- la planification des hospitalisations et la gestion des lits.

Nous demandons:

- formation en gestion niveau II ESEI ou formation équivalente,
- expérience professionnelle de plusieurs années à un poste cadre dans le domaine des soins infirmiers,
- dynamisme, créativité et participation active à l'introduction de nouveaux concepts,
- esprit positif et ouvert, bon sens et logique.

Entrée en service: date à convenir.

Les dossiers de candidature complets, avec photo, sont à adresser à la

Direction de l'hôpital de zone à Morges  
Service du personnel  
Case postale 393  
1110 Morges

68812-236

## ADIA

POSTES FIXES 038/25 13 16  
Max.-Meuron 4 - 2000 Neuchâtel

### S'ÉCLATER, S'ENGAGER

Le secteur de l'électronique est en forte progression, pour faire face à cette évolution, nous cherchons des

### TECHNICIENS ET EN ELECTRONIQUE

- Pour assistance au chef du développement (hardware et software)
- Expérience minimum 3 ans en programmation de microcontrôleur ou DSP
- Electronique de puissance
- Langues: français-anglais
- Age: dès 25 ans
- Les candidats doivent s'intégrer dans un team de développement
- Autonomie
- Places stables et évolutives
- Date d'entrée: tout de suite.

MM. Alvaro Piccari et Johann Szabo attendent vos appels au 038/25 13 16.

Discrétion assurée.

267187-235

Système de Qualité Certifié  
ISO 9002/EN 29002  
Reg. N° 11735-01

## ADIA

038/25 13 16  
Max.-Meuron 4 - 2000 Neuchâtel

1996

### Une année électrique

- Vous êtes monteurs électriciens CFC, avec si possible quelques années d'expérience.
- Nous cherchons plusieurs monteurs pour de très longues missions.
- Et qui sait???
- Une place fixe au bout.

Contactez au plus vite Johann Szabo.

68561-235

Système de Qualité Certifié  
ISO 9002/EN 29002  
Reg. N° 11735-01



### VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place vacante, les Hôpitaux Cadolles - Pourtalès mettent au concours le poste d'

### INFIRMIER(ÈRE) RESPONSABLE DU SERVICE D'ANESTHÉSIE / SALLES DE RÉVEIL

Nous demandons:

- un diplôme d'infirmier (ère) reconnu et enregistré par la Croix-Rouge Suisse
- un certificat d'infirmier(ère) anesthésiste ASI ou sinon la volonté de faire reconnaître son certificat
- une expérience dans un service d'anesthésie de 3 ans minimum
- une formation ICUS de l'ESEI ou titre jugé équivalent, sinon l'envie et les motivations de suivre une formation de cadre
- des aptitudes à diriger une équipe
- des connaissances en bureautique
- le sens des responsabilités et de l'autorité
- la nationalité suisse ou un permis B ou C.

Nous offrons:

- la possibilité d'exercer une activité de cadre dans un hôpital de moyenne grandeur
- un poste rémunéré selon l'échelle des traitements du personnel communal
- un horaire régulier de 40 heures par semaine.

Entrée en fonctions:

1<sup>er</sup> mars 1996 ou date à convenir.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tous renseignements, M. L. Ragusin, infirmier-chef des blocs opératoires et de l'anesthésie, est à votre disposition au N° de tél. 038/271 162.

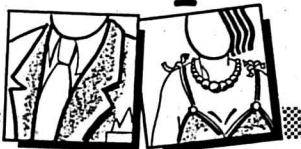
Les offres manuscrites accompagnées des documents d'usage sont à adresser à l'Office du personnel des Cadolles, case postale 1780, 2002 Neuchâtel, jusqu'au 9 février 1996.

235224-236



# Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi  
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



## Cattin Machines S.A.

Equipements pour l'industrie verrière

Notre entreprise est spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution dans le monde entier d'équipements électro-thermiques de haut niveau technique destinés à la transformation du verre. Pour renforcer notre bureau technique informatique, nous cherchons:

### UN INFORMATICIEN

- Ingénieur ETS ou titre équivalent;
- de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis B ou C;
- avec bonnes connaissances d'anglais et/ou d'allemand et expérience dans l'automatisation de processus industriels et automates programmables;
- Allen Bradley - Simatic S5;
- Supervisor Coros - In touch - Fix Dmcs ou autres.

Faire offres manuscrites avec documents habituels à:

**CATTIN MACHINES S.A.**  
Service du personnel, Boîte postale  
2301 La Chaux-de-Fonds.

68672-236

## MON PARTENAIRE EMPLOI

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un(e)

### CHEF DE PROJET

Ingénieur EPF/ETS en électronique.  
Quelques années d'expérience en programmation de micro-contrôleur ou DSP.

Expérience dans le domaine de la commande numérique serait un avantage.  
Anglais parlé et écrit.

Vous possédez ces qualités, vous avez entre 25 et 40 ans, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié dans une entreprise de haute technologie avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer, MANPOWER, rue de l'Hôpital 20 case postale 813, 2000 Neuchâtel.  
Tél. 038/21 41 41.

235291-235

## MANPOWER 35 ANS

FOYER Nous engageons



### UNE PHYSIOTHERAPEUTE À TEMPS PARTIEL (80%)

pour un remplacement de 4 mois d'avril à juillet 1996.

Possibilité d'un emploi fixe par la suite.

Nous souhaitons un(e) professionnel(le) motivé(e), capable de travailler de façon indépendante auprès de personnes handicapées physiques.

Adresser les offres écrites ou téléphoner à la Direction du Foyer, rue des Moulins 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 277 300 jusqu'au mercredi 24 janvier

267148-236

## MON PARTENAIRE EMPLOI

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un(e)

### INGÉNIEUR EPF/ETS EN MÉCANIQUE

Quelques années d'expérience en construction mécanique.

Pouvant travailler de façon indépendante et apte à prendre des décisions rapides.

Sens de l'organisation et de la planification.

Vous possédez ces qualités, vous avez entre 25 et 40 ans, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié dans une entreprise de haute technologie avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer, MANPOWER, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel.  
Tél. 038/21 41 41.

235290-235

## MANPOWER 35 ANS

## ADIA

POSTES FIXES 038/25 13 16

Max.-Meuron 4 - 2000 Neuchâtel

### NOUVEAUX HORIZONS

POUR

### TECHNICIENS ET EN ÉLECTRONIQUE

Tâches: montage-test-câblage-soudage.

Connaissances:

appareils de mesures schémas électroniques logiciels, expérience minimum 2 ans.

Langues: anglais lu.

Personnalité:

autonome, consciencieuse, motivée.

Salaires: selon âge et expérience.

Date d'entrée: tout de suite.

MM. Alvaro Piccari et Johann Szabo attendent votre appel au 038/25 13 16.

Discrétion assurée.

88557-235

Système de Qualité Certifié

ISO 9002/EN 29002

Reg. N° 11735-01

## MON PARTENAIRE EMPLOI

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un(e)

### TECHNICIEN/NE EN MICROTECHNIQUE (ou équivalent)

Connaissances approfondies d'un langage informatique évolué et de l'utilisation de PC.

Maîtrise d'un langage d'automate programmable serait un avantage.

Connaissance de la langue allemande indispensable.

Connaissances de l'anglais technique.

Vous possédez ces qualités, vous avez entre 25 et 40 ans, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié dans une entreprise de haute technologie avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer.

267081-235

MANPOWER

Rue de l'Hôpital 20, case postale 813

2000 Neuchâtel. Tél. 038/21 41 41.

## MANPOWER 35 ANS

## DONNER DU SANG SAUVER DES VIES

Boucherie-Charcuterie  
Olivier Benoît

2316 Les Ponts-de-Martel

cherche

### JEUNE BOUCHER

type A ou B.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres au (039) 37 11 04.

138594-236



A la hauteur  
de vos ambitions

Mandatés par notre client actif dans le secteur industriel, nous cherchons une

### secrétaire F/D à temps partiel (50%)

Votre profil:

- Parfaitement bilingue français/allemand.
- CFC d'employée de commerce avec expérience import/export, traitement/suivi des commandes et facturation.
- Aisance dans les contacts avec la clientèle.
- Apte à effectuer des traductions techniques.
- Organisée, autonome et responsable.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Suisse ou permis C.

Intéressée? N'hésitez pas à prendre contact ou à adresser votre dossier complet à Anne Loewer.

235176-235



Rue St-Maurice 2  
2001 Neuchâtel  
Tél: 038 / 25 44 44

Temporaire  
et stable

## MON PARTENAIRE EMPLOI

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un(e)

### dessinateur en construction mécanique

Quelques années d'expérience en construction mécanique.  
Connaissance de CAD (AUTOCAD).

Vous possédez ces qualités, vous avez entre 25 et 40 ans, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié dans une entreprise de haute technologie avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer Manpower, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/21 41 41.

235294-235

## MANPOWER 35 ANS

## MON PARTENAIRE EMPLOI

Mandatés par une entreprise neuchâteloise, nous sommes à la recherche d'un(e)

### technicien(ne) ET en électronique

Bonnes connaissances générales d'électrotechnique et des techniques de mesures.

Bonne compréhension à la lecture de schémas.

Expérience indispensable dans une fonction similaire.

Anglais technique.

Vous possédez ces qualités, vous êtes motivé, ouvert d'esprit, nous vous offrons un travail varié dans une entreprise de haute technologie avec des conditions de travail intéressantes.

Téléphonez ou écrivez sans plus tarder à M. Didier Ramseyer

Manpower, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel.

Tél. 038/21 41 41.

235293-235

## MANPOWER 35 ANS

URGENT! Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs

manœuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens

Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Bonnes conditions d'engagement, hôtel payé. Nous vous remercions volontiers. Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066 22 06 93 ou 038 27 50 55.

160-717010/4x4

Suite à une extension très forte de notre Maison et pour compléter notre service externe nous cherchons

### REPRÉSENTANT/E

- Activité à plein temps ou partielle.

Nous offrons: salaire fixe, frais, commissions, gratification. Formation performante.

Si vous êtes une personne sérieuse désireux vous épanouir dans une activité variée et passionnante appelez

LA MAISON FLORE 037/82 20 20

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

24

## LE FOYER DE LA CÔTE

Etablissement spécialisé pour personnes âgées  
2035 Corcelles

met au concours  
deux postes d'

### infirmières-assistantes certifiées

horaire partiel de 50 % et 80 %

Nous offrons:

des conditions de travail modernes dans un cadre sympathique et un traitement selon le barème ANEMPA.

Entrée en fonctions:  
mars 1996.

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats doivent être adressées à la

Direction du Foyer de la Côte  
Chemin du Foyer 3  
2035 Corcelles.

267141-236



Beverly Hills  
TIMEPIECES

Notre société produit et commercialise les montres GIORGIO BEVERLY HILLS.

Pour notre département Service à la clientèle, nous cherchons une

### Coordinatrice de vente

dont les tâches principales consisteront à suivre les commandes des clients, à répondre à leurs besoins et à assister la responsable Ventes & Marketing. Elle participera également à la Foire de l'Horlogerie à Bâle.

Vous bénéficiez d'une formation commerciale complète, êtes parfaite trilingue: français, allemand et anglais et vous avez l'habitude de travailler sur un PC (Excel et Word).

Nous cherchons également une personne qui assumera de pair les fonctions de

### Responsable achats et production

### Responsable finance et administration

Elle assumera d'une manière indépendante la gestion des achats, de la production, des stocks et du service après-vente ainsi que la calculation des prix.

En tant que responsable finance et administration vous assurerez principalement une fonction de supervision et de reporting.

Vous êtes en possession d'un diplôme d'économiste d'entreprise ESCEA ou d'un certificat de capacité (option G) avec plusieurs années d'expérience. Excellentes connaissances du français et de l'anglais sont nécessaires ainsi que des logiciels Word et Excel.

Si vous correspondez à ces profils, veuillez envoyer votre offre manuscrite à:

ESPADON S.A., Madame Simone Junod,  
Champs-Montants 10a, 2074 Marin.  
Tél. 038/33 70 20. Fax 038/33 82 40.

235287-236

# L'EXPRESS SERVICES

S.A.

Nous cherchons une

### secrétaire qualifiée et expérimentée pour notre directeur administratif et financier

à temps partiel (80%)

disposée à effectuer des remplacements occasionnels à plein temps.

Profil:

- employée de commerce (CFC ou formation équivalente);
- au bénéfice de plusieurs années d'expérience;
- possédant une bonne culture générale, de l'entregent et le sens de l'organisation;
- apte à prendre des initiatives et des responsabilités;
- maîtrisant parfaitement la langue française, capable de rédiger de manière autonome et au moyen d'un traitement de texte.

Poste offert:

Il s'agit d'une activité intéressante et variée, qui requiert souplesse, disponibilité et discrétion. Notre future collaboratrice sera appelée à gérer le secrétariat du directeur administratif et financier et à collaborer avec le secrétariat du directeur général.

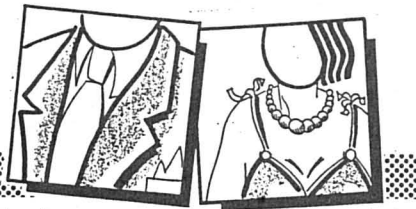
Entrée en service: 1<sup>er</sup> février 1996 ou à convenir.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez au profil demandé, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature complet (offre de service manuscrites, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, références et photographie) à:

L'EXPRESS SERVICES S.A.  
Service du personnel «Offre d'emploi»  
4, rue Saint-Maurice  
2001 Neuchâtel

235126-236





Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant veille de la parution à 12 h



## VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place vacante, les Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel Cadolles - Pourtalès mettent au concours un poste d'

### INFIRMIER(ÈRE)-CHEF DE SERVICE (ICS)

Profil souhaité du/de la candidat(e) :

- un diplôme en soins infirmiers enregistré par la Croix-Rouge Suisse
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum en chirurgie et/ou en services d'urgence et/ou en services spécialisés
- un certificat d'ICUS ou titre jugé équivalent, avec une expérience professionnelle de 2 ans dans un tel poste
- un diplôme d'ICS ESEI niveau II ou titre jugé équivalent, sinon la volonté de se former
- une formation à la gestion de projet ou la volonté de se former
- la capacité à gérer des ressources humaines
- de l'intérêt pour des applications informatiques/bureautiques
- de la créativité.

Le/la titulaire de ce poste :

- participera activement à la direction du Secteur des soins infirmiers, avec pour cadre les conceptions de soins et de gestion
- aura à remplir des mandats ponctuels ou permanents, à caractère institutionnel ou sectoriel, au titre de la fonction d'adjoint
- sera chargé(e), en collaboration étroite avec les ICUS, de la gestion globale d'un service
- bénéficiera d'une formation complémentaire et/ou continue dans la perspective de développements professionnels et personnel.

Entrée en fonctions :

1<sup>er</sup> mars 1996 ou date à convenir.

Pour tout renseignement, M<sup>me</sup> E. Neuman, infirmière-chef générale, est à votre disposition à l'hôpital des Cadolles, tél. 038/229 277, dès le 22 janvier 1996.

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'Office du personnel de l'hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 9 février 1996. 235225-236

## CAPSA

ASSORTIMENTS POUR BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Equipés de machines modernes, nous cherchons à engager

### UN DÉCOLLETEUR-RÉGLEUR CNC

Nous offrons poste intéressant et toutes meilleures conditions à personne compétente et expérimentée. Possibilité de logement confortable sur place.

Faire offre à la Direction de l'entreprise, toute discrétion étant assurée. 235347-236

CAMILLE PIQUEREZ S.A.  
2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE  
TÉL. 038 51 32 32-33

## ADIA

POSTES FIXES 038/25 13 16

Max.-Meuron 4 - 2000 Neuchâtel

### Un nouveau défi Pour la nouvelle année

- Vous êtes serruriers avec CFC si possible quelques années d'expérience.
- Vous maîtrisez la serrurerie industrielle ou du bâtiment.
- Nous avons trois postes ouverts dans chaque domaine.

Contactez Johann Szabo afin de fixer un rendez-vous.

Système de Qualité Certifié

ISO 9002/EN 29002  
Reg. N° 11735-01

68560-235

Nous sommes une des plus anciennes banques étrangères en Suisse à caractère universel avec siège principale à Bâle et des succursales à Lausanne et à Zurich.

Si vous possédez une solide expérience dans les domaines



et que vous désirez conduire une petite équipe de collaborateurs/trices, vous êtes alors le (la)

### SOUS-DIRECTEUR (TRICE)

que nous recherchons pour notre succursale en suisse romande à Lausanne.

Vos tâches principales consisteront à :

- gérer le patrimoine et conseiller notre clientèle de très haut niveau
- effectuer la prospection ciblée de nouveaux clients.

Pour mener à bien l'accomplissement de vos activités vous disposerez du soutien d'une équipe performante et spécialement formée, ainsi que d'une infrastructure appropriée.

Ce poste à hautes responsabilités requiert de votre part une expérience professionnelle de plusieurs années et d'excellentes références dans le secteur concerné. Vous devrez par ailleurs jouir d'une haute intégrité morale.

Si vous êtes intéressés, vous voudrez bien adresser votre candidature sous pli personnel et confidentiel directement à Monsieur W. W. Zwahlen, Directeur de notre succursale de Lausanne, qui se tient volontiers à votre disposition. Il va de soi que votre dossier sera traité avec toute la discrétion voulue.

**BANQUE CIAL (SUISSE)** Bd. de Grancy 39  
1001 Lausanne  
021/617 32 61

68811-236

Nous cherchons, postes stables, **HORLOGERS QUALIFIÉS** Suisses ou permis valables

**PERSONNEL LEASING SA**  
1, Place Isaac-Mercier - 1201 Genève  
Tél. 022 / 732 35 40  
CONSEILS EN PERSONNEL FIXE ET TEMPORAIRE

### DEMANDES D'EMPLOI

Je suis une jeune 235326-238

### dessinatrice en bâtiment avec CFC

passionnée par l'architecture et je cherche un emploi dans votre région. 3 ans d'expérience dessin traditionnel. Certificat DAO (Autocad).

Isabelle Montfort.  
Tél. 027/55 97 84 ou tél. 027/55 29 63, tél. 027/55 99 80 (prof).

### APPRENTISSAGES

Nous cherchons pour août 1996

### APPRENTI(E) DE COMMERCE

Si vous avez suivi l'école secondaire avec succès et possédez de bonnes connaissances d'allemand, votre postulation nous intéresse.

URECH S.A., Vente par correspondance montres et bijoux, Poudrières 135, 2006 Neuchâtel. Tél. 038/30 55 55. 235328-240

## metro BOUTIQUE

Nous cherchons pour la plus grande boutique de Neuchâtel, dès le 1<sup>er</sup> août 1996

### APPRENTIS/ES VENDEURS/SES TEXTILES

Faire offres écrites avec curriculum vitae et photo à

Boutique Metro  
Rue de l'Hôpital 20  
2000 Neuchâtel.

Pour tous renseignements :  
tél. (038) 28 03 81. 267125-240

PESEUX

Repose en paix

Son épouse,

Lily Rosselet-Ferrier à Peseux

Ses enfants,

Michel et Ghislaine Rosselet à Corcelles

Eric et Claude Rosselet à Peseux

Ses petits-enfants,

Thierry et Maya à Corcelles

Steve et Mireille et leurs filles Stéphanie et Jennifer à Serrières

Anne-Céline et Giorgio à Neuchâtel

Son beau-frère,

Willy Ferrier et son amie à Neuchâtel

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

## Luc ROSSELET

menuisier

enlevé subitement à leur affection dans sa 78<sup>me</sup> année.

2034 Peseux, le 15 janvier 1996.  
(Rue des Guches 7a)

La cérémonie religieuse sera célébrée du temple de Peseux, mercredi 17 janvier 1996 à 14 heures, suivie de l'incinération sans suite.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille: Rue des Guches 7a, 2034 Peseux

En lieu et place de fleurs, la famille vous demande de penser à la Fondation des retraites spirituelles de Grandchamp, à Areuse, CCP 20-2358-6

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu

202299-378



Madame Hélène Michel-Voillat, à Lausanne;

Madame et Monsieur François Regad-Michel et leurs enfants, à Genève;

Monsieur et Madame Docteur Luc Michel-Waridel et leurs enfants, à Lausanne,

ainsi que les familles parentes et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

## Madeleine VOILLAT

leur chère sœur, tante, grand-tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection le 10 janvier 1996, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame H. Michel,  
Chemin de Champ-Rond 13,  
1010 Lausanne

Notre reconnaissance aux médecins, aux infirmières et au personnel de l'hôpital de Perreux, pour leur dévouement et leur gentillesse envers la défunte.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

202299-378

Le Parti radical de Cornaux a la tristesse de faire part du décès de

Madame

## Henriette von KAENEL

mère d'Eric von Kaenel, membre du Parti et président de commune.

235553-378

Les Autorités communales de Cornaux ainsi que le personnel ont la tristesse de faire part du décès de

Madame

## Henriette von KAENEL-RAUSCHER

maman de Monsieur Eric von Kaenel, président du Conseil communal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

235550-378

La Direction et le Personnel des entreprises DuBois Jeanrenaud SA et Matériaux SA Cressier ont le regret d'annoncer le décès de

Madame

## Henriette von KAENEL-RAUSCHER

maman de notre Directeur.

267210-378

La Société des Anciens Bellettriens neuchâtelois a le regret de faire part du décès de

Monsieur

## Robert de PERREGAUX

survenu à Lausanne le 8 janvier 1996.

235490-378

L'EXPRESS

038 25 65 01

pub'



## AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Ô vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que la terre est un exil, la vie est un passage et le ciel notre Patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que j'espère vous revoir un jour.

Monsieur Arthur Rohrer, à Neuchâtel:

Monsieur et Madame Jean-Jacques et Frédérique Rohrer-Agache et leur fille Malena, à Verbier,

Madame et Monsieur Christine et Roland Kobel-Rohrer, leurs enfants Romain et Alizé, à Nyon,

Monsieur et Madame Pierre-Alain et Marianne Rohrer-Fritz, leurs filles Julie et Sophie, au Chasseron;

Monsieur et Madame Jean-Pierre et Danielle Rohrer-Facchinetti, à Lignièrès, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Daniel et Rosy Rohrer-Andréanelli et leurs enfants, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Joseph Stadler, à Emmenbrucke et famille;

Monsieur et Madame Max Stadler, à Horw et famille;

Madame et Monsieur Thérèse et Francis Nussbaumer-Stadler, à La Chaux-de-Fonds et famille;

Madame et Monsieur Christine et Arthur Schnarwiler-Stadler, à Lucerne et famille;

Monsieur et Madame Adolf Fluder, à Liestal;

Madame et Monsieur Jösy et Walo Tochtermann-Fluder, à Lucerne et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

**Sophie ROHRER**

née STADLER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 63<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.

2000 Neuchâtel, le 15 janvier 1996.  
(Rue de Fontaine-André 7)

Le cœur d'une maman est un trésor  
que Dieu ne donne qu'une fois.

Le culte sera célébré en la chapelle du crématoire, à Neuchâtel, mercredi 17 janvier, à 16 heures, selon le désir de la défunte dans l'intimité de la famille, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez penser à la Ligue neuchâteloise  
contre le cancer, à Neuchâtel, CCP 20-6717-9

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

23555-378

L'Amicale des contemporains 1933 de Neuchâtel et environs a la douleur de faire part à ses membres du décès de

Madame

**Sophie ROHRER**

épouse de notre très cher ami Arthur Rohrer.

Nous garderons d'elle un lumineux souvenir.

138661-378

La Société de répartition «Bourse du bétail de Neuchâtel» a la tristesse de vous informer du décès de

Madame

**Sophie ROHRER**

épouse de notre très dévoué répartiteur et collègue Arthur.

138660-378

Le comité et le personnel de LA GRAPPILLEUSE ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Madame

**Sophie ROHRER**

fidèle et dévouée caissière de l'institution.

Son courage et sa volonté face à la maladie resteront un exemple pour tous ceux qui l'ont connue.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

202297-378

## REMERCIEMENT

Profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

**Geneviève MÜHLEMATTER**

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée pendant ces heures douloureuses et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci tout spécial s'adresse aux médecins et au personnel soignant des Hôpitaux de la Béroche et de La Chaux-de-Fonds.

Gorgier et Boudry, janvier 1996.

235506-378

## AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL



Monsieur et Madame Giuseppe et Angela Fera, à Neuchâtel;

Monsieur Giovanni Battista Fera, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Philippe et Francesca De Campos-Fera et leur fils Fabio, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Francesco et Iolanda Bilotta et leur fille Catherine, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Sebastiano et Elisabeth Grasso-Bilotta et leurs filles Leila et Sarah, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Domenico FERA**

enlevé à leur affection, à l'âge de 31 ans.

2003 Neuchâtel, le 14 janvier 1996.  
(Cité-Suchard 20)

La messe aura lieu à l'église Notre-Dame de Neuchâtel, mercredi 17 janvier, à 15 heures.

L'ensevelissement aura lieu en Italie.

Le corps repose à l'hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

202300-378

BUTTES

L'Eternel est mon berger,  
je ne manquerai de rien.

Micheline et Philippe Moser-Cathoud, à Buttes;

Sylvain Moser, à Buttes;

Adèle Roth, à Buttes et ses enfants;

Dora Wenker, à Buttes et ses enfants,

ainsi que les familles Cathoud, Bourquin, Coulot, Jeannet, Perrinjaquet, parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

**Willy Georges CATHOUD**

03.01.1906 - 12.01.1996

leur cher père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami.

Buttes, le 12 janvier 1996.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Ne pleurez pas cœurs fidèles  
Dieu vous fera signe un jour  
vous trouverez sous son aile  
avec la vie éternelle  
l'éternel amour.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent verser  
leurs dons en faveur de la Résidence Les Marronniers  
à La Côte-aux-Fées, CCP 20-7520-5

Nos remerciements pour les excellents soins prodigués à notre parent  
durant les six dernières années.

L'homme de bien obtient la faveur de l'Eternel.  
Proverbes 12: 2

202298-378



Le comité et les chanteurs du Chœur d'hommes «Echo  
du Lac», à Auvonnier,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur ami

**Willy CATHOUD**

membre d'honneur de la société.

Ils garderont un souvenir reconnaissant et ému de ce membre fidèle et  
dévoué qui a fait partie de la société pendant plus de 50 ans.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

202289-378

Les employés de la Confiserie Walder ont la tristesse de faire part du  
décès de

Monsieur

**Hans WALDER**

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

138628-378

Dernier délai pour la réception  
des avis tardifs, naissances, décès  
et remerciements:

21 heures

Tél. 038/25 65 01

## ACCIDENTS

## PESEUX

■ **TOMBÉ D'UN ARBRE** - Hier vers 15h15, un cantonnier, J.-L.M., de Peseux, était occupé à la taille d'un arbre dans la cour du collège des Guches. Pour ce faire, il avait pris appui sur une branche qui céda et il chuta d'environ 4 mètres. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital Portalès. /comm

■ **CYCOMOTORISTE BLESSÉE** - Hier vers 18h, une voiture conduite par un habitant de Peseux circulait sur la Grand-Rue, direction est, avec l'intention d'emprunter la rue des Utins. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec un cyclomoteur conduit par C.P., de Neuchâtel, qui circulait en sens inverse en remontant par la droite la file de véhicules qui étaient à l'arrêt. Blessée; cette dernière a été conduite à l'hôpital. /comm

## ÉTAT CIVIL

## LA CHAUX-DE-FONDS

**NAISSANCES** - 12.1. de Oliveira, David, fils de de Oliveira, Joao Paulo et de de Almeida Baptista Oliveira, Ana Maria; Barbosa da Silva, Flavia, fille de Esteves da Silva, Adelino et de da Cinha Barbosa, Maria idalina; Mascarel, Matthieu Théodore, fils de Mascarel, Frédéric Théodore et de Luth, Sabine; Maire, Olliviane, fille de Maire, Pascal Hercule et de Maire née Debély, Sylviane; Pedone, Mirco, fils de Pedone, Antonio et de Pedone née Jacot, Francine; Studer, Manon, fille de Studer, Daniel et de Studer née Matthey-de-l'Endroit, Sylvia Lucienne; Binaku, Bajram, fils de Binaku, Skender et de Binaku, Gjylshah; Bento Baptista, Daniel, fils de dos Santos Baptista, Sidonio et de de Abreu Bento, Albertina; Petermann, Lucie, fille de Petermann, Patrick Ernest et de Petermann née Donzé, Chantal Marie Henriette; Marthaler, Florent, fils de Marthaler, Jean Pierre et de Marthaler née Jacot, Chantal Liliane; Capelli, Antoine, fils de Capelli, Fabiano et de Capelli née Chollet, Nathalie Suzanne; Wenk, Cory Elisabeth, fille de Wenk, Jean-Pierre Gottlieb et de Wenk née Paiva, Maria José; Feller, Maëlle, fille de Feller, Gérald et de Feller née Grosclaude, Denise.

**PROMESSES DE MARIAGE** - 12.1. Galvan, Tierré et Marti, Irina; D'Angelo, Michele et Perrina, Lorenza; Ponzetta, Antonio et Perotti, Stéphanie Martine; Blaser, Freddy Louis et Grimm née Mathis, Françoise Aline; Prestinari, Ercole Michel et Piekos, Maryla Ewa; Lobello, Benito et Pulvino, Joëlle Suzanne Yvette.

**DÉCÈS** - 12.1. Jobin, Léon Louis, de 1924; Pellegrini, Raymond Francis, de 1940; Monnin née Noverraz, Marianne Lucie, de 1925, épouse de Monnin, Georges Vital; Butty, Sébastien Roger, de 1969, époux de Butty née Galicia, Carina; Maitre née Zehnder, Blanche Alice, de 1920, épouse de Maitre, Gérald Léon Gilbert; Vuilleumier, Eugène Edouard, de 1914, époux de Vuilleumier née Berchtold, Nelly; Jaggi, Mathilde, de 1902; Ewald née Chessex, Andréa Antoinette, de 1900, veuve de Ewald, Frédéric François; Graf née Nussbaumer, Hélène Ida, de 1919, veuve de Graf, Louis Willy; Pellet, Roger Auguste, de 1923, époux de Pellet née Girardier, Ginette Renée.

Je t'aime d'un amour éternel;  
c'est pourquoi je te conserve  
ma bienveillance.

Jérémie 31,3



## Naissances

Elodie et Delphine  
sont très heureuses d'annoncer  
la venue au monde de leur petit frère

**Cyril**

le 14 janvier 1996

Famille Christian CASTELLA

Maternité  
de Landeyeux  
2046 Fontaines

Faubourg 7  
2056 Dombresson

235556-377



CINEMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (281 033)

SHOWGIRLS 14h45 - (17h30 VO st. fr./all.) - 20h15. 18 ans. Première suisse. Film de Paul Verhoeven, avec Elizabeth Berkley, Kyle MacLachlan, Gina Gershon et Robert Davi. Plus «Hot» que Basic Instinct. Le film explore Las Vegas de la plus minable arriérée chambre aux night-clubs les plus populaires et les plus sensuels, montrant les légendaires strip-teases. C'est un monde de passion, de pouvoir où tout a un prix...

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE 15h. Pour tous. 7ème semaine. Dessin animé de Walt Disney. L'histoire d'une tendre idylle entre un fringant aventurier et une princesse indienne.

BROOKLYN BOOGIE 18h - 20h30 (VO st. fr./all.). Pour tous. 2ème semaine. Film de Wayne Wang et Paul Auster, avec Lou Reed, Harvey Keitel, Michael J. Fox, Roseanne, Jim Jarmusch, Lily Tomlin et Madonna. Le film est comique, vulgaire, tapageur et saugrenu. Les personnages se disputent, se bouffent le nez, s'engueulent, s'insultent et se disent des trucs abominables. Ils sont agressifs, imbus de leurs opinions et acharnés de colère. C'est une joyeuse célébration de la vie quotidienne à Brooklyn.

DEAD MAN 15h - 20h15 (VO st. fr./all.). 16 ans. 2ème semaine. Film de Jim Jarmusch avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen et Michael Wincock. Dead man raconte le voyage d'un jeune homme, Bill Blake, au 19ème siècle. Enlugué dans une succession d'aventures, celui-ci devient malgré lui un hors la loi traqué, un tueur dont l'existence physique s'évanouit peu à peu. Plongé dans un monde cruel et chaotique, souvent burlesque, Bill ouvre les yeux sur la fragilité du monde des vivants...

CYCLE POLANSKI/LE COUTEAU DANS L'EAU (précédé de LA CHUTE DES ANGES) (17h45 VO st. fr./all.). Film de Roman Polanski.

ARCADES (281 044)

GOLDENEYE 14h30 - 17h30 - 20h15. 12 ans. 5ème semaine. Film de Martin Campbell, avec Pierce Brosnan, Sean Bean et Izabella Scoropio. L'agent secret 007 a pour mission de récupérer «Goldeneye», une carte informatique capable de brouiller tout dispositif électronique, avion, train, ordinateur, téléphone, etc... Pour ce faire, il doit entrer en Russie, infiltrer la mafia locale pour remonter la piste d'une organisation criminelle et porter à celle-ci un coup fatal...

BIO (281 055)

SMOKE 17h45 - 20h30 (VO st. fr./all.). 12 ans. 5ème semaine. Film de Wayne Wang, avec Harvey Keitel, William Hurt. Un écrivain en mal d'inspiration, un vendeur de cigares, un fumeur à la recherche de son père, un garagiste... Rencontres de personnages iconoclastes à Brooklyn.

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS 15h. Pour tous. 4ème semaine. Film de Patrick Grandperret, avec Jacques Dutronc et Erwan Baynaud. Une aventure initiatrice, dans laquelle un père découvre ses fils, et de la découverte d'un monde nouveau par un petit garçon de douze ans.

PALACE (281 066)

L'INDIEN DU PLACARD 15h. Pour tous. 4ème semaine. Film de Frank Oz, avec Hal Scardino, Lilefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins et David Keith. Le soir de son anniversaire, Omri range dans un petit placard le minuscule indien en plastique reçu pour ses neuf ans. Le lendemain matin, il découvre à la place de la figurine... Ours Rapide, un authentique guerrier indien de dix centimètres de haut... Une histoire dont tous les rêvent...

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ 18h. 12 ans. 6ème semaine. Film de Etienne Chatiliez, avec Michel Serrault, Eddy Mitchell et Sabine Azema. Francis Bergeade en a marre. Son usine bat de l'aile, sa femme et sa fille l'énervent et sa santé, c'est pas ça. Alors quand il se rend compte qu'il ressemble à un homme disparu depuis vingt ans et recherché par sa famille, il décide de changer de vie et de se faire passer pour ce dernier.

GRAND NORD 20h45. 12 ans. 2ème semaine. Film de Nils Guap, avec Christophe Lambert et James Caan. Alaska 1899, Hudson Ipsewahk, un indien métisse est propriétaire d'une grotte, la North Star, et qui semble regorger du précieux métal. Sean McLennon, maître de la ville, s'enrichissant crapuleusement en s'appropriant les fils des étrangers, compte bien obtenir celui d'Hudson.

REX (281 077)

Séances supprimées en raison de travaux.

STUDIO (281 088)

LE PRÉSIDENT ET MISS WADE 15h - 17h45 - 20h15. Pour tous. Première suisse. Film de Rob Reiner, avec Michael Douglas, Annette Bening, Martin Sheen et Michael J. Fox. Le Président Shepherd, jeune et énergique, subit un veuvage précoce. Sur le point de briger un nouveau mandat et pour obtenir le soutien de la puissante association écologiste (GDC), il convie Sydney, l'avocate du GDC, à la Maison Blanche. Séduit par son charme, sa combativité et son tempérament de gaffeuse, il lui demande d'être son escorte pour un banquet. Une deuxième invitation «privée» va suivre. L'opposition en profite pour mettre en doute la moralité du Président. Celui-ci va devoir faire un choix: rencontrer à Sydney ou contre-attaquer...

Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20h30, LE GARCÛ, 16 ans. CORSO: 18h, SMOKE. 20h30, LES TROIS FRÈRES, 12 ans.

EDEN: 18h, 20h45, DOLORES CLAIBORNE 12 ans. PLAZA: 17h45, (VO st. fr./all.), CYCLE POLANSKI/LE LOCATAIRE. 20h15, GOLDENEYE, 12 ans. SCALA: 18h, LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ, 12 ans. 20h30, LE PRÉSIDENT ET MISS WADE.

COUVET

COLISÉE: 20h30, NELLY ET MR. ARNAUD, 12 ans.

BIENNE

APOLLO: 15h, 17h, 20h15, (VO st. fr./all.), ESPRITS REBELLES - DANGEROUS MINDS. LIDO 1, 2: 15h, 20h, (parlé fr./all.), LE HUSARD SUR LE TOIT. 17h45, (VO st. fr./all.), chaque jour «le bon film», TRAVERS DES OLIVIERS. 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr./all.), LE PRÉSIDENT ET MISS WADE - THE AMERICAN PRESIDENT. REX 1, 2: 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr./all.), SEVEN - SEPT. 18h, 20h15, (VO st. fr./all.), IL POSTINO - LE FACTEUR. (14h all.), (16h fr.), WALT DISNEY - POCAHONTAS. PALACE: 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr./all.), 007 GOLDENEYE. STUDIO: 15h, 17h15, 20h15, (VO st. fr./all.), LIVING IN OBLIVION.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur, Le Red Club (tous les jours jusqu'à 4h, sauf dimanche); Jusqu'à 4h: (Danse et attractions) L'ABC, Le George V (ouvert tous les jours), La Rotonde, Le Big Ben, L'Escale, Le Dauphin (lu. fermé), Le Flirt (lu-ve 18h-4h, week-end 22h-4h), Le Scotch, Le Shakespeare (lu. fermé), American Café Liberty's. Manhattan's discothèque (ouvert tous les jours de 17h à 4h).

Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Saloon, Le Landeron (dim. fermé). Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Raisin chez Milly Imer (fermé le lundi).

Jusqu'à 3h30: Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle. District de Boudry - Boudry's Club Cabaret, Boudry (lu/ve dès 17h30 - sa dès 21h30, di fermé). Jusqu'à 3h: La Bombarde, Chez-le-Bart. Jusqu'à 2h: Dancing de l'Hippocampe (anc. chez Gégène) ve. sa. 3h - di. 1h (lundi fermé).

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé). Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodéo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

AGENDA CANTON

AA: Alcools Anonymes, jour et nuit ☎ (038) 33 06 44 ou ☎ (039) 23 24 06. ANSB: (Association neuchâteloise de services bénévoles). Brévars 1a, Neuchâtel (lu/ven. 8h30 - 11h30), ☎ (038) 24 06 00.

Al-Anon: Aide aux familles d'alcooliques; permanence ☎ (039) 24 15 35. SOS Alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19. Aide aux victimes d'abus sexuels: SAVAS (lundi 8-11h et 16-20h, mardi 8-11h et 14-18h, jeudi 8-11h). ☎ (039) 28 79 88.

ANAAP (Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique): aide aux personnes souffrant de troubles psychiques et à leur entourage. Permanence du mardi au vendredi 14-16h. Rencontre: jeudi dès 17h30. ☎ (038) 21 10 93. Annuaire blanc: soutien aux victimes de crimes et de violence ☎ (038) 53 51 81.

ASLOCA, information et défense des locataires: (mardi 14h30 - 19h30) ☎ (038) 24 54 24.

Avivo: permanence: rue du Seyon 2, Neuchâtel (mardi 9-11h) ☎ (038) 25 78 60.

Baby Help: garde d'enfants malades à domicile. ☎ (038) 25 11 44.

Chômeurs: Association pour la défense des chômeurs du Littoral neuchâtelois (ADCN). Bureau social: Passage Max-Meuron 6, Neuchâtel ☎ (038) 25 99 89 (matin). Permanence-accueil: passage Max-Meuron 6, Neuchâtel (mardi/mercredi 8h15-10h30).

Consommateurs information: Neuchâtel, fbg Hôpital 19a (mardi 14-17h). ☎ (038) 24 40 55.

Consultations juridiques (Ordre des avocats neuchâtelois): Beaux-Arts 11, Neuchâtel. Chaque mercredi 16h-19h sans rendez-vous.

Consultations conjugales: ☎ (038) 25 01 78 ou ☎ (039) 28 28 65; service du Centre social protestant: ☎ (038) 25 11 55; ☎ (039) 28 37 31.

Femmes information: permanence du Centre de liaison, fbg de l'Hôpital 19a, Neuchâtel (jeudi 14-16h) ☎ (038) 24 40 55.

Groupe d'accueil pour proches de toxicomanes: Tous les 1er et 3me mercredi de chaque mois, dès 19h. Local FRC, fbg de l'Hôpital 19a Neuchâtel.

Invalides: Association Suisse des Invalides (ASI): passage Max-Meuron 6, Neuchâtel permanence-inform. et orientation (mercredi 13h30-17h30) ☎ (038) 24 12 34.

Information diabète: Passage Max-Meuron 6, Neuchâtel. ☎ (038) 24 68 01, sur rendez-vous. Secrétariat: Paix 75, La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 23 13 55 (lu-ve 14-17h).

Jeunes handicapés: service de dépannage ☎ lu/ma (039) 31 41 31 me et ve (038) 55 14 55 je (039) 26 85 60, (9-11h).

L'Écluser: foyer de jour pour personnes âgées et/ou handicapées, rue du Seyon 38, Neuchâtel, Tél. 038/25 00 50. Ouvert du lundi au vendredi.

La Main tendue: ☎ 143.

Ligue neuchâteloise contre le cancer: permanence lundi au vendredi 8-11h30 ou sur rendez-vous. ☎ (038) 21 23 25.

Maladie menaçant la vie: groupe de soutien, ch. des Rissieux 1, Cressier. ☎ (038) 47 31 84 (18-20h).

Mamans de jour: Neuchâtel ☎ (038) 33 96 44; La Chaux-de-Fonds (039) 28 27 48; Boudry (038) 42 38 39; Val-de-Ruz (038) 53 24 78.

Médicins de service: en cas d'urgence ☎ 25 10 17.

Médiation familiale: ☎ (038) 25 55 28.

Mouvement des Aînés: rue de l'Hôpital 19, ouvert de 8h à 11h30, ☎ (038) 214444

Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs: soutien et conseils dans les cas de séparation et de divorce, CP 843, 2001 Neuchâtel, ☎ (038) 31 12 76.

Parents informations: ☎ (038) 25 56 46 ou ☎ (039) 23 56 16 (lu 18-22h, ma/me 9-11h, jeudi 14-18h).

Planning familial: consultations et informations, fbg du Lac 3, Neuchâtel ☎ (038) 207 435 ou 207 436 (lu, ma et ve 14-18h; me 13-19h ou sur rendez-vous).

Pro Infirmis: Maladière 35, Neuchâtel ☎ (038) 25 33 88 (lu au ve 8-12h/14-17h).

Pro Senectute, Fondation pour la vieillesse: service social, activités sportives, vacances; rue de la Côte 48a, Neuchâtel ☎ (038) 24 56 56; service animation ☎ (038) 25 46 56, matin; service des repas à domicile ☎ (038) 25 65 65, matin.

Sida: test anonyme, hôpital des Cadolles rendez-vous et renseignements ☎ (038) 22 91 03 (lu - me et ve 9-12h; lu - me 14-17h).

Sida-info: Peseux (test anonyme sur rendez-vous) ☎ (038) 31 13 13. Secrétariat ☎ (038) 31 49 24.

Soins infirmiers: ☎ (038) 30 44 00 (heures de bureau).

Aide familiale: ☎ (038) 30 47 00, 30 47 01 (heures de bureau).

Croix-Rouge: service de garde de malades à domicile ☎ (038) 21 28 05 (lu, me et ve de 14-15h).

Service de sages-femmes à domicile: permanence téléphonique (répondeur) (039) 28 53 54.

Service d'ergothérapie ambulatoire: ☎ (038) 24 73 33 (lu au ve 11h30-12h30).

Soins et conseils de santé aux cancéréux: ☎ (038) 30 44 00, aux stomisés ☎ (038) 24 38 34 (heures de bureau).

SOS Futures mamans: ☎ (038) 42 62 52. Télébile: ☎ (038) 46 18 78.

Toxicomanie: Drop-In, Chavannes 11, Neuchâtel ☎ (038) 24 60 10 (8h30-12h/14h30-19).

Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigné.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Musée d'art et d'histoire: de 12h15 à 13h15 les mardis du musée: «La cage d'escaliers du musée d'art et d'histoire - le décor de Paul Robert et Clément Heaton». Visite commentée par Nicole Quelle-Soguel.

Aula de l'Université: 14h, les conférences de l'USA: «Le mythe a-t-il un sens?» par Armand Abecassis, professeur de philosophie générale et comparée, Bordeaux III.

Pharmacie d'office: Bugnon, rue des Epancheurs. Ouverte de 8 à 20h. Hors des heures d'ouverture, le poste de police ☎ 251017 renseigne pour les cas urgents.

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin ou du médecin dentiste traitant, le ☎ 251017 renseigne pour les cas urgents.

Office du tourisme: rue de la Place-d'Armes 7 (9-12h/13h30-17h30) ☎ 254242.

Bibliomonde (impasse max Meuron): (9-11h) livres en langues étrangères.

Bibliothèque publique et universitaire: exposition (8-20h) «Denis De Rougemont»; lecture publique (10-20h); fonds d'étude (10-12h/14-18h); salle de lecture (8-22h).

Bibliothèque des Pasteurs: fbg de l'Hôpital 41, ouverte au public (14-17h30).

Bibliothèque Pestalozzi: (9h-12h/14h-18) fbg du Lac 1, ☎ 25 10 00.

Discothèque Le Discobole: (14-18h30) location de disques.

Centre de rencontre et d'accueil: rue du Seyon 2, 3e étage, ouvert dès 14h ☎ 245651.

Patinoires du Littoral: (intérieure 10h15-11h45/13h45-16h45) (extérieure 10h15-11h45/13h45-16h15 + hockey libre).

Piscines du Nid-du-Crê: (intérieure fermée au public pour travaux usuels d'entretien); (extérieure fermée).

Musée d'art et d'histoire: 10-17h, expositions: «André Siron 40 ans de peinture», «Collection des arts plastiques (nouvelle présentation permanente) et les collections permanentes. Musée d'ethnographie: (10-17h), exposition: «A fleur de peau (bijoux touaregs)» et les collections permanentes. Musée d'histoire naturelle: (10-17h) expositions: «Fleurs des champs et des bois: aquarelles de Sophie Rivier», «Tombé du ciel... météorites et catastrophes» et les collections permanentes. Musée cantonal d'archéologie: (14-17h), collections permanentes. Galerie des Amis des Arts: (14-18h) Anne Monnier, peinture et J.-P. Devaud, céramique. Galerie de l'Orangerie: (14-18h30) Jean-Michel Favarger, sérigraphies. Galerie du Pommier: (10-12h/14-18h) «Le Port» peintures de Florence Degen. Ecole Club-Migros: (10-20h30) Francis Maire, peinture. Eurotel: (6-21h) Ariane Schmiéd, peintures. Home-Clos-Brochet: (14-18h) Léonie Franz. Bio-Source (Gibraltar 20): «Haïti, graffiti chéris» photos et autres documents réalisés par Philippe Jaquet et Charles Ridoré. Passage sous-voie Place Pury: panneaux peints par Catherine Tissot. Villa Lardy: av. du Mail 101; (14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire

de Neuchâtel), Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine.

DISTRICT DE BOUDRY

Pharmacie de service: District de Boudry, contacter le Service des renseignements, ☎ 111.

Médecin de service: Région La Béroche-Bevaix, du mercredi 10 janvier à midi au mercredi 17 janvier à midi, Doctoresse M. Linder, centrale d'appel ☎ 24 13 13; Basse-Areuse (Auvier - sud des lignes CFF - Colombier, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Champ-du-Moulin, Cortaillod, Boudry), centrale d'appel ☎ 24 13 13, selon l'horaire suivant: jours ouvrables, de 12h à 14h et de 18h à 8h, jeudi, samedis et jours fériés, de 8h le matin à 8h le lendemain matin; La Côte (Peseux, Corcelles, Comondrèche). Le médecin de garde est atteignable tous les jours au 24 13 13.

Hôpital-maternité de la Béroche: Renseignements, ☎ 55 11 27; heures des visites, tous les jours: chirurgie, gynécologie, médecine, division commune 13h30 - 15h et 18h30 - 20h, division privée 10h - 20h; maternité, division commune 14h15 - 15h30 et 18h30 - 20h, division privée 10h - 20h; les bébés sont visibles à 14h30 et à 19h.

Aide et soins à domicile: La Béroche et Bevaix, Centre de santé CESAR, ☎ 55 29 53 - 55 16 67 (après-midi); Centre de santé de la Basse-Areuse, ☎ 41 14 24 (heures de bureau).

Service de transports bénévoles: La Béroche, ☎ 55 40 19 (de 9h à 11h, lundi, mercredi, vendredi); Colombier et Bôle, ☎ 41 16 09 (répondeur).

Accueil et placement d'animaux: Colombier (Cottendant), Refuge de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux (FNAA) et de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel (SPAN), ☎ 41 38 31 ou 61 46 35.

Déchetteries: BOUDRY, sous le viaduc N5 (Ranch), 24h sur 24, du lundi à 7h au samedi à 17h. BEVAIX, Centre Fontanallaz (rue Monchevaux 9), les jours ouvrables de 6h à 20h. CORTAILLOD, chemin de la Roussette, Cor'Agora et hangar des Travaux publics (Courtils 48), les jours ouvrables de 7h à 20h. SAINT-AUBIN, Step du Ratour, du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 20h, le samedi de 7h30 à 18h.

Pavillon d'information de la N5 à Boudry (cour de l'ancien collège): ouvert le mardi après-midi de 14h45 à 18h30, ou sur demande auprès du Service des ponts et chaussées, ☎ 22 35 59.

Bevaix, bibliothèque communale: 14h - 18h.

Boudry, Ludothèque de la Basse-Areuse: 14h - 16h.

Peseux, bibliothèque communale: Jeunesse 15h30 - 18h30.

Vaumarcus, Galerie du château: Exposition de Alain Favrod, sculptures et André Erbeau, photographies, 8h - 22h.

ENTRE-DEUX-LACS

Pharmacie de service: Pharmacie du Landeron, ☎ 51 25 67. Le soir, uniquement sur appel téléphonique.

Soins à domicile: Service de soins à domicile de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 18 07.

Aides familiales: Service d'aide familiale de l'Entre-deux-Lacs, ☎ 33 25 75.

Service bénévole de l'Entre-deux-Lacs: ☎ 33 23 05 ou ☎ 25 30 23 (demander Evelynne Beljean).

Cornaux: Service bénévole, ☎ 47 23 44 aux heures des repas. Si non réponse, ☎ 47 21 43.

Marin-Epagnier: Association de services bénévoles d'entraide et d'information sociale, ☎ 33 13 62, de 8h30 à 10h.

Cressier: Groupe de soutien aux personnes atteintes d'une maladie menaçant la vie, de 18h à 20h; prendre contact avec Jacqueline Grandy, chemin des Rissieux 1, ☎ 038/47 31 84.

Bibliothèque du Landeron: Centre des Deux-Thielles, ouvert de 9h30 à 11h30 et 13h30 à 16h.

Piscine d'Hauterive: Centre sportif, de 17h à 19h, profondeur 120. De 19h à 20h, profondeur 200.

Papilorama et Nocturama: Marin-Epagnier, ouvert de 10h à 17h.

VAL-DE-RUZ

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Service de garde des pharmacies du Val-de-Ruz: La gendarmerie renseigne au ☎ 24 24 24.

Soins à domicile: ☎ 53 15 31 entre 11 et 12h et de 17h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Aide familiale: ☎ 53 15 31.

Hôpital de Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Cours de sauveteurs: Samaritains Val-de-Ruz Centre, ☎ 53 16 32; Val-de-Ruz Ouest, ☎ 57 14 08.

Consultations pour nourrissons: Les Geneveys-sur-Coffrane: 1er et 3me mardis du mois, Maison de Commune, de 14h15 à 15h30. Cernier: 2me et 4me jeudis du mois, Comble-Emine 1, de 14h15 à 16h. ☎ 25 62 32, de 8h à 9h30.

Office du tourisme: ☎ 53 43 34, bureau de l'Association région Val-de-Ruz, rue de l'Épervier 4, Cernier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Cernier: Musée des sapeurs-pompiers - un univers passionnant pour tous les âges. Visites sur rendez-vous, contact Edoardo Paganuzzi, ☎ 53 40 77.

VAL-DE-TRAVERS

Couvet, hôpital et maternité: ☎ 63 25 25. Fleurier, home médicalisé: ☎ 61 10 81. Couvet, sage-femme: ☎ 63 17 27.

Soins à domicile: du lundi au vendredi de 14h à 16h, ☎ 63 20 80; appel dévii en cas d'absence; service de garde le week-end.

Aide familiale: du lundi au vendredi de 8h à 10h, ☎ 63 20 80.

Office du tourisme: rue de la Gare 16, Fleurier, du lun. au ven. de 8h à 12h et de 14h à 18h, au ☎ 61 44 08 (7 jours sur 7).

Vapeur Val-de-Travers: visite du dépôt à Saint-Sulpice sur demande, au ☎ 61 36 78.

Musée Jean-Jacques Rousseau, Môtiers: ouvert toute l'année sur rendez-vous.

Mines d'asphalte de La Presta, ouverture d'hiver: groupes: visites toute l'année, toute la journée, sur rendez-vous, au ☎ 63 30 10; individuels: dim. à 14h et 16h.

LA CHAUX-DE-FONDS

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, ☎ 23 10 17.

Pharmacie de service: Bertallo, Léopold-Robert 39, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures ☎ 23 10 17.

Musée



Suisse romande logo

7.00 Euronews 8.55 Rosa (R) 9.15 Top models 9.35 Temps présent (R) 10.35 Magellan (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Les nouvelles filles d'à côté 12.45 TJ-midi 13.00 Mademoiselle 13.30 Au nord du 60e parallèle. Suivez le chef 14.15 Le flic et la chanteuse Film américain de Corey Allen (1988). 15.55 La croisière s'amuse. Une célébrité encombrante 16.45 Pingouin 16.50 Les Babibouchettes et le Kangouroule 16.55 Spiro 17.25 Sydney Police. A fond 18.20 Top models 18.45 Rigolot 18.55 TJ-titres. Météo régionale Météo neige 19.00 TJ-régions 19.15 Tout sport 19.20 Le retour de Dodo 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur
- Cannabis: une drogue pas si douce!
- Grippé: comment s'en sortir?

20.40 Neuf mois

Comédie, comédie: Film français de Patrick Braoudé (1993) Avec Philippine Leroy-Beaulieu, Patrick Braoudé Chronique d'une naissance vécue par deux couples très différents et néanmoins amis. De la farce à l'absurde, un heureux événement plein de fantaisie de Patrick Braoudé («Génial, mes parents divorcent») qui peut actuellement voir son film adapté par les Américains avec Hugh Grant. Mais ne manquez pas l'original: entré exagération et tendresse, il est très drôle.

22.25 Tabou Nathalie: pour devenir celle que je suis, j'ai perdu 65 kilos.
22.50 TJ-titres
22.55 NYPD Blue L'état
23.40 TJ-nuit
23.50 La vie en face L'homme d'à côté
0.50 Bulletin du télétexte

TF1 France 1 logo

6.00 Mésaventures 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.03 Météo 9.05 Riviera 9.35 La dictée 10.40 Le médecin de famille 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.25 Dallas 15.25 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.45 Club Dorothée 17.20 La philo selon Philippe 17.55 Les années fac 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal / Images de demain
20.30 Résultats des courses / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Montparnasse Pondichéry

Film de Yves Robert (1993) Avec Miou-Miou, Yves Robert, André Dussollier Deux adultes font connaissance sur les bancs du lycée, qu'ils se sont remis tardivement à fréquenter afin de passer leur baccalauréat. Deux personnages attachants, une critique en apparence souriante de la vie moderne et une bouffée d'amour vrai, qui touche profondément.

22.40 Grands reportages Femmes vendues... Un trafic mondial
0.05 Les rendez-vous de l'entreprise
0.25 Paire d'as
1.15 TF1 nuit / Météo
1.30 Reportages (R)
1.55 TF1 nuit
2.05 Côté cœur
2.30 TF1 nuit
2.40 Nul ne revient sur ses pas (9/12)
3.05 TF1 nuit
3.15 Histoires naturelles
4.10 TF1 nuit
4.20 Mésaventures

Eurosport logo

11.45 Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs. 12.50 En direct: Ski alpin: Coupe du monde. Adelboden: slalom géant messieurs, 2e manche. 14.00 Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs. 19.00 En direct: Football: Coupe d'Afrique des Nations. Gabon - Libéria. 21.00 En direct: Football: Coupe d'Afrique des Nations. Tunisie - Mozambique. 22.00 Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs (temps forts). 23.00 Supercross. 0.00 En direct: Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs.

ZDF Allemagne 2 logo

12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Astrid Lindgren erzählt. 14.40 Sport-Szene. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie...und die starken Männer. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Die Wichters von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/ Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 TeleRita. 17.55 Forsthaus Falkenau. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 girl friends. 20.15 Magic Las Vegas. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad - Die Brücke von Aussig. Film von Pavel Schnabel. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Viva Italia!

France 2 logo

6.05 Des jours et des vies. Feuilletton 6.30 Télématin 8.35 Amour et gloire et beauté. Feuilletton 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilletton 9.25 Matin bonheur 11.15 Flash info 11.20 Motus 11.50 Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.59 Journal 13.45 Derrick 14.45 L'enquêteur 15.35 Tiercé en direct de Vincennes 15.50 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 17.05 Quoi de neuf docteur? 17.30 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.40 Qui est qui 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 Météo 2

20.50 Trois hommes à abattre

Film français de Jacques Deray (1980) Avec Alain Delon, Dalila Di Lazzaro, Pierre Dux, Michel Auclair Après avoir secouru un automobiliste accidenté, un joueur de poker professionnel devient la cible de tueurs à gages, qui voient en lui un témoin gênant. Un film policier nerveux et violent, assez adroitement ficelé par l'un des metteurs en scène de prédilection d'Alain Delon, qui incarne ici un héros solitaire et viril, pris malgré lui dans un engrenage infernal.

22.30 Ça se discute
0.00 Journal
0.15 Le cercle de minuit
1.30 Studio Gabriel (R)
2.05 Taratata
3.15 Les bons génies (R)
3.50 24 heures d'info
4.00 Pyramide (R)
4.30 Les Z'Amours (R)
5.00 L'œil d'Icare
5.20 La chance aux chansons (R)
6.00 Dessin animé

TV 5 Europe logo

11.30 Enjeux/Le point (R). 12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Questions pour un champion (R). 15.00 On aura tout vu (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Météo des cinq continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.30 Bas les masques. 23.45 Viva. 0.30 Journal/Météo.

RTL F logo

11.25 Rintintin Junior (R). 11.50 Arnold et Willy. 12.15 Les bonnes affaires. 12.25 Mes deux papas (R). 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très spéciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Paire d'as. 16.10 Rintintin Junior. 16.35 Arnold et Willy. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Tintin et les oranges bleues. Film français de Philippe Condroyer Grad - Die Brücke von Aussig. Film von Pavel Schnabel. 22.45 Ein Fall für zwei. 0.25 Météo (R). 0.30 Télé-achat.

France 3 logo

6.00 Euronews 7.20 Bonjour Babar 8.25 Alana ou le futur imparfait 8.50 Un jour en France 9.40 Hercule Poirot 10.30 Couleur pays 11.00 Montagne 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Tout en musique 13.35 Victoire sur la nuit (2/fin). Téléfilm américain de Robert Butler (1976) 14.48 Le magazine du Sénat 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.35 Les Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Keno

20.50 Spécial Fa Si La chanter

Spécial humour
22.45 Météo
22.50 Soir 3
23.10 Couleur pays
0.40 Saga-cités (R)
1.10 Sidamag (R)
1.25 Dynastie
2.10 Musique graffiti



COMÉDIE, COMÉDIE - «Neuf mois», avec Philippine Leroy-Beaulieu, Patrick Braoudé

La Cinquième logo

11.00 Eurojournal. 11.30 Atout savoir. 11.55 Le journal du temps. 12.00 Au plaisir de Dieu. 13.00 Détours de France: Les manèges enchanteurs. 13.30 Attention santé. 13.35 Le château d'Alhambra. 14.00 Teva: Une peuplade en survie. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 La puissance verte. 16.30 Rintintin. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Ma vie pour les animaux: Jean et les lézards. 18.55 Le journal du temps.

Arte logo

19.00 Lucky Luke 19.30 Reportage: Virus mortels dans la brume, à la recherche d'Ebola.

20.00 Baby it's you
20.30 Journal

20.45 La haine de la drogue

Documentaire
21.40 Théma: Contes de la séduction Une mémoire d'éléphant
22.15 Sambolico Court métrage

M6 logo

7.00 M6 express et Matin express M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infoconso 10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les rues de San Francisco Hot Dog 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Comment ne pas se faire décapiter? (2) 12.25 La petite maison dans la prairie. Le monstre du lac 13.25 L'été des victoires. Téléfilm canadien de Kevin Sullivan. 15.10 Deux flics à Miami Tout ce qui brille 16.05 Boulevard des clips 16.40 Hit machine 17.10 L'étalon noir. La dernière course 17.40 Une famille pour deux. Drague douce 18.10 Agence Acapulco. Opération dragon 19.00 Code quantum. Le cheval d'Eon 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Le grand zap
20.35 Le mardi c'est permis E=M6 junior

20.50 Crinière de feu

Téléfilm australien d'Henri Safran Avec Beth Buchanan, Michelle Fawdon John Peterson, palfrénier de son état, annonce un soir à sa femme et à ses enfants Anna et Mike qu'ils vont quitter l'Australie pour aller vivre en Nouvelle-Zélande, son pays natal. Les enfants sont ravis. Mais quelques jours avant le départ, John est tué par un cheval dans son écurie... Rose et les enfants décident tout de même de partir.

22.40 La femme blessée Téléfilm américain de David Carson Avec Joanna Kerns, Tim Matheson
0.20 Capital
2.05 Boulevard des clips
3.35 La saga de la chanson française Jacques Brel
4.25 Fanzine
5.00 Boulevard des clips

Suisse 4 logo

6.00 Euronews. 10.10 Ski alpin: Coupe du monde. En direct d'Adelboden: Slalom géant messieurs, 1ère manche. 11.15 Euronews. 12.50 Ski alpin: Coupe du monde. En direct d'Adelboden: Slalom géant messieurs, 2e manche. 13.45 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.25 Helena. 19.55 C'est très sport. Hockey sur glace. Championnat de Suisse. 22.45 Tout va bien. 23.35 Best of... culture. 0.05 Euronews.

Allemagne 1 logo

14.00 Tagesschau. 14.03 Rehmsen. Die Kontakt-Show. 15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Kommissarin. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Peter Strohm. 21.05 Familie Heinz Becker. 21.35 Plusminus. 22.05 Hallervorden's Spotlight. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen. 0.25 Nachtmagazin.

Eurosport logo

11.45 Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs. 12.50 En direct: Ski alpin: Coupe du monde. Adelboden: slalom géant messieurs, 2e manche. 14.00 Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs. 19.00 En direct: Football: Coupe d'Afrique des Nations. Gabon - Libéria. 21.00 En direct: Football: Coupe d'Afrique des Nations. Tunisie - Mozambique. 22.00 Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs (temps forts). 23.00 Supercross. 0.00 En direct: Tennis: Les internationaux d'Australie (Grand Chelem). Melbourne: dames et messieurs.

ZDF Allemagne 2 logo

12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Dalli Dalli. 14.15 Astrid Lindgren erzählt. 14.40 Sport-Szene. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie...und die starken Männer. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Die Wichters von nebenan. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 heute/Sport/ Europawetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 TeleRita. 17.55 Forsthaus Falkenau. 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 girl friends. 20.15 Magic Las Vegas. 21.00 Frontal. Magazin. 21.45 heute-Journal. 22.15 37 Grad - Die Brücke von Aussig. Film von Pavel Schnabel. 22.45 Ein Fall für zwei. 23.45 heute nacht. 0.00 Viva Italia!

TV 5 Europe logo

11.30 Enjeux/Le point (R). 12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Questions pour un champion (R). 15.00 On aura tout vu (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Météo des cinq continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.30 Bas les masques. 23.45 Viva. 0.30 Journal/Météo.

RTL F logo

11.25 Rintintin Junior (R). 11.50 Arnold et Willy. 12.15 Les bonnes affaires. 12.25 Mes deux papas (R). 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très spéciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Paire d'as. 16.10 Rintintin Junior. 16.35 Arnold et Willy. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Tintin et les oranges bleues. Film français de Philippe Condroyer Grad - Die Brücke von Aussig. Film von Pavel Schnabel. 22.45 Ein Fall für zwei. 0.25 Météo (R). 0.30 Télé-achat.

Suisse alémanique logo

12.20 TAFminigame. 12.40 Tagesschau. 12.50 Ski: Weltcup. Direkt aus Adelboden: Riesenslalom Herren, 2. Lauf. 13.45 Zum 70. Geburtstag von Maria Schell: Steibruch. Schweizer Spielfilm (1942). 15.15 Nationalparks in Südafrika. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Geheimnisvolle Welt. 17.10 Hauruck. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Der Alte. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. 21.50 10 vor 10. 22.20 Slapshot: Eishockey-Meisterschaft NLA. 22.50 Der Club - Zischtschclub. 0.10 Nachtbulletin/Météo. Programmvorschau/TextVision.

RAI Italie 1 logo

11.15 Verdemattina. 11.30 Da Napoli Tg 1. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Muoversi. 14.00 Tg 1 - Economia. 14.05 Pronto? Sala giochi. 15.45 Solletico. Contenitore. All'interno: 15.50 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 16.10 Aladino. 16.40 Roboot. 17.30 Zorro. Appuntamento al cinema. 18.00 Tg 1. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna park. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Sport. 20.35 Luna park - La zingara. 20.45 Il fatto. 20.50 Numero uno. Spettacolo. 23.15 Tg 1. 23.20 Night express. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videosapere. 1.00 Sottovoce.

Suisse italienne logo

11.15 Textvision. 11.20 Piccola Cenerentola. 12.00 Wings. Telefilm. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. Telefilm. 13.40 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 'Allo 'Allo! Telefilm. 15.15 Luna piena d'amore. Telenovela. 15.55 Colpo di fortuna. Gioco. 16.25 Ricordi. 16.55 Il fantastico mondo di Richard Scarry. 17.20 Willy, principe di Bel-Air. Telefilm. 17.50 Genitori in blue jeans. Telefilm. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Era, Ora. Documentario. 21.45 Telegiornale. 21.50 Sportsera. 22.55 Telegiornale/Météo. 23.10 Videofashion. 23.35 Textvision.

tve Espagne logo

6.00 Euronews. 6.30 Gimnasia infantil. 6.45 Viaje al español. 7.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 11.00 La aventura del saber. 12.00 Bricomania. 12.30 Noticias. 13.00 La cocina de Carlos Arguñano. 13.30 Lingo. 14.00 Euronews. 14.15 El desprecio. 15.00 Telegiornale. 15.45 Pasa la vida. 17.45 Viaje al español (R). 18.00 Noticias. 18.30 D'Artacan y los tres mosqueperros. 19.00 El rescate del talisman. 19.30 Cita con la Tierra. 20.00 Serie. 21.00 Telediaro. 21.40 La transición. 23.00 La ruta de los exploradores. 23.30 Fuerzas ocultas. 0.00 Programa especial. 0.30 Esto es lo que hay. 1.00 Noticias.

Autriche 1 logo

12.00 Sport. Melbourne: Tennis. Australian Open. Adelboden: Ski-Weltcup. 14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Tim und Struppi. 14.55 Artefix. 15.05 The all new Popeye Show. 15.25 Mini-ZiB. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 A-Team. 17.15 Golden Palace. 17.40 Wer ist hier der Boss? 18.10 Dr. Quinn. 19.00 Die Cosby Show. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Universum: Arktis Nordost - Franz Joseph Land. 21.05 Home sweet home. 21.10 Emergency room. 22.00 Das Geheimnis der spanischen Rose. Amerik. Erotikthriller. 23.30 Zeit im Bild und Eishockey. 23.40 Bandellis Alibi. Ital. Kriminalfilm. 1.00 California Clan.

RTP Portugal logo

6.00 Remate. 6.15 Os dias uteis (R). 7.30 Sinais (R). 8.00 Noticias. 8.15 Acontece (R). 8.30 Remate (R). 8.45 RT-Pi junior (R). 9.45 Noticias (R). 10.00 Praça da alegria. 11.30 2a parte (R). 13.00 Jornal da tarde. 13.45 Na paz dos anjos. 14.15 Linha de fronteira. 14.45 Musical. 16.00 Espeleologia. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 17.00 Os dias uteis. 18.00 RTPi Junior. 19.00 Sinais. 19.30 86-60-86. 20.00 Telegiornal. 20.45 Cobardias. 21.30 Moedas de troca. 21.35 Malta gira. 22.30 Remate. 22.45 Lendas e narrativas. 23.15 Grande noite. 0.00 Acontece. 0.15 Na paz dos anjos (R). 1.00 24 horas.

RADIOS

La Première logo

7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.50 Juste ciel. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05\_0.00 Programme de nuit.

Espace 2 logo

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: La machine à broyer les petites filles. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique logo

8.15 Espresso. Tips, Trends und Hintergründe zu Konsum, Nahrung und Umwelt. 8.50 25 Frauenporträts zu 25 Jahren Frauenstimmrecht. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Memo-Reprise. 20.03 25 Frauenporträts zu 25 Jahren Frauenstimmrecht. 21.00 Sport live. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN logo

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Comot SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

Radio Jura bernois logo

6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.00 Jeu de la cabine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Antipasto Misto. 19.00 Flash. 19.03 100% musique. 20.00 Topscore. 23.00 100% musique.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal non-stop. 19.14 Journal cantonal. 19.28 Journal cantonal. 19.42 Journal cantonal. 20.01 Découvertes: Israël - L'héritage du maître (2). 20.30 Journal cantonal. 20.44 Journal cantonal. 21.00 A Bâtons rompus avec C. Gauthier-Jaques: visite d'étudiants bulgares. Après un voyage en Roumanie M. Gauthier-Jaques est sensibilisé par la question des étrangers et de l'accueil de ceux-ci. Il organise à lors des voyages pour des jeunes étudiants bulgares. 21.30 Journal cantonal. 21.44 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus avec C. Gauthier-Jaques: visite d'étudiants bulgares. 22.30 Découvertes: Israël - L'héritage du maître (2). 23.00 A Bâtons rompus avec C. Gauthier-Jaques: visite d'étudiants bulgares.



# Entre brouillard et soleil, rien ne bouge, tout est pareil

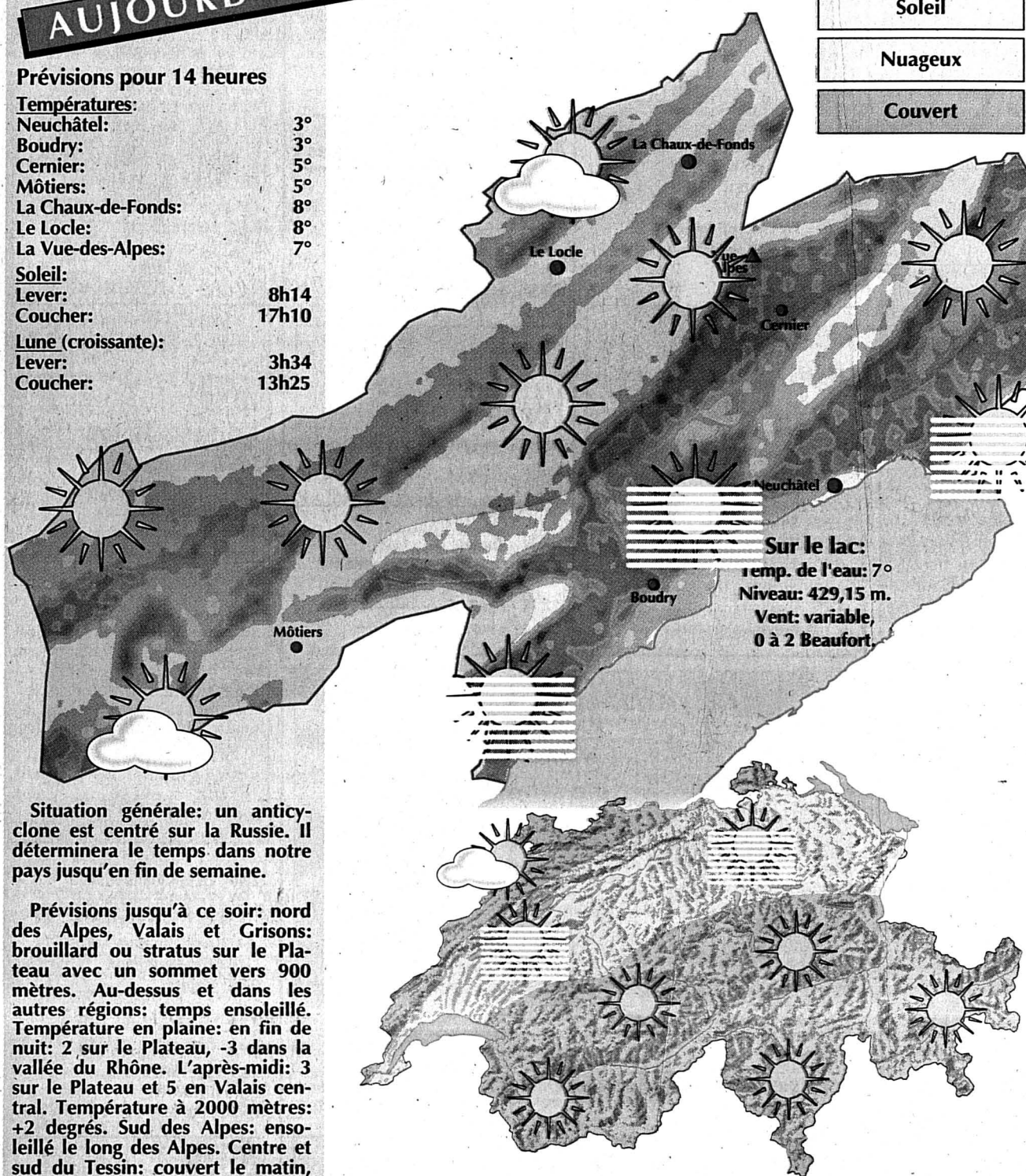
## AUJOURD'HUI

Prévisions pour 14 heures

- Températures:**  
 Neuchâtel: 3°  
 Boudry: 3°  
 Cernier: 5°  
 Môtiers: 5°  
 La Chaux-de-Fonds: 8°  
 Le Locle: 8°  
 La Vue-des-Alpes: 7°
- Soleil:**  
 Lever: 8h14  
 Coucher: 17h10
- Lune (croissante):**  
 Lever: 3h34  
 Coucher: 13h25

Dominante:

- Soleil
- Nuageux
- Couvert



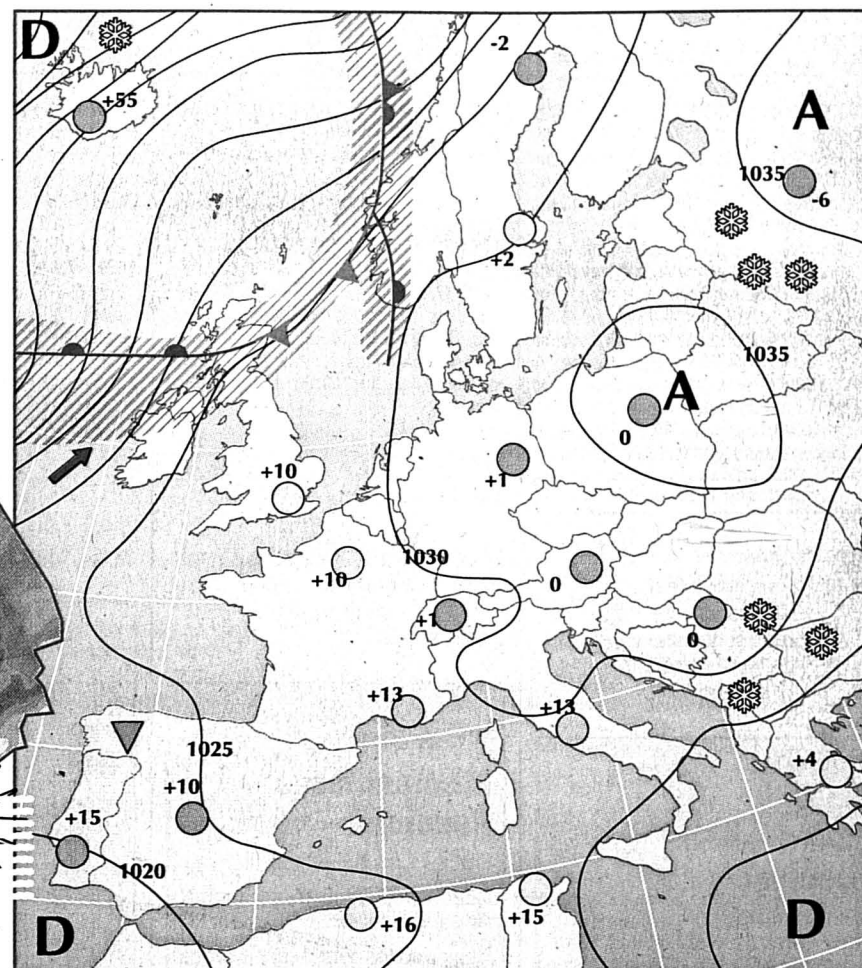
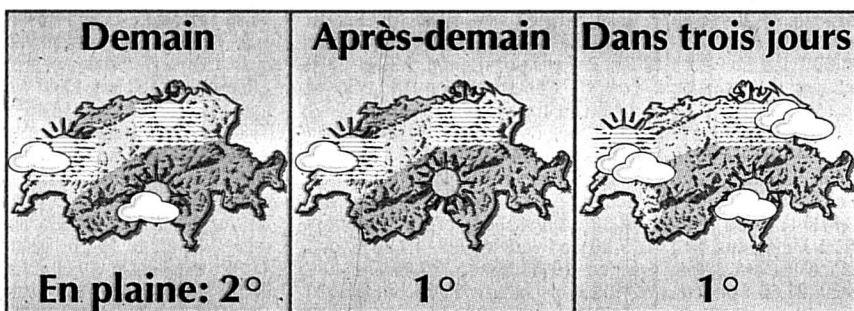
Sur le lac:  
 temp. de l'eau: 7°  
 Niveau: 429,15 m.  
 Vent: variable,  
 0 à 2 Beaufort

Situation générale: un anticyclone est centré sur la Russie. Il déterminera le temps dans notre pays jusqu'en fin de semaine.

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais et Grisons: brouillard ou stratus sur le Plateau avec un sommet vers 900 mètres. Au-dessus et dans les autres régions: temps ensoleillé. Température en plaine: en fin de nuit: 2 sur le Plateau, -3 dans la vallée du Rhône. L'après-midi: 3 sur le Plateau et 5 en Valais central. Température à 2000 mètres: +2 degrés. Sud des Alpes: ensoleillé le long des Alpes. Centre et sud du Tessin: couvert le matin, belles éclaircies l'après-midi.

Evolution probable jusqu'à samedi: brouillard ou stratus en plaine au nord des Alpes se dissipant partiellement l'après-midi. Limite supérieure entre 700 et 1000 mètres. Au-dessus et ailleurs, ensoleillé et doux.

Infographies Pascal Tissier L'EXPRESS  
 Sources: Jean-François Rumley, Observatoire cantonal et Keystone.



- Front froid
- Front chaud
- Occlusion
- Courant d'air froid
- Courant d'air chaud
- Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)
- 1015
- 1010
- 1005
- Pluie
- Averses
- Zone orageuse
- Neige
- Anticyclone
- Dépression
- Ciel serein
- Ciel nuageux
- Ciel couvert

## OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

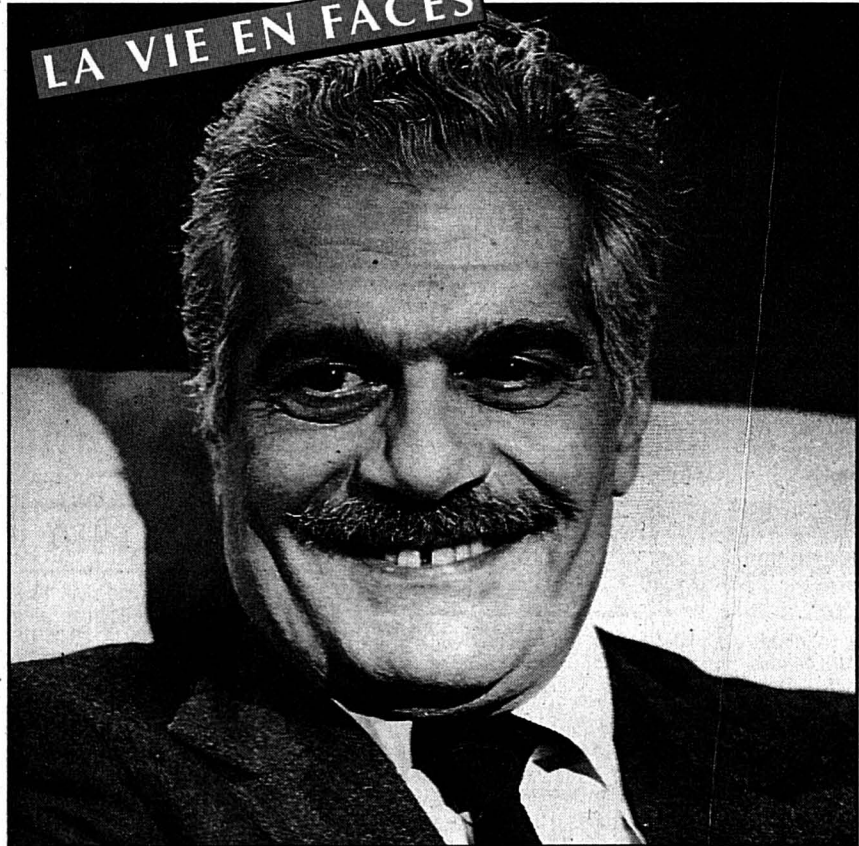
| Températures                    | 13.01 | 14.01 | 15.01 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|
| Moyenne                         | 3,5°  | 3,1°  | 2,1°  |
| 6h30                            | 2,8°  | 2,5°  | 2,2°  |
| 12h30                           | 3,6°  | 3,7°  | 2,3°  |
| 18h30                           | 4,6°  | 3,4°  | 1,7°  |
| Maximum                         | 6,2°  | 4,5°  | 3,4°  |
| Minimum                         | 1,9°  | 1,5°  | 1,5°  |
| Précipitations (en mm)          |       |       |       |
|                                 | 0,0   | 0,1   | 0,1   |
| Pression barométrique (en mbar) |       |       |       |
| 6h30                            | 957,9 | 961,9 | 967,8 |
| 12h30                           | 960,8 | 963,1 | 969,2 |
| 18h30                           | 960,6 | 963,9 | 969,6 |

## TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

| En Suisse          | Température | État du ciel  |
|--------------------|-------------|---------------|
| Zurich             | 0°          | brouillard,   |
| Bâle-Mulhouse      | 3°          | très nuageux, |
| Berne              | 0°          | brouillard,   |
| Genève-Cointrin    | 4°          | très nuageux, |
| Sion               | 5°          | beau,         |
| Locarno-Monti      | 5°          | très nuageux, |
| Ailleurs en Europe |             |               |
| Paris              | 11°         | beau,         |
| Londres            | 8°          | très nuageux, |
| Berlin             | -1°         | très nuageux, |
| Moscou             | -7°         | beau,         |
| Athènes            | 8°          | très nuageux, |
| Istanbul           | 2°          | pluie,        |
| Rome               | 13°         | beau,         |
| Palma              |             | non reçu      |
| Lisbonne           | 14°         | beau,         |
| Autres continents  |             |               |
| Jérusalem          | 13°         | nuageux,      |
| Miami              | 22°         | nuageux,      |
| New York           |             | non reçu      |
| Rio de Janeiro     | 36°         | temps clair,  |
| San Francisco      | 11°         | pluvieux,     |
| Bangkok            | 33°         | nuageux,      |

## LA VIE EN FACES



OMAR SHARIF - L'interprète de «Docteur Jivago» reconnaît avoir un fils illégitime, fruit d'une très brève rencontre avec une journaliste italienne. «La journaliste est venue m'interviewer, il y a environ 25 ans. Tout s'est passé en cinq minutes...», a raconté l'acteur (63 ans) dans une interview publiée dimanche par le magazine égyptien «Rose el-Youssef». La journaliste, Lola de Loka, l'a appelé un an après pour lui dire qu'elle avait eu un garçon. Il ressemble beaucoup à son père, reconnaît celui-ci, qui pourtant a peu de contacts avec lui. /ap

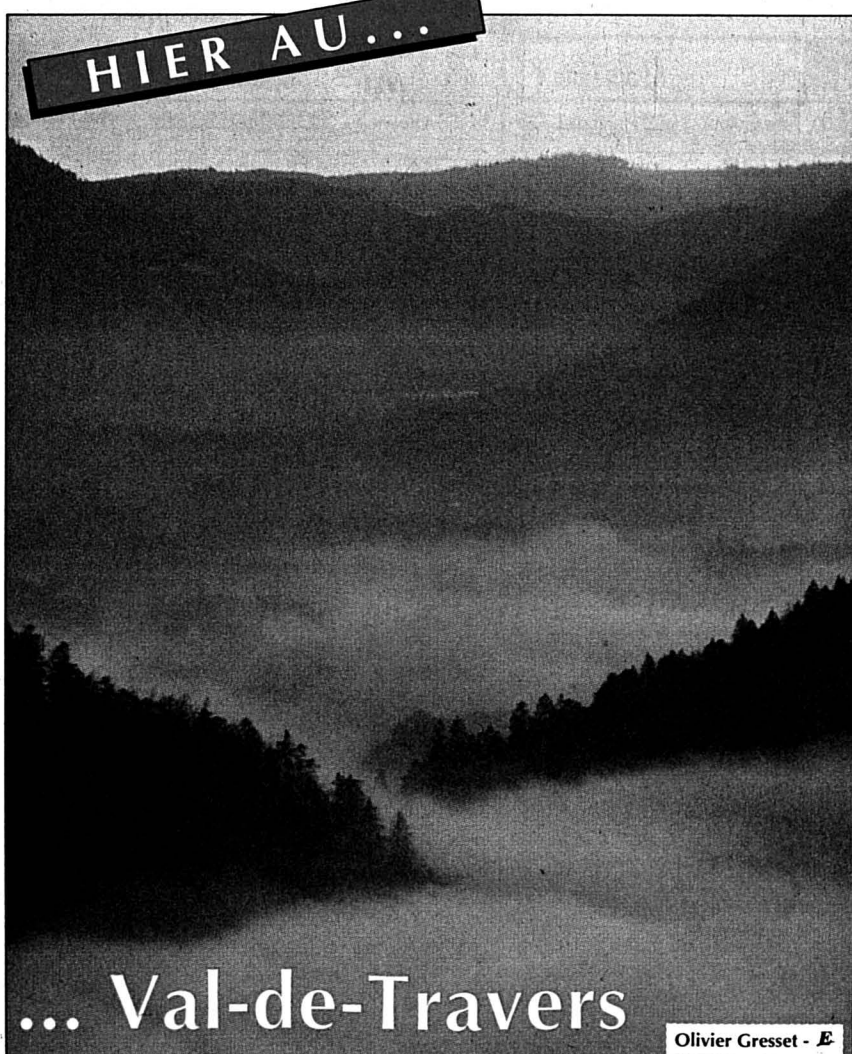
## Clin d'œil Professeur pornographe

Un professeur de lycée américain a été mis à pied après que la direction de son établissement a découvert qu'il avait produit et joué dans plus d'une centaine de films pornographiques. On ignore si des élèves ont participé à ces films vidéos. Selon le surintendant pour les affaires scolaires du Massachusetts, l'enseignant, dont le nom n'a pas été communiqué, n'a a priori enfreint aucun règlement si ce n'est celui du bon goût.

«Notre première préoccupation est de l'éloigner des salles de classe et des élèves», a déclaré Alice Boyd, président du comité scolaire Dennis-Yarmouth. Nous attendons de nos enseignants qu'ils soient un exemple pour les jeunes.

Selon le «Boston Sunday Herald», le surintendant a eu connaissance de films vidéos par un habitant qui en a vu un dans une boutique de location de films. La dernière sortie date du mois d'août. «Son nom est partout sur la boîte. Ce n'est pas un secret», a dit le surintendant. /ap

## HIER AU...



... Val-de-Travers

Olivier Gresset - E